

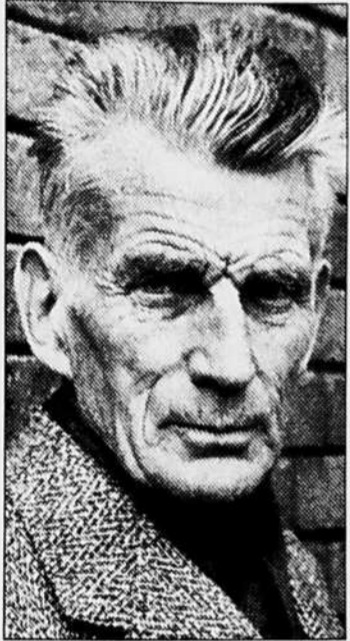
AUJOURD'HUI

Éditorial

Après l'échec de juillet, de nouvelles corrections s'imposent touchant la planification de l'effectif médical. **Page 6**

Courrier

L'avènement des agents vérificateurs de l'aide sociale continue d'alimenter la polémique. **Page 7**



Samuel Beckett

Samuel Beckett meurt à 83 ans

L'écrivain et dramaturge irlandais Samuel Beckett, lauréat du prix Nobel de littérature 1969, est décédé vendredi à son domicile parisien à l'âge de 83 ans. Auteur de *Fin de partie* et *En attendant Godot*, entre autres, Beckett décrivait avec une pointe d'humour l'absurdité de la condition humaine. **Page 16**

Dix ans de changements

La dernière décennie en a été une de bouleversements pour les milieux financiers notamment à cause de l'ordinateur. Une analyse d'André Désaulniers. **Page 9**

Un secret d'Alzheimer

Une équipe de chercheurs de Montréal découvre un des secrets de la maladie d'Alzheimer. **Page 9**

Gorbatchev se rendra en Lituanie

Les dirigeants du Parti communiste soviétique soutiennent le président Mikhaïl Gorbatchev qui a fustigé la décision du PC lituanien de former un parti indépendant. Le leader soviétique se rendra en Lituanie. **Page 5**



Martina Navratilova

L'athlète féminine de la décennie

Martina Navratilova mérite cet honneur pour sa fabuleuse carrière sur les courts de tennis à travers le monde. **Page 13**

La Roumanie respire

Le couple Ceausescu est fusillé et l'aide étrangère arrive

d'après Reuter et AFP

BUCAREST — Au lendemain de l'exécution de Nicolae Ceausescu et de sa femme Elena, au terme d'un procès secret, la télévision roumaine a montré le corps sans vie du dictateur, hier, peu après la formation d'un nouveau gouvernement présidé par Ion Iliescu. Le calme revenait lentement dans le pays alors que des centaines de membres de la police secrète se rendaient.

Sur le plan international, quelque 20 pays, dont le Canada, la Chine et l'Iran, ont reconnu le nouveau gouvernement. La France et les États-Unis avaient fait de même lundi. Par camions entiers, par avion et par train, les organisations humanitaires internationales ont commencé à acheminer hier en Roumanie des vivres, des médicaments et du sang pour les milliers de victimes de l'in-

surrection populaire.

Selon un membre du Front de salut national (FSN), qui assure le pouvoir intérimaire, l'exécution a eu lieu lundi après-midi en un lieu secret, à l'issue d'un procès de deux heures devant un tribunal militaire.

La télévision roumaine a diffusé cette nuit des images du procès de Nicolae Ceausescu et de son épouse Elena, à l'issue duquel ils ont tous deux été condamnés à la peine capitale et exécutés.

Le box des accusés était constitué par deux simples tables bureaux, de type scolaire, formant un angle droit. Derrière eux, jusqu'à hauteur d'homme, le mur était recouvert

d'une boiserie.

Au moment de l'annonce de la sentence capitale, la télévision a donné une image fixe du couple regardant vers le haut. Puis immédiatement, la TV a diffusé les images montrant au loin les corps du couple, inertes, tombés au pied d'un mur gris. Ensuite, la télévision a diffusé l'image fixe pendant trente secondes, jusqu'à hauteur de ses épaules, du buste de Ceausescu. Il était toujours vêtu des mêmes vêtements qu'il portait lors de son procès : un manteau noir et un foulard pied de poule.

Le nouveau président, Ion Iliescu, est un ancien secrétaire du Comité central du Parti communiste passé

dans l'opposition. Âgé de 56 ans, il a connu Mikhaïl Gorbatchev durant ses études à Moscou. Après avoir critiqué Ceausescu, il s'était vu confier dans un rôle de second plan au sein des éditions techniques de l'État et faisait l'objet d'une surveillance policière.

Iliescu était le porte-parole du FSN, qui dirige le pays depuis le renversement de Ceausescu le 22 décembre. Le FSN a fait savoir que Dumitru Mazilu était nommé vice-président, Petre Roman premier ministre et le général Nicolae Militaru ministre de la Défense du nouveau cabinet.

Le Front s'est engagé à organiser des élections libres d'ici avril. Roman assumera la direction du gouvernement jusqu'au scrutin.

Peu après l'annonce de la formation du nouveau cabinet, le Front s'est engagé à organiser des élections libres d'ici avril. Roman assumera la direction du gouvernement jusqu'au scrutin.

Voir autres informations en page 4



PHOTO AP

La télévision roumaine a montré, hier, le cadavre de Nicolae Ceausescu fusillé par un peloton d'exécution.

Tempête

Jean-V. Dufresne

LA ROUTE 35 à hauteur de Saint-Jean-d'Iberville a été le théâtre d'un spectaculaire carambolage de quelque 350 voitures vers 17 h hier après-midi à cause de la chaussée glacée et de la poudrière aveuglante.

Ce qui avait commencé hier matin par une chute de neige de carte postale, se transforma bientôt en une véritable tempête de poudrière dans plusieurs régions du Québec aux heures de l'après-midi, sous l'effet d'un refroidissement subit et du vent.

Un peu partout la visibilité allait de passable à nulle, et la patrouille routière invite aujourd'hui encore les automobilistes à la plus grande vigilance.

La route 35 depuis l'Autoroute des Cantons de l'Est jusqu'à Iberville fut fermée à la circulation dans les deux directions, par suite de l'empilage sur cette voie constamment balayée par le vent. La Sûreté du Québec ne signalait cependant aucune victime de blessures graves, chose étonnante, mais on a dû se porter au secours des accidentés en utilisant des motoneiges, la voie étant devenue impassable.

De sérieux accrochages se produisirent également sur la route 132, à proximité de Laprairie, et sur la route 15-Sud, à hauteur de Candiac, où on signalait cependant une demi-douzaine de blessés.

À Montréal, la police de la CUM ne signale que de légers accidents. Ailleurs en province, le congé des Fêtes s'est terminé hier soir sur un sombre bilan, collisions et dérapages ayant causé une douzaine de pertes de vie. La météo ne prévoit pas de chutes de neige aujourd'hui, mais les forts vents risquent de réduire considérablement la visibilité sur la plupart des routes.

D'autre part, Hydro-Québec aura surmonté non sans difficulté la tempête d'hier. Dans la région du Richemont, la visibilité est réduite et la chaussée incertaine.

Voir page 8: Tempête



PHOTO JACQUES NADEAU

On devinait à peine les feux arrière des voitures, pont Jacques-Cartier, au pire de la tempête qui s'est abattue sur le Québec, hier après-midi. La région métropolitaine et la Rive-sud ont été les plus durement affectées par la poudrière. À Saint-Jean-d'Iberville, le carambolage de 350 voitures bloquait complètement la route 35. De forts vents persisteront aujourd'hui, et on conseille d'utiliser les transports en commun. Depuis jeudi, la route a causé douze pertes de vie en province. Partout, la visibilité est réduite et la chaussée incertaine.



Benoit Bergeron

Les étudiants migrants

Josée Boileau

CUBA DEUX semaines, 685 \$, séjour en Jamaïque pour 839 \$, le Costa Rica tout inclus à 697 \$... Un dépliant d'agence de voyages? Non, juste un aperçu des destinations offertes aux étudiants de cégeps et d'universités pour leurs vacances des Fêtes.

Et ça marche? « J'comprends qu'ça marche! », s'exclame Martin Rodier, du cégep Édouard-Montpetit où Cancun et Cuba battent cette année tous les records de participation. Nul cégep n'échappe à la règle, pas plus que les universités où les offres de voyages se comptent à la dizaine, où la République Dominicaine dispute la place au Venezuela, sans compter les séjours de ski à l'incontournable Mont Ste-Anne.

Ensuite il y a Pâques à New-York et la Floride au printemps, des classiques.

Ce ne sont pas tous les étudiants qui partent, pas même une importante minorité. Ainsi, le record du cégep Édouard-Montpetit se limite à 200 départs vers le sud sur une population de 5600 étudiants.

Ailleurs, le nombre de grands voyageurs oscille entre 50 et 100 par cégep, un peu plus à l'université, alors qu'ils sont des milliers d'étudiants à fréquenter ces institutions.

Au cégep du Vieux-Montréal, où la clientèle est moins aisée qu'ailleurs, il ne s'est trouvé que 7 étudiants sur 8000 prêts à verser 599 \$ pour séjourner deux semaines à Porto el Moro, au Venezuela.

Mais ce ne sont pas les plus riches qui partent, ce sont des étudiants ordinaires qui, comme 70 % de leurs collègues, travaillent à temps partiel durant l'année scolaire et qui s'offrent un premier voyage, au prix parfois de bien des sacrifices.

« Ce ne sont pas les parents qui paient : les chèques sont signés par les étudiants et plusieurs viennent négocier les modalités de paiement pour qu'on leur laisse des délais », dit Martin Rodier, du bureau de voyages d'Édouard-Montpetit.

Gâtés les étudiants? « Plutôt très organisés côté financier », explique Lucie Brisson, depuis presque 15 ans au service d'animation du cégep de Maisonneuve.

Certains se dévouent pour mettre

Voir page 8: Les étudiants

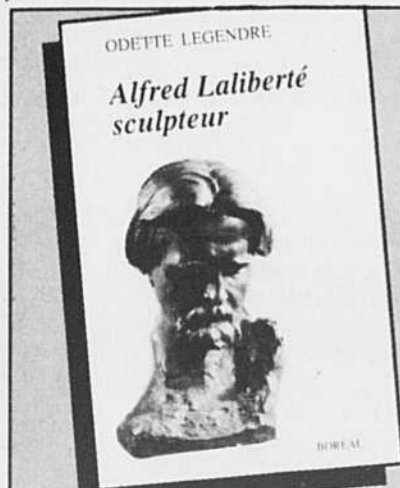
Noriega toujours sous l'aile du Vatican

d'après AFP et Reuter

PANAMA — Un processus de normalisation particulièrement laborieux se poursuivait hier, dans la capitale panaméenne, où les troupes d'occupation nord-américaines ont entrepris de nettoyer une ville encore plongée dans la confusion, tandis que le général Noriega demeurait reclus dans l'ambassade du Vatican.

Aucune indication n'était encore rendue publique sur l'issue possible du débat juridique et diplomatique qui se déroule entre le Saint-Siège, les États-

Voir page 8: Noriega



Odette Legendre

ALFRED LALIBERTÉ, SCULPTEUR

Cette biographie fait revivre Alfred Laliberté (1878-1953) sculpteur émérite et prolifique.

Portrait d'un artiste passionné et d'un esprit original, ce livre dépeint

également une époque en pleine mutation.

Vol. de 336 pages — 27,95\$ — abondamment illustré

Le choix BOREAL

**8,9% sur 48 mois
3 jours seulement!**

DANS 4 ANS, VOUS VOUS SOUVIENDREZ ENCORE DE CETTE ANNONCE.

LES 27, 28 ET 29 DÉCEMBRE,

**votre concessionnaire GM vous fait une offre à l'épreuve du temps!
Profitez d'un taux de crédit de 8,9% sur une période de 48 mois sur tous les
modèles neufs Sprint, Firefly, Cavalier, Sunbird, Corsica, Tempest,
Beretta et sur certains grands pick-up. Bonnes et heureuses quatre années...**

LES CONCESSIONNAIRES GM, ÇA ROULE!

Le taux de crédit de 8,9% s'applique à tous les modèles neufs Sprint, Firefly, Cavalier, Sunbird, Corsica, Tempest, Beretta et sur certains grands pick-up achetés et livrés à partir du stock d'un concessionnaire du 27 au 29 décembre 1989. Cette offre est en vigueur du 27 au 29 décembre 1989. Les commandes pour les parcs sont exclues. L'acheteur sera tenu de payer les taxes de vente applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, et les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. L'offre est réservée aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximale de 48 mois/minimale



de 12 mois auprès de GMAC. GMAC peut exiger de verser un acompte. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC. Voyez un concessionnaire GM participant pour obtenir plus de renseignements sur cette offre et sur les économies que vous pourriez réaliser avec les contrats de location grâce à Location PlusSM. Renseignez-vous aussi sur notre Programme pour les diplômés universitaires et les autres offres présentement en vigueur touchant à d'autres modèles GM. Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant.

La poudrerie n'a pas ralenti la cohue

Des milliers de personnes ont attendu patiemment l'ouverture des magasins au lendemain de Noël

Isabelle Paré

LA POUDRERIE d'hier n'a pas ralenti la frénésie mercantile qui s'empare des consommateurs le lendemain de Noël. *Boxing Day* oblige, ils étaient des milliers hier en quête d'aubaines à ratisser le centre-ville de Montréal balayé par la neige.

« C'est fou, il y a autant de monde que d'habitude. Ce matin quand on est arrivé, il y avait déjà une longue queue à l'extérieur du magasin et des centaines de personnes attendant devant les portes donnant dans le métro », s'étonnait encore un employé du magasin LaBaie, au centre-ville.

Dès midi, les gens faisaient la queue devant les différentes entrées des grands magasins dont l'ouverture était prévue pour 13 heures. Chez Eaton, des gardes de sécurité ont dû ralentir la foule massée devant l'entrée du métro pour éviter la bousculade dans les portes tournantes lors de la sonnerie marquant l'ouverture de la grande foire aux aubaines.

Mais, comme d'habitude, c'est aux boutiques de Noël que la folie des tiroirs-caisses a frappé le plus dur. Durant les quatre heures d'ouverture, des centaines de personnes ont fait la file, souvent près d'une heure, pour ravir à moitié prix décorations, papiers à emballer, arbres artificiels et autres babioles de Noël. De quoi décorer toute une armée de sapins.

« Ce sont les trois premières heures qui sont les pires. Nous devons doubler le personnel pour pouvoir utiliser toutes les caisses et servir tout le monde. C'est notre plus grosse journée de l'année en termes de volume de ventes mais pas en re-



Toutes les vitrines du centre-ville semblaient hier livrées à une guerre de chiffres, offrant 25 %, 50 % et même jusqu'à 75 % de rabais aux clients venus en grand nombre courir les aubaines.

celles, car tout est à moitié prix », a expliqué hier Mme Louise David, responsable des relations publiques pour la boutique de Noël de Eaton, Le Petit panier rouge.

Même scénario dans les boutiques de luxe du magasin Ogilvy, où dès la fin de l'avant-midi, une foule bigarrée patientait à l'extérieur, empressée de s'offrir un peu de faste à ra-

bais. Au super magasin de disques HMV de la rue Sainte-Catherine, une horde de mélomanes agglutinés devant la vitrine tentait d'investir le magasin, déjà plein à craquer.

Partout ailleurs sur la rue Sainte-Catherine, une foule compacte, armée des paquets les plus hétéroclites : skis, bâtons, hockeys, télévisions (!), déambulait entre les sil-

houettes fantomatiques des buildings fouettés par le blizzard. Embouteillage, gadoue, accrochage, stationnements affichant complet, rien ne semblait rebuter les fanatiques de ce véritable pèlerinage vers la caisse enregistreuse. Faut dire qu'hier, la tempête était souvent bien pire à l'intérieur qu'à l'extérieur des magasins...

Sans Meech, les Québécois opteraient pour la souveraineté-association

QUÉBEC (PC) — Si l'accord du lac Meech était rejeté par le Canada anglais, une nette majorité de Québécois (58 %) et surtout de francophones (67 %) seraient favorables à ce que le Québec devienne un État souverain associé économiquement avec le reste du Canada.

Selon le dernier sondage Sorécom, effectué entre le 8 et le 18 décembre pour le compte du quotidien *Le Soleil* et de la station radiophonique CKAC, 52 pour cent des Québécois opteraient pour la souveraineté-association si l'accord du lac Meech échouait, 38 % s'y opposeraient et 10 % ne le savent pas encore.

En répartissant ces 10 % d'indécis de façon proportionnelle, les sondeurs de Sorécom arrivent à un chiffre sans précédent de 58 % pour la souveraineté-association.

Il y a pourtant 53 % des sondés qui pensent que le Québec aurait avantage à rester à l'intérieur du Canada malgré tout. Il faut donc conclure qu'après 20 ans de débat, la signification exacte de la souveraineté-association n'est pas évidente aux yeux de tous.

Quand on leur demande s'ils iraient jusqu'à opter pour « l'indépendance complète du Québec » si l'accord du lac Meech échouait, 36 % répondent par l'affirmative, 52 % par la négative et 12 % ne savent pas. En répartissant les indécis, on arrive à un autre chiffre record de 42 % pour l'indépendance.

Le sondage a été effectué par téléphone auprès de 936 personnes. Avec un tel échantillon, la marge d'erreur maximale est de 3,1 %.

C'est chez les francophones que s'est manifestée pour l'essentiel la nette progression de l'option souverainiste enregistrée au cours des derniers mois.

À quelques jours des élections du 25 septembre dernier, 29 % des Québécois se prononçaient pour l'indépendance et 40 % pour la souveraineté-association. À cette date, 46 % des francophones optaient pour la souverai-

neté-association et 34 % l'indépendance tout court.

Il faut cependant noter qu'aucune allusion n'était faite au lac Meech dans les questions posées. Il n'est pas assuré que les réponses données dans l'hypothèse d'un échec seraient les mêmes une fois l'échéé consommé.

Actuellement, 59 % des francophones seraient en faveur de la souveraineté-association (29 % contre) et 42 % pour l'indépendance complète (45 % contre) dans l'éventualité d'un échec de l'accord du lac Meech.

Une fois les indécis répartis, on arrive à un résultat de 67 pour cent de francophones favorables à la souveraineté et 48 % à l'indépendance.

Chez les anglophones, l'opposition à quelque forme de souveraineté que ce soit est sans équivoque : 79 % des anglophones sont contre la souveraineté-association et 80 % contre l'indépendance, quoi qu'il adienne du lac Meech.

La très grande majorité des allophones (66 %) rejettent toujours la souveraineté-association et plus encore (82 %) l'indépendance comme solution de rachat au lac Meech.

Chiffre intéressant : 41 % de ceux qui ont l'intention de voter pour le Parti libéral du Québec seraient pour la souveraineté-association (48 % contre) si l'accord du lac Meech n'est pas ratifié d'ici la fin juin. Chez les partisans du Parti conservateur, 62 % opteraient pour cette option.

Les francophones du Québec demeurent largement favorables à l'accord du lac Meech : 47 % sont pour, 24 % sont contre et 29 % ne savent pas. Les anglophones sont plutôt contre (39-37), même s'ils le sont généralement moins que dans le reste du Canada anglais.

Quelle que soit leur appartenance linguistique, la très grande majorité des sondés (71 %) s'entendent cependant pour dire que le gouvernement Bourassa ne donne pas suffisamment d'information sur la question.

Météo capricieuse: la Floride gèle, l'Alberta fond. . .

EDMONTON (PC) — Les Canadiens continuent à s'envoler vers le sud des États-Unis malgré la vague de froid qui a endommagé, au cours du congé de Noël, les citronniers de la Floride et du Texas. Entre temps, la neige fond dans le sud de l'Alberta.

Le mercure a atteint 12 degrés, hier, à Calgary. Selon les services météorologiques, le mercure était de 25 degrés au-dessus de la normale,

hier soir, en Saskatchewan et en Alberta.

« Un Noël digne de Vancouver à Edmonton, c'est plutôt inusité », a fait remarquer Pat Kyle, du bureau météorologique de la capitale albertaine. Edmonton a connu son premier Noël pluvieux en 60 ans.

On prévoit un refroidissement plus tard, cette semaine, mais les températures demeureront au-dessus de la

normale.

Vancouver est également sous l'effet d'une vague de réchauffement. « C'est un peu plus chaud que la normale », selon le météorologue Daryl Brown.

D'autre part, bien que le centre du pays soit toujours aux prises avec une vague de froid en provenance de l'Arctique, on ne rapporte aucun décal dans les aéroports.

Dans l'est du pays, les provinces de l'Atlantique connaissent du temps plus clémente tandis que le Québec et l'Ontario étaient, hier, aux prises avec une tempête de neige accompagnée de rafales soufflant de 45 à 50 km/h. A 11 h, hier, l'observatoire d'Ottawa avait enregistré 21 cm de neige. Les policiers recommandaient aux automobilistes de ne pas s'aventurer sur les routes.

L'Assemblée Nationale envahie par 80 jeunes

Paul Cauchon

DEPUIS ce matin, les discussions à l'Assemblée nationale du Québec portent sur la privatisation d'Hydro-Québec, l'abolition du droit de grève dans le secteur public, d'éventuels mécanismes de vérification de l'intégration des immigrants, et le rapatriement d'Ottawa de tous les pouvoirs culturels du Québec!

Avant que la panique ne s'empare de la population, ajoutons immédiatement que nos députés habituels sont en vacances. Ces projets de loi sont véritablement discutés... mais dans le cadre d'un parlement fictif, le Parlement Jeunesse.

Depuis hier, et jusqu'au 30 décembre, 80 jeunes de 18 à 25 ans, pour la plupart étudiants en sciences humaines, en droit, en sciences politiques, occupent en effet l'Assemblée Nationale, pour vivre une expérience collective unique.

Et s'il faut en croire le « premier ministre » Denis Simard, un finissant en Histoire de l'Université de Montréal, et le « leader du gouvernement », Hélène Gagnon, une étudiante en droit à l'Université McGill, une telle expérience démontre que la génération de 20 ans n'a pas peur de discuter des enjeux socio-politiques les plus délicats.

Le Parlement Jeunesse du Québec (PJQ) existe depuis 40 ans, mais ce n'est que depuis le début des années 80 qu'il a graduellement occupé l'Assemblée Nationale, qu'il s'est doté d'une constitution autonome et qu'il a mis sur pied des parlements régionaux, avec l'objectif d'envahir de plus en plus la place publique.

L'organisme veut faire connaître aux jeunes le fonctionnement de nos institutions démocratiques. « C'est une expérience très intense, explique Denis Simard, qui participe à ce Parlement depuis quatre ans. La différence entre la réalité et la fiction n'existe plus, on discute pendant les heures de repas, on discute le soir à

l'hôtel, on finit par croire qu'on peut changer le Québec avec nos projets de loi! »

Hélène Gagnon fait remarquer que ces 80 jeunes sont tellement passionnés qu'ils n'hésitent pas à sacrifier vacances, fêtes familiales et réceptions de Noël pour embarquer dans ce grand jeu collectif.

Le PJQ est un organisme non-partisan, sans but lucratif. À chaque année, à la fin de la « session », les participants élisent entre eux, et pour un an, un premier ministre, un chef de l'opposition et deux leaders du gouvernement, qui dirigeront les débats l'année suivante.

Ces jeunes ont prêté serment hier au Salon Rouge. Ensuite, pendant 4 jours, ils tiendront des caucus de députés, siègeront en Chambre, participeront à des commissions parlementaires. La simulation sera complète. Ils utiliseront les locaux de l'Assemblée nationale, ses services techniques. Denis Simard soutient même que plusieurs employés de l'Assemblée se font un plaisir d'entrer au travail entre Noël et le Jour de l'an tellement ils apprécient ce vent d'air frais.

Russel Williams, le « vrai » député libéral de la « vraie » circonscription de Nelligan, a d'ailleurs servi hier de lieutenant-gouverneur lors de l'assisteration. Le public, lui, pourra assister aux débats aujourd'hui et demain.

Mais le PJQ présente une différence majeure avec la réalité : la solidarité ministérielle et la ligne de parti n'existent pas. Chaque jeune

défend son point de vue individuellement, et apprend à composer avec l'opinion des autres.

On imagine d'ailleurs la crise médiatique si les 4 projets de loi préparés par ces jeunes étaient vraiment proposés par un vrai gouvernement. « Nous avons voulu présenter des projets controversés justement pour créer un vrai débat, explique Denis Simard. Dans nos parlements en général, les élus ne semblent pas vouloir susciter de débats, ils cherchent plutôt des consensus administratifs. »

« Ils ont plutôt tendance à aborder les problèmes quand ils sont poussés dans le dos », précise Hélène Gagnon.

« Si nous étions au pouvoir, ajoute Denis Simard, nous ferions une réforme parlementaire qui permettrait aux partis qui ont obtenu plus de 10 % des intentions de vote d'obtenir des sièges en proportionnelle. Et il faudrait absolument permettre plus de liberté d'expression aux députés. »

Idealistes ? Ils ne s'en cachent pas. Comme ils ne craignent aucunement d'être désabusés par le « cirque parlementaire », bien réel celui-là. « C'est à notre génération de changer les règles du jeu. Il faut foncer », explique Hélène Gagnon.

« Dans la génération du baby-boom on nous étiquette souvent comme incapables de nous rassembler, sans enthousiasme, sans envergure et sans idées, ajoute Denis Simard. Je suis tanné d'entendre ça, et j'affirme que nous irons beaucoup

plus loin ».

« Nous sommes à la recherche de valeurs humaines, nous avons l'intelligence des enjeux sociaux et en même temps nous sommes pragmatiques, ajoute-t-il. Ce qui s'est passé par suite de la tuerie à Polytechnique le démontre : il y a une sorte de solidarité nouvelle et inébranlable chez les jeunes, que le Québec est en train de comprendre. »

Champigny

LES PRIX SONT TROUVÉS COUPABLES...!

SENTENCE :

TOUS LES PRIX SONT RÉDUITS DE 25%

ET PLUS ...

9,95

9,95

13,95

13,95

Où est Charlie? Le voyage fantastique, Martin Handford, Grond, rég: 16,50

Trudeau le Québécois, Michel Vastel, Éditions de l'Homme, rég: 21,95

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. PROMOTION EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1989 À 17 H. ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT. NOS COUPONS RABAIS NE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS POUR ACHETER DES LIVRES EN RÉDUCTION. POUR VOTRE BÉNÉFICE, LES COUPONS RABAIS EXPIRANT LE 31 DÉCEMBRE 1989 SERONT ACCEPTÉS JUSQU'AU 15 JANVIER 1990.

Champigny

LIBRAIRIE CHAMPIGNY INC., 4474, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL (QC) H2J 2L1
TÉL.: (514) 844-2587

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Santé et Services sociaux Québec

ADAGIO Collection

RW
RAYMOND WEIL
GENÈVE
LE TEMPS CRÉATEUR

BIJOUTERIE CLAUDE GOUGEON
3116, rue Masson
721-0410

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Ceausescu brave ses juges

BELGRADE (Reuter) — La télévision roumaine a diffusé hier soir le film du procès du couple Ceausescu, au cours duquel l'ex-président roumain est resté inflexible face au tribunal militaire qui l'a condamné à mort.

« Je ne reconnais pas ce tribunal. Lisez la constitution », a lancé Ceausescu à l'adresse de ses juges. « Nous avons lu la constitution », a répondu une voix off. « Nous la connaissons mieux que vous », « Je ne répondrai à aucune de vos questions », a répliqué Ceausescu.

Les juges de Ceausescu, exécuté lundi avec sa femme Elena au terme du procès, n'ont pas été montrés à l'écran.

Ceausescu et sa femme, capturés vendredi après l'insurrection qui a renversé leur régime, étaient pendant toute la durée du procès assis derrière deux tables disposées en angle droit. « Je ne répondrai pas. Je ne signerai rien. Je ne reconnaitrai pas cette cour », a dit l'ancien dictateur.

« Qui a ordonné de tirer sur le peuple? », a demandé l'un des juges. « Je ne répondrai à aucune question », a répliqué Ceausescu. « N'interprétez pas mon silence comme une réponse ». De temps à autre, il touchait la main de son épouse Elena, dont le visage ne trahissait aucune émotion.

À aucun moment la télévision n'a montré ceux auxquels le couple faisait face. Un image fixe apparaissait à l'écran chaque fois que le caméraman, apparemment un amateur, élargissait son plan ou se tournait vers les juges. « Je ne répondrai que devant la classe ouvrière », a encore dit l'ancien président, qui regardait souvent le plafond d'un air exaspéré.

« Je parlerai au peuple. Je répondrai à la classe ouvrière ». « Le peuple ne manquait de rien ». « Le peuple doit lutter pour détruire cette bande qui, avec l'aide de puissances étrangères, veut détruire le pays et a perpétré un coup d'État », a crié Ceausescu en agitant le bras et en pointant le doigt. Elena laissait parfois échapper un sourire las et lâchait quelques phrases, qui n'ont pas été traduites.

« Qu'est-ce qui vous a poussés à plonger le peuple dans l'état actuel? », a demandé un juge. « Même les paysans n'avaient pas assez de blé et ils devaient venir à Bucarest pour acheter du pain. Pourquoi fallait-il que le peuple soit affamé? » « C'est un mensonge », a répliqué l'ex-président.

« Réfléchissez. C'est un mensonge et cela prouve le manque de patriotisme que l'on observe actuellement dans le pays ».



Le nouveau président roumain, Ion Iliescu, à gauche, en compagnie du nouveau premier ministre, Petre Roman, à droite.

Les Roumains se grisent de paroles

BUCAREST (Reuter) — Après 24 ans de silence sous le règne de Nicolae Ceausescu, les Roumains saisissent la moindre chance de parler. Mais la paranoïa créée par le régime du Conducator exécuté lundi a laissé des traces.

« Ne partez pas, je veux parler. On nous a interdit de parler à des étrangers pendant 24 ans, et j'ai tellement de choses à dire », supplie un habitant de Bucarest. « Nous savions tous que les étrangers étaient surveillés tout le temps et que leur parler était dangereux », dit un autre à un journaliste de Reuter qu'il a arrêté dans la rue.

Un soldat tire sur la manche du journaliste. « Ne partez pas. Vous ne vous rendez pas compte de ce que c'est que de n'avoir pas parlé au monde extérieur pendant tant d'années », dit-il.

Le régime de Ceausescu avait inculqué une telle paranoïa, que peu de Roumains osaient avoir des contacts avec des étrangers, de peur de mettre leur carrière ou leur sécurité en danger.

Mais si les Roumains sont main-

tenant ravis de voir des Occidentaux, ils regardent parfois les étrangers avec suspicion, depuis que des informations ont fait état de la présence d'Arabes parmi les partisans de Ceausescu qui ont tué des dizaines de milliers de personnes en 10 jours.

C'est dans le métro, où des étudiants appliquent de strictes mesures de sécurité pour prévenir des attaques par les forces restées loyales à Ceausescu, que les étrangers sont regardés avec le plus de méfiance. Les Européens et les Américains, d'abord bien accueillis par les étudiants, sont maintenant interpellés et interrogés.

Hier, un soldat a menacé de son arme un journaliste de Reuter.

Par ailleurs, dès son entrée en fonction, le nouveau gouvernement roumain a pris hier plusieurs mesures d'urgence pour réduire la pénurie alimentaire chronique et abolir les lois les plus impopulaires de l'ère Ceausescu.

Le gouvernement a annoncé, par le biais de la télévision, la levée du rationnement des denrées alimentaires de base et l'abolition du décret

sur la « systématisation des villages », qui prévoyait la déportation de milliers de paysans dans des centres agro-industriels.

L'annulation d'un décret de 1984 sur l'enregistrement obligatoire de toutes les machines à écrire - une mesure destinée à empêcher la distribution des écrits dissidents - figure également parmi les premières réformes annoncées au nom du président par interim Ion Iliescu.

Le gouvernement a en outre promis un assouplissement des restrictions sur les voyages à l'étranger.



Une économie dévastée par les privations

Vienne (AFP) — La Roumanie est un pays ruiné par les économies forcées décidées par l'ancien dictateur Nicolas Ceausescu mais qui, paradoxalement, va avoir des possibilités d'emprunter à l'Occident puisqu'elle est le seul pays de l'Est à ne pas avoir de dette extérieure.

Le Conducator a appliqué à son pays de 23 millions d'habitants, jadis le grenier à blé de l'Europe de l'Est, les principes économiques staliniens : priorité absolue à l'industrie lourde, collectivisation rigoureuse de l'agriculture, plan et centralisation qui ne laissent aucune chance à la moindre initiative privée.

En même temps, Nicolae Ceausescu, se sentant menacé dans son indépendance nationale, a décidé, à partir de 1982, un programme de remboursement accéléré de sa dette extérieure, qui atteignait à l'époque 10 milliards \$ et a été, selon ses dires, « entièrement remboursée en mars dernier ». Ce mélange explosif de centralisme excessif, de bureaucratisme et de restriction de la consommation intérieure au profit de l'exportation a ruiné le pays en l'espace de quelques années et a entraîné le rationnement des produits alimentaires de base et de l'énergie électrique et du chauffage pour les particuliers.

Quelques chiffres sont éloquentes. Entre 1980 et 1988, les achats roumains dans les pays de l'OCDE sont tombés de 4 à 1,3 milliards \$. Durant la même période les exportations passaient de 3,4 à 4 milliards \$, soit un excédent commercial de près de 3 milliards \$, servant exclusivement à rembourser la dette extérieure alors que les Roumains avaient de plus en plus faim et froid.

C'est vers l'Est que partent les richesses roumaines, c'est-à-dire les

produits alimentaires dont 70 % sont exportés vers l'Union soviétique. En échange, Moscou promet de doubler ses livraisons de gaz et d'électricité. Mais cette dépendance à l'égard du marché soviétique appauvrit l'économie roumaine qui ne dispose plus de pièces détachées et de technologie occidentale.

Les sociétés occidentales, qui s'étaient implantées en Roumanie dans les années 1970, partent les unes après les autres (Renault, Citroën, Siemens, Thomson). Les sociétés mixtes, en forte expansion dans les autres pays de l'Est, ont pratiquement disparu en Roumanie.

Le nouveau pouvoir a annoncé dès vendredi soir qu'il voulait rétablir l'économie de marché.

Première décisions concrètes : les ensembles agro-industriels, mis en place par Ceausescu, vont être démolis, ce qui permettra aux paysans de rester dans leurs villages.

Parallèlement les coopératives de production vont être aménagées pour permettre aux paysans de disposer partiellement de leurs terres.

Enfin les projets de prestige, chers au Conducator — l'avenue présidentielle à Bucarest, l'autoroute transcarpatienne, le canal reliant Bucarest à la Mer Noire — vont être abandonnés.

L'un des premières décisions du Conseil du Front de salut national sur le plan économique sera de reprendre le dialogue avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour obtenir des crédits. Ce qui ne devrait pas être trop difficile puisque la Roumanie n'a pratiquement plus de dette extérieure et qu'elle dispose d'un riche sous-sol : 10 millions de tonnes de pétrole extraits par an, 47 millions de tonnes de charbon.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CTC.90324.A
pour 14 h heure locale
le mardi 16 janvier 1990

Comité de Nicolet

FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU CHANTIER DU POSTE NICOLET

Admissibilité :
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission :
10 000 \$

Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction

Approvisionnement et Services

Achats et Contrats
855, rue Ste-Catherine est
3^e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements :
(514) 289-5903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télécopieur et/ou de télécopieur (fax) lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats et Contrats
Jean-Yves Bureau ing.

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er septembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Publicité Flashmedia Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 8ème jour de décembre 1989, sous le numéro 427392.

Le 13e jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 octobre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2631-7271 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 11e jour de décembre 1989 sous le numéro 422791.

Le 15ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PARIS FANTASIE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12e jour de décembre 1989 sous le numéro 396566.

Le 18e jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VALBOIS CONSTRUCTION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5e jour de décembre 1989 sous le numéro 422571.

Le 7e jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 décembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à M.A.T. VOYAGES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er jour de février 1989 sous le numéro 411948.

Le 10e jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 octobre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LE GROUPE FULLER JANKS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 29ème jour de novembre 1989 sous le numéro 422365.

Le 15ème jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 147511 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 23ème jour de janvier 1989 sous le numéro 4115311.

Le 16e jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 142540 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5e jour de décembre 1989 sous le numéro 422571.

Le 7e jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INVESTISSEMENTS BUTTINO INC./BUTTINO INVESTMENTS INC. TRADING AS LES INDUSTRIES UCANA a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5e jour de décembre 1989 sous le numéro 422573.

Le 7e jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 142540 CANADA INC. Trading under the name of LES TISSUS BONATA (1986)/BONATA FABRICS (1986) a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5e jour de décembre 1989 sous le numéro 422572.

Le 7e jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à JEM-LOR CONSTRUCTION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5e jour de décembre 1989 sous le numéro 422570.

Le 7e jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 novembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à VALBOIS CONSTRUCTION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5e jour de décembre 1989 sous le numéro 422571.

Le 7e jour de décembre 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), No. 500-02-02078-890. GUS CANADA DIVISION LÉGARE, partie demanderesse, vs. TAL-PORTES & FENÊTRES JEAN TALON INC., défenderesse. Le 10 janvier 1990 à 10h00 au 1149, Pl. Quevillier, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUC DUVAL, saisis en cette cause, consistant en : 1 tablette Sony et acc., 1 vidéo cassette VHS Electrolux, 1 système de son Sony et acc., 1 bibliothèque mélamine blanche, 2 causeuses grises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Etude Valade & Associés Huissiers, 221 De la Commune Ouest, suite 202, Vieux-Montréal, Québec, H2Y 2C9. Tél. 987-7683. Montréal, le 21 décembre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), No. 500-02-02078-890. ASSURANCE JEAN-GUY POULIN & ASS. INC., partie demanderesse, vs. HARRY CAN-TAVE, partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE le 3 janvier 1990 à 10h00 au domicile du défendeur, au no 575, rue Paré, en la cité d'Auteuil, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 four micro-ondes Toshiba, sofa en tissu bleu, causeuse en tissu bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Etude Valade & Associés Huissiers, 221 De la Commune Ouest, suite 202, Vieux-Montréal, Québec, H2Y 2C9. Tél. 987-7683. Montréal, le 21 décembre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), No. 500-02-02078-890. ASSURANCE JEAN-GUY POULIN & ASS. INC., partie demanderesse, vs. HARRY CAN-TAVE, partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE le 3 janvier 1990 à 10h00 au domicile du défendeur, au no 575, rue Paré, en la cité d'Auteuil, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 four micro-ondes Toshiba, 1 tablette Sony et acc., 1 vidéo cassette VHS Electrolux, 1 système de son Sony et acc., 1 bibliothèque mélamine blanche, 2 causeuses grises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Etude Valade & Associés Huissiers, 221 De la Commune Ouest, suite 202, Vieux-Montréal, Québec, H2Y 2C9. Tél. 987-7683. Montréal, le 21 décembre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), No. 500-02-02078-890. ASSURANCE JEAN-GUY POULIN & ASS. INC., partie demanderesse, vs. HARRY CAN-TAVE, partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE le 3 janvier 1990 à 10h00 au domicile du défendeur, au no 575, rue Paré, en la cité d'Auteuil, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 four micro-ondes Toshiba, 1 tablette Sony et acc., 1 vidéo cassette VHS Electrolux, 1 système de son Sony et acc., 1 bibliothèque mélamine blanche, 2 causeuses grises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Etude Valade & Associés Huissiers, 221 De la Commune Ouest, suite 202, Vieux-Montréal, Québec, H2Y 2C9. Tél. 987-7683. Montréal, le 21 décembre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), No. 500-02-02078-890. GUS CANADA DIVISION LÉGARE, partie demanderesse, vs. TAL-PORTES & FENÊTRES JEAN TALON INC., défenderesse. Le 10 janvier 1990 à 10h00 au domicile du défendeur, au no 789, rue Asselin, en la cité de Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 tablette Sony et acc., 1 vidéo cassette VHS Electrolux, 1 système de son Sony et acc., 1 bibliothèque mélamine blanche, 2 causeuses grises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Etude Valade & Associés Huissiers, 221 De la Commune Ouest, suite 202, Vieux-Montréal, Québec, H2Y 2C9. Tél. 987-7683. Montréal, le 21 décembre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), No. 500-02-02078-890. IMPRIMERIE COOK CANADA LTEE, demanderesse, vs. TAL-PORTES & FENÊTRES JEAN TALON INC., défenderesse. Le 10 janvier 1990 à 10h00 au domicile du défendeur, au no 731A, Avenue Montclair, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 bain ovale, 1 photocopieur Xerox, 1 réfrigérateur HotPoint, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Etude Valade & Associés Huissiers, 221 De la Commune Ouest, suite 202, Vieux-Montréal, Québec, H2Y 2C9. Tél. 987-7683. Montréal, le 21 décembre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), No. 500-02-02078-890. DISTRIBUTIONS OCHTS INC., partie demanderesse, vs. CLAUDE SIMARD ENR., partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE le 3 janvier 1990 à 10h00 au domicile du défendeur, au no 315, rue Des Jumeaux, en la cité de Lavaltrie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, saisis en cette cause, consistant en : Véhicule automobile AMC Eagle 1980 couleur brun, véhicule Audi 5000 Turbo 1982, couleur gris, tente rotative Starcraft & accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Etude Valade & Associés Huissiers, 221 De la Commune Ouest, suite 202, Vieux-Montréal, Québec, H2Y 2C9. Tél. 987-7683. Montréal, le 21 décembre 1989.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (CHAMBRE CIVILE), No. 500-02-02078-890. ASSURANCE JEAN-GUY POULIN & ASS. INC., partie demanderesse, vs. HARRY CAN-TAVE, partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE le 3 janvier 1990 à 10h00 au domicile du défendeur, au no 575, rue Paré, en la cité d'Auteuil, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 four micro-ondes Toshiba, 1 tablette Sony et acc., 1 vidéo cassette VHS Electrolux, 1 système de son Sony et acc., 1 bibliothèque mélamine blanche, 2 causeuses grises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Etude Valade & Associés Huissiers, 221 De la Commune Ouest, suite 202, Vieux-Montréal, Québec, H2Y 2C9. Tél. 987-7683. Montréal, le 21 décembre 1989.

loto-québec Résultats

Tirage du 89-12-25

9	12	13	14	16
21	22	25	28	30
34	47	48	54	58
61	62	64	65	66

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 89-12-27

Lot	Lot	Lot
Catégorie (mise de 15)	Catégorie (mise de 15)	Catégorie (mise de 15)
10/10 200 000 \$	8/8 25 000 \$	6/6 1 000 \$
9/10 5 000 \$	7/8 200 \$	5/6 25 \$
8/10 200 \$	6/8 10 \$	
7/10 25 \$	5/7 5 000 \$	5/5 250 \$
6/10 5 \$	4/7 50 \$	4/5 5 \$
	3/7 5 \$	3/4 100 \$
9/9 50 000 \$	5/7 5 \$	4/3 25 \$
8/9 1 000 \$		3/3 7 \$
7/9 100 \$		
6/9 5 \$		

laMini Résultats

Tirage du 89-12-22

20 Voyages à Disney World* (numéros non décomposables)

Numéros	Lots		
469598	50 000 \$	391T463	126X424
69598	5 000 \$	188P711	528T661
9598	250 \$	684T245	719X771
598	25 \$	404P558	395U151
98	5 \$	152T250	471U095
		201T196	606U845
		346T023	643U739

* Chaque voyage est échangeable contre un lot de 5 000 \$

100 lots bonis de 250 \$ chacun (nos non décomposables)

120P969	655P181	364T939	658T298	553U768	619X887
137P172	699P273	370T419	659T812	663U825	647X426
141P988	700P357	379T715	772T739	688U741	757X768
149P283	715P487	404T004	779T829	721U825	760X025
149P572	734P732	413T464	138U589	745U745	188Y001
193P012	755P996	439T160	150U478	108X217	218Y622
204P352	768P112	464T647	163U262	224X968	254Y662
207P073	780P980	499T058	182U106	258X382	305Y310
233P666	786P822	511T737	183U766	330X816	361Y438
310P162	114T461	533T733	194U080	336X751	514Y752
407P449	128T888	545T342	252U379	362X641	590Y975
454P168	132T873	582T788	294U189	379X788	647Y358
498P804	164T148	605T071	318U450	442X515	686Y682
586P847	199T863	610T730	320U265	450X327	688Y757
589P859	248T401	625T256	402U308	515X661	695Y155
615P102	254T791	635T816	429U076	578X560	733Y117
620P679	260T307	641T070	449U582		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

120 autres lots bonis le vendredi 29 décembre

Ville de Montréal

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS

Avis public est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 27 novembre 1989, séance du 30 novembre 1989, a adopté les règlements suivants:

Règlement 8353 — Règlement autorisant un emprunt de 37 390 034 \$ pour dépenses en capital.

L'avis de la Communauté urbaine de Montréal sur le règlement 8353 a été donné le 14 décembre 1989. Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 20 décembre 1989.

Règlement 8354 — Règlement autorisant un emprunt de 6 403 435,54 \$, pour la construction de conduits souterrains et les modifications à apporter au réseau municipal de conduits souterrains sous surveillance de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal.

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 20 décembre 1989.

Règlement 8375 — Règlement autorisant un emprunt 31 396 123,66 \$ pour dépenses en capital.

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 20 décembre 1989.

Règlement 8371 — Règlement relatif à un garage.

Hôtel de Ville
Montréal, le 21 décembre 1989

Léon Laberge
Le greffier de la Ville

AVIS PUBLICS

POUR VOS RÉSERVATIONS VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC

PIERRETTE ROUSSEAU ou SYLVIE LAPORTE

HEURE DE TOMBÉE: 15h30 POUR PUBLICATION

2 JOURS PLUS TARD

286-1200

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

« N'oubliez pas l'Albanie »

PARIS (AFP) — Le collectif des associations de réfugiés albanais en France s'insurge dans un communiqué contre « l'éternel oubli des droits de l'homme et la situation des conditions de vie et la situation des droits de l'homme en Albanie sont plus dramatiques encore que dans la Roumanie de Ceausescu. »

« D'épuration en épuration, déclare-t-il, l'Albanie entière est devenue un véritable camp d'internement et les libertés fondamentales y ont constamment été bafouées depuis 1945 ». Le collectif évoque également le sort des Albanais du Kosovo en Yougoslavie, seul territoire d'Europe où règne l'état d'exception, et ce depuis février 1989 et où les Albanais sont privés des libertés élémentaires et vivent quotidiennement sous la pression des unités spéciales et de 15 000 militaires. De son côté le prétendant au trône d'Albanie, Leka Ier — qui vit en Afrique du Sud — a lancé hier un appel à ses concitoyens, leur demandant de profiter des événements qui ont secoué les pays de l'Europe de l'Est pour se « soulever dans l'unité et la cohésion contre le régime tyrannique et athée qui dirige le pays ».



PHOTO AP

Des milliers de Lituaniens ont manifesté hier à Vilnius pour appuyer le Parti communiste local.

Cuba préfère sombrer

LA HAVANE (Reuter) — Cuba préférerait sombrer dans la mer des Caraïbes qu'abandonner le socialisme, a déclaré hier l'Assemblée nationale de La Havane. « L'Assemblée nationale a juré aujourd'hui sur la mémoire des héros de la Nation que l'île sombrerait dans la mer avant de permettre le renversement des drapeaux de la révolution et du socialisme », a-t-elle souligné dans une résolution reprise par l'agence officielle cubaine AIN. Le président Fidel Castro a fermement condamné la vague de démocratisation qui balaye l'Europe de l'Est depuis l'automne. L'Assemblée a réaffirmé les articles clés de la constitution cubaine, qui définissent Cuba comme un État socialiste et le Parti communiste comme « l'avant-garde marxiste-léniniste de la classe ouvrière », au rôle moteur dans la société et l'État.

Pacifiste au Parlement

JÉRUSALEM (AFP) — Le pacifiste israélien Abie Nathan, qui purge une peine de six mois de prison, s'est rendu hier au Parlement israélien à Jérusalem à l'occasion d'une permission que lui ont accordée les autorités pénitentiaires, a-t-on appris de sources parlementaires israéliennes. M. Nathan, qui avait été condamné début octobre à six mois de prison ferme et un an avec sursis pour « avoir eu des contacts avec une organisation terroriste », avait été invité à la Knesset par le Mouvement des Droits civiques (Ratz, cinq députés), a-t-on précisé de mêmes sources. La démarche de M. Nathan au Parlement a pour but de convaincre les députés d'abroger l'amendement voté en 1986 sur les menées terroristes et interdisant « tout contact entre Israéliens et membres d'une organisation terroriste ». M. Nathan avait été condamné pour avoir rencontré le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, en 1988 à Tunis.

Yémen du Nord

SANAA (AFP) — Le président nord-yéménite, le colonel Ali Abdallah Saleh, a lancé hier soir un appel à l'opposition, qui se trouve notamment au Yémen du Sud, à « regagner son pays pour participer à l'action politique du Yémen unifié », lors d'une conférence de presse à la fin des travaux du sommet inter-yéménite. « Toutes les forces politiques (présentes notamment au Yémen du Sud) sont appelées à regagner leur pays afin de participer à l'action politique du Yémen unifié et de soutenir les efforts visant à l'unification », a affirmé le président nord-yéménite, dont la conférence de presse a été retransmise par la télévision de Sanaa. Le président nord-yéménite et le numéro un sud-yéménite, M. Ali Salem Al-Baid, ont décidé hier au terme de leur sommet de « gracier tous les détenus politiques dans le nord et le sud Yémen ».

Bulgarie

SOFIA (Reuter) — Les dirigeants communistes bulgares ont promis hier d'engager des négociations avec l'opposition dès le début de l'année prochaine. Selon l'agence officielle BTA, le Bureau politique du Parti communiste bulgare a accepté de discuter de réformes politiques avec les mouvements indépendants récemment créés. Quelque 5000 personnes ont manifesté lundi à Sofia pour réclamer la démission de la direction du Parti et la dissolution du Parlement. L'un des principaux mouvements d'opposition, le syndicat libre Podkrepa (Soutien), avait de son côté menacé d'organiser une grève générale de deux heures pour hâter la tenue de ces tables rondes.

Les réformistes contrôlent le pouvoir en Algérie

d'après AFP et Reuter

ALGER — Le Comité central du FLN (au pouvoir) a élu lundi, à l'issue de sa première session tenue au Palais des Nations, près d'Alger, un bureau politique de 15 membres, dont le tiers est composé de membres du gouvernement ardents défenseurs des réformes politiques et économiques engagées en Algérie, relèvent les observateurs.

L'élection de ce Bureau politique, proposé par le président Chadli Bendjedid, constitue aux yeux des mêmes observateurs, non seulement un franc succès pour le chef de l'État algérien, mais aussi pour le premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, chargé de mener à bien les réformes.

En effet, non seulement M. Hamrouche fait partie lui-même du BP, mais il a pu y placer quatre de ses ministres, ce qui devrait lui permettre d'avoir les coudées franches pour poursuivre son action.

Le ministre de l'Économie et des Finances, M. Ghazi Hidouci, cheville ouvrière des réformes économiques, figure aux côtés du chef de la diplomatie algérienne M. Sid-Ahmed Ghazali dans l'instance exécutive du FLN. Deux autres membres de l'équipe de M. Hamrouche, MM. Abdelkader Bendaoud (Agriculture) et Ali Benflis (Justice) qui, de leurs côtés, impriment à leurs ministères de profondes réformes, siègent au BP.

Les autres membres du Bureau politique, dont la création a été décidée par le dernier congrès du FLN

en remplacement du secrétariat exécutif du CC, sont pour la plupart des cadres du Parti. Certains d'entre eux avaient, dans le passé, assumé des postes ministériels dans différents gouvernements.

Par ailleurs, dans une apparente mise en garde aux musulmans intégristes, le parti au pouvoir, a dénoncé les dangers de la violence et du terrorisme intellectuel. Le FLN s'est aussi engagé à mettre en oeuvre les réformes visant à transformer le système politique de parti unique en une démocratie pluraliste.

Dans un communiqué émis lundi soir et répercuté en partie par la télévision, le parti met en garde la population contre « les dangers de violence, toutes les formes de terrorisme intellectuel, les pratiques anarchiques et tout ce qui affecte la sécurité des citoyens et la stabilité de la société ».

Jeudi dernier, environ 300 000 manifestants avaient défilé dans Alger en brandissant le Coran et des pancartes réclamant une application stricte des préceptes de l'islam. Selon les diplomates, les activistes musulmans sont devenus une force politique majeure sous la direction du Front islamique de salut, l'un des nombreux partis apparus depuis que le président Chadli Bendjedid a commencé à abolir le système de parti unique, à la suite d'émeutes meurtrières en octobre 1988.

Le Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS, communiste) a récemment invité tous les partis à s'unir contre le danger fasciste en dénonçant les forces obscurantistes qui veulent imposer une société médiévale.

CAMPAGNE PENSEZ À NOS

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

EUROPE

Paris, aller et retour... 399\$
Paris aller simple à partir de... 250\$
Londres... 439\$
Bruxelles... 379\$
Montréal-Nice-Nantes
Caraïbes, ski etc.

AIR FRANCE-KLM - SABENA - NATIONAL AIR CANADA - AIR TRANSAT - WARDAIR

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

ACHAT - RACHAT LOCATION - VENTE

Transport automobile/Europe Permis international Location app./Côte d'Azur Billets train et Eurail Pass

Air Auto — Spécial avec ou sans billets d'avion Citroën 2 CV 498\$ • Citroën AX11RE 597\$ • Citroën BX 19DPS 719\$ • BX16TRS automatique 871\$ • BX19RD station-wagon 871\$ • BX19TRD 871\$ • Renault 5 SL 619\$ • Renault 19 GTS 999\$ • Renault 21 • Nissan Micra automatique 735\$ • CX25 Combi D 9 sièges 2 088\$ • Camping car 1 199\$. Choix de modèles automatiques, livraison gratuite à l'aéroport (BRU). Spéciaux pour Paris.

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES

Avions-billets pour croisières - Eurailpass pour chemins de fer européens - Forfaits vers Hawaï et Cuba - Les Antilles et les Caraïbes.

SPECIAL-AUTO TOURING CLUB DE FRANCE

1470, rue Peel (métro Peel), suite 721
Tél.: 281-1040 Permis du Québec

Secrétaire à la publicité

Le service des ventes publicitaires du DEVOIR est à la recherche d'un(e) secrétaire.

EXIGENCES

Secondaire V, dactylo min. 55 mots/minute, connaissance parfaite du français et très bonne connaissance de l'anglais, parlé et écrit.

Une connaissance pratique des logiciels Word, File et Excel de Apple serait un atout.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées d'acheminer celle-ci au plus tard le 5 janvier prochain, à l'attention de:

Dir. de la publicité
LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal, Qc
H2Y 1X1

Prière de ne pas téléphoner.

Gorbatchev ira en Lituanie

La sécession du PC local provoque la colère

MOSCOU (Reuter) — Les dirigeants du Parti communiste soviétique ont apporté hier leur soutien massif au président Mikhaïl Gorbatchev qui a fustigé la décision du PC lituanien de former un parti indépendant, mais ils n'ont pas tranché sur l'attitude à adopter.

L'idéologue du parti Vadim Medvedev a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'une délégation de haut niveau, avec à sa tête Gorbatchev lui-même, se rendrait en Lituanie. Il n'a pas dit quand la visite aurait lieu.

Une résolution adoptée hier prévoit de convoquer à nouveau le plénum du Comité central du PCUS pour prendre la décision qui s'imposera, a dit Medvedev. La position de Gorbatchev a été approuvée par le Parti dans son ensemble, a-t-il ajouté.

L'agence Tass a diffusé un extrait de la résolution du plénum, demandant aux responsables des fédérations locales et régionales du Parti de « prendre note (de la position du président et d'en) tirer les conclusions » nécessaires. Gorbatchev a refusé de reconnaître la décision du Parti communiste lituanien de former un parti indépendant de Moscou

et réaffirmé son intention de préserver l'unité du PCUS et de l'Union soviétique.

« Il nous faut éviter toute ambiguïté et être franc. La direction actuelle du PCUS et de l'État n'autorisera pas la désagrégation de l'URSS », a dit Gorbatchev, selon une dépêche de l'agence Tass hier. Le Comité central du PCUS était réuni hier, pour la seconde journée consécutive, afin d'étudier la décision historique du Parti de la République lituanienne.

Dans son discours prononcé lundi, Gorbatchev a rappelé que, pour lui, la décision prise par la Lituanie la semaine dernière était nulle et non avenue.

Même la perestroïka a des limites, et il n'est pas question de mettre en cause l'unité du Parti communiste soviétique, a-t-il souligné. « Si nous franchissons cette ligne, alors on peut dire que l'on cherche délibérément à disloquer l'Union soviétique ». La décision lituanienne est illégitime car les délégués présents au congrès de Vilnius n'ont pas le droit de proclamer un parti communiste indépendant, a expliqué le chef du PCUS.

« Ce qui signifie que le Parti com-

muniste de Lituanie faisait et continue de faire partie intégrante du seul Parti communiste d'Union soviétique », a-t-il conclu. Gorbatchev n'a pas fait état de possibles mesures disciplinaires, par exemple l'exclusion des communistes lituaniens, qu'il considère comme des brebis égarées.

Cependant, dans une référence apparente au mouvement Sajudis qui milite pour l'indépendance de la République lituanienne, il a envisagé l'exclusion des mouvements séparatistes qui « encouragent les tensions nationalistes ».

Gorbatchev n'a pas caché que certains, au sein du PCUS, étaient favorables à des sanctions à l'encontre de Vilnius. Il a reconnu que les Lituaniens avaient des partisans au sein du Parti — des communistes qui pensent que d'autres républiques ne tarderont pas à suivre la même voie. « C'est bien ce que je crains, a ajouté Gorbatchev : que la décision lituanienne soit la première étape vers la désintégration du Parti communiste soviétique, qui est le ciment d'un immense État multi-national. Une telle décision menacerait le mouvement de réformes en URSS et la paix dans le monde », a conclu Gorbatchev.

L'aviation israélienne frappe au Liban et fait sept morts

BEYROUTH (Reuter) — Deux attaques successives de l'armée israélienne hier contre le siège et des bases du Parti communiste libanais dans le Sud-Liban ont fait au moins sept morts et 24 blessés.

Deux missiles air-sol tirés par quatre chasseurs israéliens ont atteint le siège du parti à Rmaileh, à 35 km au sud de Beyrouth, dans une zone contrôlée par la Syrie, faisant au moins cinq morts et une vingtaine de blessés, a-t-on appris de source médicale et proche des services de sécurité libanais.

Selon des sources proches des services de sécurité libanais dans le sud du pays, l'immeuble de cinq étages, qui sert également d'infirmier, a été partiellement détruit. Les chasseurs israéliens ont essuyé des tirs de l'artillerie anti-aérienne mais aucun n'a été touché.

En Israël, un porte-parole militaire a confirmé le raid aérien et a annoncé la diffusion imminente d'un communiqué. Ce raid, le 16e lancé par Israël au Liban cette année, a fait suite à une vaste opération lancée dans la nuit par des parachutis-

tes israéliens contre une base du PC dans le village de Nabi Safi, à 30 km au nord de la frontière israélienne.

Des hélicoptères israéliens avaient en outre bombardé deux autres villages, faisant deux morts parmi les miliciens et quatre blessés. À l'aube, un commando israélien soutenu par quatre chars et huit véhicules blindés de transport de troupes, avait fait une incursion jusqu'au village de Marj al-Zohour, à 13 km au nord de la zone de sécurité mise en place par Israël au Sud-Liban.

Un complot est déjoué au Burkina Faso

ABIDJAN (AFP) — Les services de sécurité burkinabé viennent de déjouer un nouveau complot, le second en trois mois, contre le régime du capitaine Blaise Compaoré qui se durcit à mesure que sont écartés ou éliminés les derniers compagnons de route de la révolution du 4 août 1983, constatent les observateurs.

Plusieurs personnes, dont des « mercenaires étrangers », sont impliqués dans la dernière tentative, ont affirmé lundi soir les autorités burkinabé. Les responsables de la sécurité burkinabé ont présenté à la presse deux ressortissants camerounais — Joseph Mock Sack et Mohamed Salam — qui ont reconnu avoir été engagés par un opposant

burkinabé réfugié au Ghana, le capitaine Boukari Kaboré, présenté comme l'instigateur de ce complot.

Le ministre de la Justice, M. Antoine Komi Sambo, s'est refusé à fournir plus de précisions sur cette affaire, se bornant à déclarer que l'instruction se poursuivait et que les comploteurs seront prochainement traduits en justice.

Les dirigeants burkinabé pourraient toutefois avoir été plus expéditifs. Selon des informations obtenues de bonne source à Ouagadougou, sept personnes auraient en effet été exécutées dans la nuit de dimanche à lundi. Les responsables burkinabé ont formellement démenti ces exécutions.

Trois mois plus tôt, le 18 septembre, les services de sécurité du capitaine Compaoré avaient arrêté et exécuté deux des chefs historiques de la révolution burkinabé, le commandant Jean-Baptiste Lingagni, 43 ans, alors ministre de la Défense et le capitaine Henri Zongo, 42 ans, ministre de la Promotion économique. Les deux hommes avaient été accusés d'avoir voulu renverser le régime et passés par les armes.

Le président Blaise Compaoré est secondé dans son entreprise par deux jeunes officiers : le capitaine Gilbert Dinderé, 30 ans, responsable de la Défense, et le médecin capitaine Arsène Yé Bongnassan, 32 ans, chargé de la propagande.

loto-québec

Provincial Tirage du 89-12-22

NUMÉROS	LOTS
1426694	1 000 000 \$
426694	10 000 \$
26694	1 000 \$
6694	100 \$
694	25 \$
94	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

laMini Tirage du 89-12-22

NUMÉROS	LOTS
469598	50 000 \$
69598	5 000 \$
9598	250 \$
598	25 \$
98	5 \$
46959	1 000 \$
4695	100 \$
469	10 \$

Quotidien Semaine du 89-12-18

	3	4
LUNDI	490	4628
MARDI	882	8679
MERCREDI	874	6950
JEUDI	517	1117
VENDREDI	408	6389
SAMEDI	798	5505

649 Tirage du 89-12-23

No complé-mentaire 28

3	5	10	36	42	45
6/6	1	10 000 000,00 \$			
5/6+	8	160 050,90 \$			
5/6	421	2 325,70 \$			
4/6	25 349	74,30 \$			
3/6	482 312	10 \$			

SELECT Tirage du 89-12-23

No complé-mentaire 39

7	10	22	25	29	32
6/6	0	500 000,00 \$			
5/6+	0	44 577,00 \$			
5/6	47	632,30 \$			
4/6	2 834	47,20 \$			
3/6	43 843	5,00 \$			

MISE-TÔT

14	21	26	40
GAGNANTS			
LOT	159	314,40\$	

VENTES TOTALES: 1 592 729,00 \$
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 600 000,00 \$
Prochain tirage: 89-12-30

RANCO Tirage du 89-12-22

1	2	6	8	9	10	20	27	32	34	
Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage	37	45	48	55	56	57	59	67	68	70

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La médecine planifiée

Les nouvelles corrections de trajectoire qui s'imposent

NE PAS reconnaître que la médecine au Québec évolue depuis deux décennies sous un régime à économie planifiée — à distinguer d'une économie de marché libre — serait s'exposer à ne rien comprendre des débats qui continuent de sévir autour de cette profession.

Planification aura été l'un des mots clés des vingt dernières années, et singulièrement depuis le tournant des années 80. Encore qu'il ne s'agisse pas d'une planification rigide, bureaucratique et aussi étouffante que l'affirment certains écrits polémiques.

Avec l'instauration de l'assurance-maladie, le gouvernement prenait à sa charge la totalité des coûts des services dispensés par les médecins. Cette perspective n'enchantait guère les porte-parole de la profession qui craignaient la mainmise de la technocratie sur l'exercice de la médecine. Mais très rapidement les médecins purent constater les avantages du régime, dont celui de voir fondre, dans leurs états financiers, le poste... des comptes à recevoir et disparaître les mauvaises créances. Il n'y a plus personne aujourd'hui pour remettre en question le régime actuel.

À l'aube des années 90, les médecins sont encore les entrepreneurs libres qu'ils ont toujours été; ils demeurent les seuls « fonctionnaires » qui, tout en étant rémunérés par le gouvernement, conservent l'entière liberté de choix de leur lieu de pratique.

Entière liberté? Enfin, presque...

L'état qui se resserre

Très tôt cependant le gouvernement s'inquiéta de l'évolution d'une note de plus en plus élevée.

C'est par la négociation avec les fédérations syndicales des médecins que le Québec s'attaqua à ce problème. Il en résulta un système absolument unique de rémunération globale basée sur un objectif de revenu moyen qui soulève actuellement beaucoup d'intérêt dans les autres provinces et même aux États-Unis.

Cette question étant résolue, on commença à s'intéresser à l'évolution des effectifs médicaux. Leur nombre d'abord, qui augmentait à un rythme plusieurs fois supérieur à celui d'une population de plus en plus stagnante, entraînant une hausse importante du ratio médecins/habitants. Leur répartition aussi entre omnipraticiens et spécialistes (ces derniers formant 60% des effectifs). C'était au début des années 80. Une double décision gouvernementale s'en suivit: on réduirait le nombre des entrées en médecine et, surtout, on diminuerait le nombre de postes en spécialités, l'objectif étant d'abaisser le pourcentage des spécialistes et de mettre l'accent sur l'omnipraticien, rebaptisée médecine familiale.

Dans le même temps, surgissait un troisième problème. Non pas que la situation fut entièrement nouvelle, mais la population prenait une conscience de plus en plus aiguë des inégalités dans la répartition des services médicaux d'une région à l'autre, et même des pénuries existant ici et là, et pas seulement dans les régions éloignées ou isolées.

Pour des raisons évidentes, les médecins ont toujours eu tendance à s'installer à proximité des hôpitaux universitaires: Montréal, Québec, Sherbrooke. C'était le talon d'Achille d'un régime d'assurance-maladie fondée sur le principe de l'accès égal de tous à des services de même qualité. Pour contrer cette tendance, le gouvernement imposa alors — puisque les syndicats de médecins refusèrent de souscrire à une telle mesure — la rémunération différenciée pour les jeunes médecins: 70% des tarifs s'ils exerçaient dans les grands centres, 115% dans les autres régions. Il s'en suivit un meilleur équilibre dans la répartition des omnipraticiens, mais sans que cette mesure améliorât de façon significative l'accessibilité aux spécialités médicales. D'autres mesures — bourses d'étude, primes d'installation... — se révélèrent également peu efficaces.

Le gouvernement dut se résoudre à donner un autre tour de vis. Ce fut l'opération « effectifs médicaux », une amorce de ce qui pourrait devenir une sorte de contingentement régional du nombre des médecins autorisés à exercer. Bien qu'on soit encore très loin d'un système de contrôle aussi rigoureux, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui, dans les régions universitaires, les hôpitaux, CLSC et centres d'accueil sont soumis à certaines

limites dans le nombre de médecins qui peuvent y pratiquer.

De tout ce débat sur les effectifs médicaux, marqué par une intervention gouvernementale croissante, naquit finalement une table de concertation qui allait permettre l'avènement d'une planification assez largement autogérée.

À cette table, présidée par un haut fonctionnaire du ministère, siègent des représentants des universités, de la corporation professionnelle, des fédérations syndicales, des associations d'établissements de santé, des conseils régionaux de la santé et des services sociaux... Bref, autant de gens qui, jusqu'ici, avaient tendance à s'ignorer mutuellement, chacun poursuivant ses politiques à soi. Que tout ce monde s'assoie à une même table et engage la conversation était déjà un succès...

Surprise! Les travaux de recherche effectués pour le compte de la table de concertation allaient ébranler quelques « certitudes » de trop fraîche date. D'abord ceci: que ce serait un tort de continuer de réduire le rythme de croissance du nombre de médecins. Ensuite: que les mesures prises au cours des dernières années étaient en passe de provoquer quelques pénuries qui risquaient d'aller en s'aggravant dans certaines spécialités médicales.

Le moment était venu de procéder à une nouvelle correction de trajectoire.

Ainsi — sur la foi d'études faites par des consultants du Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS) de l'Université de Montréal — la table de concertation concluait-elle qu'il n'y a pas de raison de penser que le Québec se dirige vers une situation où le nombre des médecins serait excessif. Certes, le ratio médecins/population continuera de s'accroître, mais cette hausse, loin d'être alarmante, ne fera que compenser un certain « tassement » dans le volume de services offerts par les médecins: vieillissement, féminisation, recherche d'une meilleure qualité de vie, tout cela entraîne une baisse du niveau d'activité... Sur un horizon d'une trentaine d'années, il n'y aurait pas lieu d'appréhender un surplus de médecins. Il n'y aurait donc pas lieu, non plus, de procéder à d'autres restrictions de l'entrée dans les facultés de médecine (ni d'en fermer une!). Le nombre des admissions ne devrait donc pas descendre sous la barre des 575 où il se situe présentement.

Deuxième constatation: la politique de restriction des postes en spécialités non seulement ne favorise pas une répartition plus équitable des médecins spécialistes dans les régions où l'on observe des disparités persistantes, mais encore elle risque de provoquer ici et là des pénuries peu souhaitables. Exemple: il semble que l'augmentation du nombre des personnes âgées aura un impact plus grand sur les services offerts par les médecins spécialistes que sur ceux des omnipraticiens (dont les porte-parole syndicaux ont manifesté leur désaccord sur ce point). Il y aurait donc lieu d'ouvrir de nouveaux postes de médecins en voie de spécialisation, du moins dans certaines spécialités et sous condition que les futurs praticiens s'engagent à s'installer en régions. Cette correction permettrait d'amener la proportion des spécialistes à un peu plus de 48% au lieu des 40% comme on l'envisageait depuis dix ans.

O paradoxe de la planification

Le gouvernement s'est finalement laissé vaincre. Ce n'est qu'en juin dernier cependant que le conseil des ministres adopta un arrêté qui, dans le cadre d'un programme triennal, confirmait le nombre des admissions en première année de médecine et portait à 325 le nombre des entrées dans les spécialités. Ce décret, toutefois, précisait que les 70 nouveaux postes seraient réservés à des disciplines menacées de pénurie et que leurs titulaires devraient accepter de s'installer en région sous contrat pendant quatre ans.

C'est alors qu'il se produisit cette chose à peine croyable: à la rentrée de juillet les hôpitaux universitaires n'ont pas réussi à combler la moitié de ces nouveaux postes (31 sur 70). Et même l'objectif de 255 postes réguliers (sans engagement) n'a pas été atteint!

De là les nouvelles corrections qui s'imposent aussitôt qu'on aura percé le mystère de ce demi-échec, par certains côtés ahurissant.

— JEAN FRANCOEUR

Juifs et révolution en URSS

L'ACTUALITÉ

IRWIN COTLER

Le 20 décembre 1989, à Moscou, s'ouvrait le congrès de fondation des Communautés juives de l'URSS. Me Irwin Cotler, juriste de McGill et président d'Inter Amicus, organisation internationale s'occupant de droits humains, y a fait une allocution, dont nous reproduisons quelques extraits. (Traduction LE DEVOIR).

NOUS nous réunissons à l'occasion du premier congrès des communautés juives de l'URSS depuis 1917, en présence de quelques-unes des grandes figures de notre temps, s'agissant de droits humains, tels Vladimir Slepak et Josef Begun, que j'ai le privilège de représenter au fil des nombreuses années qu'ils passèrent en prison et en exil... La cause des Juifs d'URSS comprend certains droits fondamentaux de notre temps comme le droit de quitter (le pays)... et celui de pratiquer sa religion, de vivre sa culture, de préserver son héritage, d'apprendre et d'enseigner sa langue — éléments constitutifs de la dignité humaine...

Nous inaugurons une série de conférences sur les droits humains qui portera les noms de Raul Wallenberg et d'Andrei Sakharov... Le pre-

mier est cet « ange gardien », ce Suédois non-juif qui a sauvé plus de Juifs durant la Deuxième guerre mondiale qu'aucun gouvernement ne l'a fait. Quant à Sakharov, les Soviétiques l'appellent la conscience de son peuple...

Lors de ma visite à Sakharov le 24 novembre, ce fut un rendez-vous avec l'histoire... Sakharov déclara « avoir rajeuni de 21 ans » lorsqu'il reçut d'un leader de la Charte 77, Francesco Janouch, un coup de fil lui annonçant la chute du politburo tchèque. Tel est celui qui avait condamné l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 et celle de l'Afghanistan en 1979; qui utilisa son autorité morale pour appuyer les Juifs d'URSS et les justes causes de notre époque...

Ce sont les Juifs soviétiques qui furent à l'avant-garde de la révolution soviétique des droits humains. Des Juifs soviétiques comme les Slepak, les Begun, les Nudel, les Charanski qui n'ont pas seulement mis en jeu leur gagne-pain mais leur vie, qui se mirent du côté d'Andrei Sakharov et des autres groupes de surveillance de l'accord d'Helsinki et qui, les premiers, payèrent le prix de leurs demandes visant la préservation et la mise en application des principes humanitaires qui sous-tendent l'esprit d'Helsinki. Ils hissèrent la cause des Juifs d'URSS à un niveau moral stimulant et lièrent peuple juif et droits humains pour en faire une juste cause...

Que dire de l'avenir?... Je suis

conclure brièvement en faisant ressortir les (...) défis qui s'inspirent du rôle révolutionnaire que les Juifs d'URSS peuvent continuer de jouer.

La tenue de ce congrès signifie que, pour la première fois de leur histoire, les Juifs de l'Union soviétique auront leurs propres représentants élus; un phénomène révolutionnaire non seulement en ce qui a trait aux Juifs soviétiques, mais unique si l'on se réfère à l'ensemble des Juifs occidentaux. Plus besoin pour ces Juifs de parler par le truchement de voix suppléantes d'Amérique du Nord ou d'ailleurs. Ils parleront pour eux-mêmes. Les Juifs d'URSS, en tant que corps élu, auront une voix morale particulière dans les instances représentant les Juifs du monde; en tant que communauté soviétique autochtone, ces Juifs auront un rôle d'interprétation dans la vie des relations Est-Ouest.

La convergence (pour utiliser un terme cher à Gorbachev) de la Révolution soviétique et de la révolution des Juifs du globe signifie que les Juifs d'URSS, s'exprimant comme entité nationale et collective, ont un rôle historique à jouer dans la transformation révolutionnaire d'Israël. Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté là-dessus. Si 100 000 Juifs soviétiques, ou comme certains le prévoient et prient dans ce sens, 500 000 Juifs soviétiques viennent en Israël, l'histoire des Juifs en sera transformée...

L'EFFET DE SERRE ET LE RÉCHAUFFEMENT DE L'ATMOSPHÈRE!



REPRISE

LETTRES AU DEVOIR

Réagissons

MÈRE de deux filles (10 et 15 ans), enseignante auprès de petits et petites de cinq ans, je ne puis m'empêcher de réagir au massacre du 6 décembre.

Nos enfants, dès le jeune âge, sont exposés, nourris, gavés de scènes sexistes et violentes que leur imposerait la télévision, la publicité et même certaines lectures. Leur imaginaire en est imprégné au point de s'identifier à « leurs héros » dans le règlement de leurs conflits.

Malgré les multiples mises en garde du milieu de l'enseignement contre cette violence gratuite et banalisée, chaînes de télévision et médias continuent sans scrupule à nous inonder de scènes violentes et sexistes.

Parents et enseignants multiplient au jour le jour paroles et gestes pour contrer ce cancer, mais trop souvent ces démarches demeurent isolées et par conséquent, limitées dans leur résultat.

Formons des comités dans les écoles réunissant enfants, parents et enseignants; que chaque milieu de travail se sensibilise concrètement au problème; que des messages personnels dénonçant la médiocrité et la violence soient envoyés aux postes et réseaux de télévision; que des pétitions soient acheminées aux médias, aux députés de sorte que les autorités bougent autrement qu'en formulant des regrets de circonstance...

— MARTINE JOBIN
St-Étienne de Lauzon
le 11 décembre.

Une fin digne

L'E. téléphone sonne. « Viens vite à l'hôpital, papa ne va pas bien ».

Le personnel infirmier me permet d'entrer dans la chambre de mon père. Il est branché à toutes sortes d'appareils. Brève conférence avec le médecin. Explications précises. Espoir de guérison: nul. Capacité de survie sans les appareils: aucune.

Le médecin nous interroge: « Faut-il le débrancher de ses appareils? » Quel choc! Nous comprenons que la science médicale est arrivée au bout de ses possibilités habituelles.

C'est maintenant une question qui relève d'un autre ordre. Que de choses à démêler, que de nuances à apporter! Comment avoir des certitudes assez fortes pour nous servir de guide?

Voilà que je me souviens d'informations diffusées lors d'une émission de télévision au cours de laquelle on parlait de directives concernant les traitements entourant la fin de la vie, le testament biologique, quoi!

L'éthique médicale permet de donner des médicaments qui soulagent les douleurs, même si cela devait hâter l'instant de la mort. La loi permet à mon père de refuser des traitements exceptionnels, disproportionnés et superflus. La religion n'impose pas de prolonger indument la vie ou plutôt l'agonie.

Finalement, il n'y a que la volonté de mon père qui doit être prise en considération. Nous la connaissons fort bien, même si elle n'est pas consignée par écrit:

« Je veux mourir comme j'ai vécu: dignement ». Cette volonté fut respectée et un peu plus tard, il décédait paisiblement, entouré de ceux qu'il aimait tant: Rachel et ses enfants.

Merci à mon père de nous avoir aidé à prendre cette terrible décision. Merci à la fondation « Responsable jusqu'à la fin ».

— GEORGES TREMBLAY
Beaufort, le 4 décembre.

Faux ennemis

À l'ACFO d'Ottawa-Carleton

LE NOUVEAU collège francophone est une institution d'enseignement financé à même les deniers publics et destiné à offrir une formation professionnelle qui doit permettre une ouverture sur le marché de l'emploi. Son mandat n'est pas de transmettre ou de préserver la culture franco-ontarienne, si intéressante et si respectable puisse-t-elle être.

Les membres de la communauté francophone d'origines autres que canadienne paient leur part au même titre que les Franco-Ontariens « de souche » et ont droit aux mêmes bénéfices dans la société. Personne ne doit faire l'objet de discrimination en raison de ses origines ethnoculturelles.

Les idées que vous répandez tendent à faire percevoir les nouveaux-venus comme des ennemis et sont, à cet égard, trompeuses. La communauté multiculturelle francophone vivante et travaillant en Ontario, bien loin de défaire la francophonie, y contribue au contraire, corps et âme, et la bâtit à sa façon: dans le respect du passé et une certaine confiance dans l'avenir.

Votre attitude révèle une certaine appréhension... mais qui n'a pas peur de l'inconnu? Le français est menacé dans ce pays, et particulièrement dans notre province — malgré l'apparence d'une certaine ouverture —, et les Franco-Ontariens doivent assurer sa promotion en résistant et en restant vigilants de façon permanente.

Il ne faudrait cependant pas se créer de faux ennemis et se tromper de cible.

— JEANNE TO THANH HIEN
Gloucester, le 27 novembre.

Violences particulières

LES ÉVÉNEMENTS tragiques du 6 décembre à l'École Polytechnique devraient nous servir d'avertissement contre un courant d'agressivité qui n'est pas loin de la surface dans notre société actuelle, une agressivité qui peut surgir avec des conséquences terribles.

Nous voudrions nous associer au peuple de Montréal, comme à nos collègues de l'Université de Montréal, dans leur angoisse. Nous soutiendrions dans la prière commune les familles et amis de ces 14 étudiantes, ainsi que tous celles et ceux qui porteront au corps comme à l'esprit les cicatrices de cette tragédie.

D'ailleurs la rage de Marc Lépine contre les « féministes » devrait susciter une réflexion parmi nous tous. Car beaucoup trop de femmes souffrent encore les conséquences dans leur personne comme dans la vie sociale d'une violence contre la femme. Celles qui la refusent, qui veulent que ça change, se trouvent trop souvent la cible d'un ressentiment sinon d'une fureur, aggravé.

Nous voudrions alors exprimer notre indignation devant le refus de nombreux de nos concitoyens de reconnaître l'ampleur des violences particulières dont souffrent les femmes dans notre société. Nous tiendrons à souligner notre solidarité avec celles et ceux qui en aident les victimes, comme avec l'effort d'éveiller notre conscience collective et transformer les mentalités et les structures sociales qui en sont la source et le soutien.

— R. GERALD HABBS
et 26 autres signataires
Vancouver School of Theology
Vancouver, le 8 décembre.

De quoi faut-il se méfier?

LUNDI 18 décembre, au Carré Phillips, un reporter de la radio d'État me demande: « Quel intérêt ont les gens à acheter vos produits? » Étant artisan, je lui répond qu'aucune boutique ne possède ce que je fabrique, c'est donc une question d'originalité et d'exclusivité.

Mercredi 20 décembre, à Tout compte fait, un reporter de la radio d'État me demande: « Quel intérêt ont les gens à acheter vos produits? » Étant artisan, je lui répond qu'aucune boutique ne possède ce que je fabrique, c'est donc une question d'originalité et d'exclusivité.

À notre grande surprise, le reportage est centré sur les aspects plutôt négatifs du commerce de la rue. Via un représentant de l'Office de la protection du consommateur, on tient à informer le public des dangers courus en achetant de personnes qui peuvent facilement disparaître après vous avoir vendu un produit de mauvaise qualité ou des articles de rechange.

Nous tenons à informer la radio d'État qu'à Montréal, le commerce de la rue est partagé entre des activités illégales (reçel, drogue, prostitution...) et des activités légales touchant l'artisanat, l'art et l'animation publique.

Nous tenons aussi à informer la radio d'État qu'un contrôle municipal, par un permis et des inspecteurs qualifiés, s'assure de la qualité des produits et de l'intégrité des artisans, artistes-peintres ou animateurs oeuvrant sur le domaine public.

De quel produit le public devrait-il davantage se méfier: de reportages biaisés et incomplets à la radio d'État? ou du travail créateur d'honnêtes citoyens?

— CARMEN TREMBLAY
Montréal, le 20 décembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3381

Abonnements (514) 844-5735

LE DEVOIR (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

Pas de cadeau pour les pauvres

Police des veuves

LE MINISTRE de la Main-d'œuvre, André Bourbeau, comme aux plus belles heures de la grande noirceur, se met à l'oeuvre et sert un hors-d'oeuvre aux pauvres, un chef-d'oeuvre d'intelligence bouffonne : il envoie sa police-pieuse à toute épreuve chez les pauvres. La police pourra entrer dans toutes les maisons, la bouche pleine de menaces, comme une couleuvre, sans preuve même chez la plus veuve des veuves, et sans que personne ne s'émeuve. Pour attraper 3% de fraudeurs.

Pourquoi le ministre de la Pauvreté ne fait-il pas le même cadeau de Noël aux riches ? Quand les bou-bou-macoutes iront-ils interroger les voisins des membres du Conseil du Patronat, de l'Association des manufacturiers ou des Banquiers ?

— DANIEL GAGNON
écrivain
Montréal, le 17 décembre.



Liberté en Pologne, mouchardage ici

M. ANDRÉ Bourbeau a annoncé qu'il comptait renforcer les contrôles de l'aide sociale. Du même souffle, le ministre déclare qu'il s'apprête à conférer plus de pouvoirs aux agents enquêteurs, leur permettant de recueillir des renseignements chez des personnes habitant dans le voisinage des prestataires.

Dorénavant, les personnes ainsi interrogées seront tenues de répondre aux questions des agents du ministère, sous peine d'amende. L'état de la répression se resserre sur ceux qui ne bénéficient pourtant que du strict minimum vital et même un peu moins.

Nous sommes en présence d'un gouvernement qui pénalise sans vergogne les plus démunis de la société, sous prétexte du ralentissement de l'activité économique et du gouffrement des dépenses publiques au chapitre de la sécurité du revenu.

Nous voyons bien vers quelle situation aberrante nous mène le « libre jeu » des lois du marché ! Alors que des citoyens cossus se prévalent d'une kyrielle d'abris fiscaux, que des grandes entreprises bénéficient de subventions afin, dit-on,

de leur permettre de se moderniser et d'accroître leur compétitivité internationale, les petits et les économiquement faibles subissent les contrecoups du parti-pris évident de l'État en faveur des mieux nantis.

En outre, le projet gouvernemental de contraindre des gens à se livrer à la délation à l'égard de personnes assistées sociales du voisinage, est proprement odieux et relève directement des techniques qu'ont institutionnalisées des régimes totalitaires, dont on se réjouit par ailleurs de l'effondrement en Europe de l'Est.

Il est grand temps pour les citoyens et tous ceux qui croient en la démocratie, de refuser de se plier à une loi qui fait des uns des délateurs obligés des autres. Le renforcement des libertés civiques est au prix d'une levée de boucliers, voire d'un acte de désobéissance civile, à l'égard d'une politique qui foule aux pieds un des droits humains les plus fondamentaux : la vie privée.

— PIERRE HAMEL
Montréal, le 16 décembre.

Expansion ?

Lettre à M. André Bourbeau

À LA réception du communiqué concernant les 800 000 \$ consacré à l'expansion des services externes de main-d'oeuvre (SEMO), l'Association des SEMO aimerait situer dans son contexte la réalité de ces sommes.

Vous parlez de 287 000 \$ accordés aux SEMO pour femmes mais taisez le fait que ces SEMO ont eu une coupure d'environ 200 000 \$.

En ce qui concerne les SEMO pour jeunes et multiples, nous nous expliquons difficilement que des services puissent obtenir des subventions de l'ordre de 100 000 \$ et moins. Une équipe composée de deux personnes incluant le secrétaire ne pourra pas développer une expertise, avoir une programmation adaptée, faire des démarches auprès des employeurs.

Le rapport de l'évaluation effectué par votre Ministère a observé que les SEMO à un conseiller ont obtenu de faibles résultats.

Quant aux SEMO pour personnes handicapées, vous parlez d'un budget additionnel de 36 000 \$ mais

encore là vous gardez sous silence les coupures d'environ 265 000 \$ pour cette clientèle.

L'expansion de nouveaux SEMO mis politiquement sur pied vont uniquement créer des attentes dans la population et dès 1990, la plupart de ces services seront incapables de poursuivre leurs démarches d'intégration à l'emploi d'une clientèle très démunie.

N'étant plus en année d'élection, ces SEMO se verront dans l'obligation de répondre à des plans de redressement, et peut-être de fermer.

— MICHELLE DUBÉ
présidente
Montréal, le 23 novembre.

L'article 12

L'ARTICLE 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme se lit comme suit : « Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes. »

À l'heure de la démocratisation des pays de l'Est, le gouvernement du Québec fait un accroc à la démocratie en s'attaquant aux plus démunis de notre société.

Les articles 70 et suivants (notamment les articles 75 et 86) de la nouvelle loi de l'aide sociale, la loi 37, passés inaperçus lors de l'étude article par article (le gouvernement avait eu recours à la « guillotine »), vont permettre à des agents vérificateurs d'obtenir des informations de tierces personnes sur des assistés sociaux, sous peine d'amendes s'ils refusent de donner les informations.

Ces articles de la loi 37 contreviennent de façon évidente à l'article 12 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Il y a vraisemblablement un profond malaise au sein de la société québécoise car jamais ces articles n'auraient dû voir le jour.

Le gouvernement du Québec doit les retirer de la loi 37 car sinon les agents vérificateurs n'auront jamais mérité leur surnom de « bou-bou-macoutes ».

— GILLES GRENIER
Grand-Mère, le 17 décembre.

Liberté à l'Est, mais...

Qui délivrera le tiers-monde ?

LA PRESSE, tant aux États-Unis qu'au Canada, déborde de titres à la gloire de la liberté reconquise sur le communisme infâme, et chantant en termes dithyrambiques la « victoire définitive du capitalisme libéral » sur la « dictature du prolétariat ». La place manque, dans les grands quotidiens, pour les louanges à rendre à ceux qui, avec un incroyable acharnement, ont travaillé à renverser les fortes de la tyrannie.

Mais hélas ! au milieu de cet océan de triomphe et d'auto-satisfaction, pas une seule fois, on n'a songé aux souffrances, à l'incommensurable désespoir des peuples du tiers-monde écrasés littéralement sous le joug des régimes totalitaires les plus féroces, en Indonésie, au Congo, en Afrique du Sud et plus près de nous, au Brésil, en Colombie, au Guatemala, au Salvador, en Haïti ou des milliards d'hommes (pas quelques millions comme en Europe de l'Est), subissent l'exploitation la plus atroce et végètent dans une misère aux proportions inhumaines.

Et pourtant, nous, peuples maudits, oubliés, nous n'avons pas cessé de lutter, de combattre l'injustice, de crier, de hurler notre détresse. Mais nos plaintes, sauf quelques faibles échos rapidement devenus ennuyeux dans quelques rares quotidiens, ne sont guère parvenues à bouleverser les « consciences occidentales » occupées à aider leurs frères de sang, leurs frères de race à se libérer de la dictature communiste... en Europe.

Or, si se trouve que les nouveaux libérateurs sont presque toujours les inspirateurs, quand ils ne sont pas les véritables artisans de nos malheurs, des malheurs des peuples du Sud, de ceux d'en-bas, qui pourtant se battent pour avoir droit au respect, à la justice, à la liberté... à la vie.

L'Amérique latine, véritable zone résérée, domaine incontesté de l'Empire américain depuis près de deux siècles, est un gigantesque réservoir d'opprobres où sévissent l'injustice, le despotisme, la misère, les inégalités les plus révoltantes.

— EMMANUEL AMBROISE
Montréal, le 7 décembre.

Si, dans les « démocraties populaires », le droit est méconnu, la liberté étouffée, au Brésil, en Équateur, en Haïti, les enfants meurent, par milliers, de maladies guérissables, les hommes et les femmes crèvent de faim à côté d'une élite repue et insensible.

Peut-on oublier qu'il n'y aurait pas eu Pinochet, Somoza, Martinez, Baptista, Duvalier sans l'appui inconditionnel de Kennedy, Johnson, Nixon, Kissinger, Reagan, Schulz, tous de glorieux paladins, combattants de la liberté... en Europe.

Et l'on peut, à 100 contre 1, parier que George Bush ne sera pas le dernier bourreau des peuples de l'Amérique et de quelques autres contrées lointaines.

Nous n'oublierons pas non plus, qu'après la grande hécatombe de 1940 en Europe, les États-Unis ont délibérément protégé les criminels de guerre les plus féroces et, méthodiquement, les ont conservés pour des tâches importantes dans la nouvelle société qu'ils voulaient construire.

C'est ainsi qu'un grand nombre d'entre eux ont été dirigés sur l'Amérique latine où ils ont considérablement aidé Washington à édifier des régimes fascistes en Argentine, au Brésil, au Chili, au Guatemala...

Les plus célèbres s'appellent Claus Barbie, « le boucher du Lyon », Remhard Gehen, Friedrich Schwend, Wim Sassen relayés par des tortionnaires de moindre envergure, mais tout aussi efficaces : Roberto d'Aubisson, Henry Namphy, Jean Valmé, Prosper Avril, éminents spécialistes de la lutte « anti-subversive », entraînés aux méthodes nazies par des « conseillers militaires » expressément dépêchés par le Pentagone.

Maintenant que l'Europe de l'Est est débarrassée des turpitudes du communisme impie, qui viendra délivrer le tiers-monde des horreurs du fascisme si cher aux proconsuls de l'Amérique du Nord qui régissent les destinées des peuples de l'hémisphère sud ?

Que faire après la tragédie de Poly ?

Enfants battus

S'EST-ON seulement demandé comment un homme devient violent ? On ne naît pas violent. Tous les hommes qui battent leur femme semblent avoir été des enfants battus comme c'est le cas de Marc Lépine. Ici, un grave problème de société se pose.

Il faut à tout prix s'attaquer au problème des enfants battus, des enfants qui ont des troubles affectifs et de comportement. Tout part de l'éducation. Il faut éliminer la violence à la télévision, cesser de faire du sensationnalisme avec les événements violents, aider les parents à éduquer leurs enfants sans violence.

Il ne suffit pas d'expliquer aux gens les dangers de battre leurs enfants, de leur infliger des sévices physiques autant que psychologiques... Il faut supporter les parents dans cette démarche de change-

ment. Car les parents reproduisent ce qu'ils ont appris.

Aujourd'hui, on n'entend parler que de dénatalité. Bien sûr, comment peut-on envisager avoir des enfants dans une société qui ne donne aucun support aux parents ? Je ne parle pas de support financier, mais d'organisation de la société : congés parentaux, services de garde (à l'extérieur et à la maison), transport scolaire (à Montréal du moins)...

On ne peut plus compter sur la présence des grands-parents, des oncles, des tantes, etc... Tout le monde travaille, personne n'a le temps de s'occuper des enfants. Et ces enfants, voués à eux-mêmes, très jeunes dans la jungle des garderies, vivant les conflits et séparations de parents exténués par cette vie contraignante, et subissant la violence physique, morale et télévisuelle, comment peuvent-ils évoluer en

adultes équilibrés ?

Combien de « tireurs fous » en puissance circulent encore ? Et si on continue de se fermer les yeux, combien en produira-t-on encore ?

— JEANNE FUGÈRE
Montréal, le 13 décembre.

Un don

NOTRE association qui représente les 6000 étudiants et étudiants des 2e et 3e cycles de l'Université McGill est encore sous le choc du massacre de l'École Polytechnique.

Bien que nous n'en comprenons pas les raisons, nous espérons que la société tirera les leçons d'une telle tragédie. Les 14 étudiantes ont été tuées uniquement parce qu'elles étaient des femmes. Par delà notre douleur profonde, ce tragique événement renforce notre conviction de

mettre fin aux inégalités et à la violence envers les femmes.

Notre exécutif a décidé qu'en mémoire des 14 étudiantes il serait plus approprié de faire un don à une association telle que la vôtre que d'offrir des fleurs. Nous avons choisis (*Auberge Madeleine et Chez Doris*). Veuillez trouver ci-joint un chèque de 125 \$. Nous espérons que nos modestes dons contribueront à la création d'une société libre de l'oppression des femmes.

— ERIC DARIER
vice-président aux affaires extérieures
Montréal, le 13 décembre.

Une voie pertinente

Lettre à M. Gil Rémillard

VOUS avez été atterré par la tuerie de Polytechnique et vous avez dit qu'il faudrait s'interroger sur la violence dans notre société. Il faut faire davantage : il faut agir.

Pourquoi ne pas commencer à subventionner un organisme qui déjà travaille depuis quelques années à contrer la violence, le Centre de ressources sur la non-violence de Montréal ? Sans doute ne connaissez-vous pas cet organisme, qui à cause de ses faibles moyens n'a jamais pu acquiescer la notoriété qu'il mériterait.

Le Centre travaille dans divers projets sur la paix. Il organise aussi des colloques : le dernier portait sur la violence dans notre société ! Il conduit des expériences de médiation des conflits — en quartier ethnique et dans des écoles secondaires. Avec des moyens plus que limités ; c'est en grande partie la communauté des Franciscains qui à ce jour a assuré son financement.

Bien sûr, nous ne savons pas encore tout sur la violence et son origine, mais nous en connaissons déjà assez pour agir sur certains facteurs. Après ce qui vient de se passer, la compassion est certes de mise ; mais les autorités doivent faire davantage.

— SERGE MONGEAU
Saint-Laurent d'Orléans
le 13 décembre.

Boycottons-les

SOMMES-nous prêts à boycotter les journaux et revues qui font leur argent avec le sensationnalisme sanglant ? Sommes-nous prêts à boycotter les émissions de télévision et les vidéo-cassettes qui véhiculent la violence ? Si oui, on peut espérer une société meilleure à long terme. Si non, arrêtons d'accuser la société comme responsable de ces drames car la société c'est nous et tant et aussi longtemps que l'on encouragera ce journalisme qui ne pense qu'à s'enrichir avec le sensationnalisme et cette télévision sordide comme les drames qu'elle inspire d'ailleurs, attendons-nous à d'autres drames comme celui de la Polytechnique.

— GEORGES RIVARD
Granby, le 18 décembre.

Détenus au Burundi



Comme dans tous les pays

Lettre à M. André Payette

SON Excellence le major Pierre Buyoya, président de la République du Burundi a bien reçu la lettre que vous lui avez adressée en date du 11 décembre, lui demandant d'accorder à 18 détenus le droit de recevoir, à Noël, la visite des membres de leurs familles.

Le président m'a chargé de vous transmettre les meilleurs vœux pour vous-même, pour votre famille et pour l'équipe Nord-Sud qui nous a prouvé l'amitié en venant au Burundi et de vous dire que la démarche que vous avez entreprise est tout à votre honneur car elle traduit, à l'égard de notre pays, un sentiment humanitaire qui atteste de votre engagement personnel.

Pendant votre séjour, le président a eu le plaisir de s'entretenir avec vous et vous remercie de l'intérêt que vous avez manifesté pour notre pays en acceptant d'être présent à Bujumbura au moment du Colloque sur les Droits de l'Homme.

Ceux qui ont regardé l'émission que vous avez réalisée sur le Burundi sont unanimes pour reconnaître que votre témoignage est remarquable. Vous avez révélé à votre auditoire la splendeur des paysages de notre pays. Vous avez donné de notre peuple l'image d'une société qui retrouve confiance en elle-même. Vous avez rendu compte avec rigueur des efforts que déploie notre population pour améliorer ses conditions de vie. Vous avez traduit l'enthousiasme qui nous habite tout en donnant la mesure des défis auxquels nous devons encore faire face avec sérénité et détermination.

Pendant l'entretien que le président vous a accordé, vous avez évoqué le sort des personnes qui sont en détention préventive, accusées de conspiration contre les institutions et les autorités du Burundi. Il vous a assuré que ces personnes sont détenues en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans notre pays, qu'elles ne sont pas maltraitées et que les prestations nécessaires leur sont offertes. Au Burundi, comme dans tous les pays du monde, vous déclarait-il, les enquêtes, les investigations suivent des procédures. En application des dispositions légales, ces prévenus seront déferés devant les cours ou tribunaux.

Les services compétents du ministère de la Justice nous assurent que les prévenus évoqués dans votre lettre n'ont pu recevoir la visite de leurs proches au début de l'enquête judiciaire parce que les contacts auraient été compliqués la conduite de celle-ci. Depuis quelques temps néanmoins, bien avant votre démarche, ces prévenus reçoivent la visite des membres de leurs familles et tous les autres services accordés normalement aux détenus leur sont assurés. Les autorités judiciaires avaient déjà accordé les autorisations de visite parce que la phase préliminaire d'enquête était terminée.

Vous accepterez toutefois que le Chef de l'État, garant du fonctionnement normal des institutions du pays et de l'indépendance de la magistrature en particulier ne puisse formuler de promesses formelles sur une décision qui relève exclusivement de l'appréciation souveraine des magistrats.

Les services judiciaires de mon pays essayent de leur mieux pour accélérer la procédure judiciaire. Comme le président vous le déclarait lors de votre entrevue, ces détenus, comme tous les autres détenus dans notre pays, bénéficieront, s'ils le souhaitent, de l'assistance des avocats pour leur défense.

Encore une fois, vous admettez avec moi, que l'appréciation du rythme d'avancement d'une enquête relève des seuls magistrats. Le président Buyoya se préoccupe vivement que les droits des prévenus soient entièrement respectés et que la Justice soit rendue dans les meilleurs délais possible, sans passion et sans précipitation néanmoins. Il s'est engagé à bâtir un État de droit et il en a fait le projet majeur du programme politique de son mandat.

J'espère avoir apaisé votre souci légitime pour que les droits de l'homme soient garantis dans mon pays. Une contribution positive comme la vôtre nous encourage. Je sais que nous pouvons compter sur le concours de nombreux amis du Burundi comme vous. Vous serez toujours les bienvenus chez nous, vous-même et tous vos confrères de la presse du Canada.

Je vous prie d'accepter mes vœux, pour vous, pour votre famille et pour l'équipe Nord-Sud.

— PHILIPPE KANONKO
ambassadeur du Burundi
Ottawa, le 19 décembre.

L'Église, Bourgault et les femmes

Gourous furieux

CERTAINS se sont demandé si les agissements de Marc Lépine ne pourraient pas servir d'exemple à d'autres « capotés » qui éprouveraient le besoin de commettre, à leur tour, des méfaits et des indignités impensables. Je réponds oui.

Moins d'une semaine après l'affaire Lépine, en voici une preuve formelle : Pierre Bourgault reproche à Mgr Paul Grégoire, avec une grande rudesse et une mufle impardonnable, d'avoir tenu des propos légalistes. Or, s'il est des moments particulièrement désignés pour adresser à une foule dont le cœur est broyé par le deuil et l'émotion des paroles de sympathie, de charité et d'espérance, c'est bien là l'occasion de le faire ; et Mgr Grégoire l'a fait avec la plus grande sollicitude et la plus grande amitié.

Bourgault s'en prend aussi à l'Église qui, à son avis, garde les femmes en soumission depuis deux mille ans. Peut-être assez en dire des aéneries pour un homme cultivé ?

Mais le comble, c'est lorsque Bourgault s'attaque même aux Béatitudes prononcées par Jésus dans son Sermon sur la Montagne. Ceci dépasse les bornes de toute inconvenance et je m'arrête, réalisant que le pauvre homme n'a rien compris. J'ajouterais quand même, à l'adresse de Bourgault, que j'ai prié pour Lépine et que je prie aussi pour lui.

Nous serait-il permis d'espérer que notre société trouvera les moyens d'éviter d'autres hécatombes à la Lépine ? Et Radio-Canada de même que les autres

masse-médias sauront-ils libérer leurs antennes de pseudo gourous furieux et de soi-disant maîtres à penser déboussolés ?

— JEAN-JULES LEFEBVRE
Sillery, le 15 décembre.

Respectez nos choix

LA sacro-sainte Société Radio-Canada vit encore à l'époque de la Grande noirceur. Dès qu'un animateur véhicule une pensée personnelle qui ne correspond pas aux canons du pharisaïsme institutionnalisés, on l'écarte des ondes.

On nous a privés des *Plaisirs* du samedi après-midi. C'était grave, sans prétention, même frivole parfois. Certains propos « défrisaient » peut-être bien-pensants et mal-baisés, mais au moins on s'y amusait ferme, tant animateurs qu'auditeurs. On a remplacé *Plaisirs* par une salade insipide dénuée d'originalité.

Puis, on vient de signifier son renvoi à notre porte-parole téméraire pour non-conformité avec la pensée traditionnelle. Pensez donc, il a osé s'insurger contre le pouvoir clérical anti-féministe. Quel crime de lèse-majesté !

Que devient la liberté d'expression au Québec quand on muselle ceux qui disent tout haut ce qu'aucune tribune ne nous permet de clamer.

Les auditeurs de Radio-Canada savent user de discernement et n'ont nul besoin qu'on leur dise qui ou quoi écouter. C'est nous les contribuables qui payons les cachets de nos animateurs, respectez nos choix.

— Lise Florence VILLENEUVE
Laval, le 17 décembre.

Bourgault a raison

BOULEVERSÉE, je le fus par les événements à Polytechnique. Furieuse, je le fus également comme M. Bourgault et probablement beaucoup d'autres devant le discours de Mgr Grégoire.

Alors que l'Église vient à peine de reconnaître sa part de responsabilités dans la violence faite aux femmes en milieu familial (en exigeant d'elles la soumission à leur mari, pour le meilleur et pour le pire), comment Mgr Grégoire a-t-il pu être aussi contradictoire en parlant d'une société qui doit être égalitaire à l'égard des femmes ?

Oui, l'Église est misogyne et sexiste et il fallait le dire. M. Bourgault, par sa verve colorée et juste, a su relever les contradictions du monde dans lequel nous vivons. Pour une deuxième fois en moins d'un an, Radio-Canada privera des milliers d'auditeurs du plaisir d'entendre ce communicateur hors-pair.

— MARIE GODIN
Montréal, le 17 décembre.

Égalité sélective

VOUS entendez-vous, M. Bourgault ? Seul le sophisme qui, chez vous, tient lieu de raisonnement peut vous permettre d'approuver haut et fort le retrait de certains droits d'expression des Québécois de langue anglaise, et, quelques mois plus tard, de gueuler contre l'Église pour le mépris qu'elle affiche à l'égard du droit des femmes à l'égalité.

— YVES ST-PIERRE
Montréal, le 14 décembre.



PHOTO AP

Nettoyage au Panama

Des soldats américains ont arrêté hier de nombreux Panaméens suspects de sympathie envers l'ancien dictateur Manuel Noriega. Par ailleurs, les troupes américaines se déploient hier dans l'ouest du pays, y rencontrant très peu de résistance et collectant les armes encore en possession des soldats des Forces de défense panaméennes et celles entreposées dans des caches. Jusqu'à présent, quelque 30 000 armes ont été récupérées, a-t-il ajouté.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ La Roumanie

tion du cabinet, des manifestants en colère se sont rassemblés sur la place centrale de Bucarest. « Plus de communistes! Plus de Ceausescu! », criaient-ils en serrant le poing et en agitant des drapeaux. « Nous n'avons pas de chefs. Nous avons le peuple. Le peuple, voilà notre chef », lançait un membre de la milice populaire portant un fusil en bandoulière. Pour lui, le nouveau gouvernement ne durerait pas longtemps.

Durant la brève retransmission de la télévision, les téléspectateurs ont pu voir deux corps allongés devant un mur de briques criblé de balles. L'un d'eux était celui du dictateur, l'autre probablement celui de sa femme, numéro 2 du régime abattu.

Sur un gros plan de la tête du *conducator*, du sang s'écoulait d'une apparente blessure à la tête. D'après le FSN, on a dû tirer au sort les membres du peloton d'exécution, tous les soldats présents ayant été volontaires.

Les Ceausescu ont été arrêtés vendredi dans une voiture, à une centaine de kilomètres de Bucarest, après avoir tenté de fuir à bord d'un hélicoptère qui a été contraint d'atterrir, a rapporté le capitaine Mihai Lupoi, membre du FSN, dans les ruines du bureau qu'occupait le « génie des Carpates » au siège du Comité central.

Ceausescu, à qui était imputée la responsabilité du bilan de 60 000 morts avancé par le FSN à propos de l'insurrection, a été jugé coupable de génocide et d'autres crimes. Rejetant la plupart des charges retenues contre lui, il a notamment nié avoir détourné un milliard de dollars avec sa famille.

Sur le plan militaire, le calme est revenu à Bucarest et dans les principales villes roumaines, bien que l'on ne puisse pas exclure dans les jours à venir, des actions violentes de commando des derniers partisans de l'ancien dictateur.

Le nouveau pouvoir a pris hier deux importantes décisions : il s'est structuré et a décidé de transférer son siège du bâtiment de la télévision nationale dans une base militaire dont le lieu est tenu secret, à l'abri des pressions à la fois de ses partisans et de ses adversaires.

Le second de M. Iliescu est Dumitru Mazilu, membre du PC roumain qui a fait toute sa carrière dans la diplomatie. Il avait eu le courage de rédiger un rapport pour les Nations unies critiquant sévèrement la politique des droits de l'homme et de la jeunesse du dictateur déchu, ce qui lui avait valu d'être assigné pendant plus d'un an en résidence surveillée.

Petre Roman, âgé de 43 ans, premier ministre, est chargé d'assurer

la gestion des affaires jusqu'aux élections libres d'avril 1990. C'est un universitaire scientifique, qui n'a jusqu'à présent assuré aucune fonction officielle et qui n'est pas apparu dans les milieux dissidents.

Enfin, le général Nicolae Militaru, âgé de 65 ans, est confirmé dans son poste de ministre de la Défense, chargé de maintenir la liaison entre l'armée roumaine, principal soutien du nouveau régime, et le pouvoir politique. Il avait été condamné à mort, il y a quelques années, par Nicolae Ceausescu et n'avait échappé au poteau d'exécution que grâce à l'intervention de hauts responsables militaires soviétiques.

Trois nouveaux partis politiques ont annoncé leur création. Le premier est le Parti national chrétien-paysan auquel ont adhéré trois membres du FSN dont le plus célèbre dissidente roumaine Doina Cornea, âgée de 60 ans, ancienne lectrice de français à l'Université de Cluj (capitale de la Transylvanie, ouest de la Roumanie) et un certain nombre de personnalités religieuses de haut rang.

Une Union démocratique hongroise représentant les intérêts de la minorité hongroise de Transylvanie (1,7 million d'habitants) a été également constituée mardi.

Autre parti subitement apparu, le Parti démocratique roumain. Sa naissance a été annoncée hier, par un inconnu au siège de l'ancien comité central au moment où celui-ci était débaptisé sur la Place de la République à Bucarest.

◆ Tempête

lieu, du côté de Valleyfield, 3200 abonnés furent privés d'électricité lorsqu'une voiture en dérapage faucha un poteau, entraînant les câbles dans sa chute.

Et sur l'Autoroute 55, entre Drummondville et Sherbrooke, les agglomérations de Richmond, Melbourne et l'Avenir furent privées de courant lorsque le vent renversa une ligne de transport de 49 kilovolts sur un certain parcours. Malgré la grève, les équipes d'urgence s'affairaient cette nuit à la reconstruire.

Après un répit de 24 heures, le mercure plongeait donc de nouveau hier soir sous les normales saisonnières, usines et commerces retrouvent ce matin leur rythme normal au lendemain des Fêtes, et Environnement Canada prévoit jusqu'à moins 25 dans la région métropolitaine, et jusqu'à moins 35 dans la région de Lac-Saint-Jean.

Heureusement, le transformateur de la centrale LG-4, qui privait le réseau d'une alimentation de 900 MW depuis plusieurs mois, fut branché samedi, d'abord aux deux-triers de sa capacité, alors que le mercure dans cette région atteignait moins 40.

L'ajout du transformateur, dont l'installation avait été retardée par la grève des employés d'Hydro-Québec, porte maintenant les réserves bien au-delà de la demande attendue ces jours prochains, ce qui éloigne toute éventualité de délestage en cas de pannes majeures.

On recommande toujours cependant aux usagers de ne pas multiplier l'usage d'appareils chauffants entre 17 h et 19 h. Les économies ainsi réalisées représentent l'équivalent d'une centrale de taille moyenne. L'étalement de la consommation permet aussi d'épargner l'eau dans les barrages-réservoirs, toujours affectés par la sécheresse qui sévit depuis cinq ans dans les régions septentrionales.

Hier, à cause d'une faible demande, Hydro-Québec pouvait compléter sur 3600 mégawatts de réserves, situation sans précédent depuis le début des grèves du Syndicat canadien de la fonction publique, le 6 novembre dernier. Hydro se permet même le luxe, mais sans risque, d'exporter hier pour quelques heures au moins environ 450 MW d'énergie interruptible au Nouveau-Brunswick, et 350 MW au Vermont.

Mais la demande au Québec augmentera de nouveau ce matin, pour atteindre une forte pointe vers 11 h, lorsque le mercure aura enregistré le froid le plus vif de la journée. Si

celui-ci persiste, Hydro-Québec devrait enregistrer alors une de ses pointes les plus fortes de la saison d'après-midi.

On signale cependant une panne, boulevard L'Acadie, dans le nord de Montréal, qui priva d'électricité hier 200 abonnés durant 17 heures. Le courant fut rétabli vers 18 h hier soir.

◆ Noriega

Unis et les nouvelles autorités panaméennes pour décider du sort de l'ancien homme fort du pays. Le Vatican a refusé hier tout commentaire sur des informations selon lesquelles les États-Unis avaient demandé officiellement que l'ex-homme fort du Panama, Manuel Antonio Noriega, leur soit livré.

Un porte-parole a déclaré que le Saint-Siège n'avait rien à ajouter à un communiqué publié lundi confirmant que Noriega s'était réfugié la veille à la nunciature apostolique à Panama. L'agence italienne ANSA, citant des sources au Vatican, a rapporté que l'ambassadeur des États-Unis au Vatican, Thomas Miledy, avait rencontré hier le secrétaire d'État au Vatican, le cardinal Agostino Casaroli.

L'Espagne, initialement envisagée avec Cuba et le Nicaragua comme destination possible pour le chef militaire déchu, semblait avoir écarté définitivement l'idée de lui offrir l'asile politique.

Le bâtiment de style colonial de la nunciature apostolique, où le général Noriega a trouvé refuge à l'extrémité de l'avenue du bord de mer de la capitale, est entouré de troupes et de véhicules militaires américains. Le lieutenant-colonel Jerry Murguia, porte parole du secteur opérationnel du Commandement-Sud des États-Unis, a réaffirmé hier que la mission de ses soldats est d'arrêter le général si l'occasion s'en présente, c'est-à-dire en l'occurrence s'il tentait de quitter la nunciature.

Les troupes américaines, qui continuent de ratisser certains quartiers de la ville à la recherche de derniers combattants fidèles au régime militaire, ont également lancé des opérations de nettoyage à grande échelle.

Des détachements spécialisés, équipés de pelleteuses lourdes et d'engins de nettoyage, avaient retiré dans la matinée l'essentiel des amoncellements de débris et de détritus qui encombraient l'avenue centrale, dans la vieille ville. Ils poursuivaient leur tâche dans le quartier de Chorillo, près de la caserne centrale où des bombardements aériens ont eu lieu, dégageant des dizaines de véhicules et les décombres calcinés en tous genres qui jonchent les rues.

Mais des centaines de barricades de fortune restaient en place dans toute la ville et sa proche banlieue, érigées notamment par les habitants et les groupes d'auto-défense pour empêcher l'accès des « bataillons de la dignité », paramilitaires armés qui se sont livrés à des pillages et des exactions depuis le début de l'intervention américaine. Il en résulte de sérieux embouteillages dans les rares passages qui ont été rouverts, souvent par les automobilistes eux-mêmes, la circulation se faisant par endroits en zig-zags entre les barricades.

La normalisation du pays suit pourtant son cours. Le nouveau vice-président Arias Calderon, nommé ministre de l'Intérieur et de la Justice, responsable des forces armées, a indiqué que les responsables de toutes les zones militaires du pays, sans exception, ont reconnu le nouveau gouvernement.

Il a précisé que des nominations ont été effectuées, tant pour les postes de gouverneurs de provinces que pour la direction de la nouvelle Force publique, entité qui remplace les Forces de défense panaméenne dont le général Noriega était le commandant en chef.

Un grand nombre de personnalités civiles et militaires liées à l'ancien chef militaire ont été arrêtées au cours des derniers jours ou se sont volontairement rendues aux autorités américaines de la zone du canal.



Décès de P.-André Bissonnette

OTTAWA (PC) — Le diplomate canadien Pierre-André Bissonnette est décédé à l'âge de 66 ans, samedi à Ottawa, des suites d'un cancer, deux jours seulement après avoir reçu l'Ordre du Canada.

Jusqu'à tout récemment, M. Bissonnette occupait le poste de président canadien de la Commission internationale des eaux limitrophes, un organisme responsable des questions canado-américaines. Il avait été nommé à cette commission en 1985.

M. Bissonnette a aussi été conseiller principal auprès du Conseil privé, de 1982 à 1985, et adjoint au solliciteur général du Canada, de 1977 à 1982.

Avant de se joindre au bureau du solliciteur général, M. Bissonnette a occupé pendant 24 ans diverses fonctions diplomatiques au pays et à l'étranger. Il a notamment été sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, de 1968 à 1972, et haut commissaire-adjoint à Londres, jusqu'en 1975. Il a ensuite été nommé sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures, puis a travaillé à l'Office national du film, en 1976-77.

Il laisse dans le deuil sa femme Pierrette et trois enfants.

◆ Les étudiants

sur pied des voyages vers les chaudières pays dans le but d'obtenir un billet gratuit.

Les voyagistes offrent en effet une place gratuite pour chaque lot de 20 ou 25 billets vendus. Ils ont d'autant plus intérêt à flatter leurs clients que le marché est énorme... et la concurrence féroce.

« Elle est plus forte que l'an dernier car les agences ont pris conscience qu'il y avait un potentiel à aller chercher, confirme M. Benoît Bergeron de l'agence Voyage Orientation, un ancien « étudiant organisateur » devenu un spécialiste des voyages de groupes.

« Ce qui est déplorable c'est que des agences en profitent pour faire un coup d'argent. C'est ainsi que certains se font avoir et sont obligés de coucher sur la plage, comme c'est arrivé à des étudiants du cégep de Saint-Jérôme l'an dernier. » Les étudiants veulent voyager et ils s'arrangent pour le faire, quitte à couper sur la bouffe », renchérit Francis Girard, un étudiant en anthropologie qui consacre son temps libre au bureau Sextant-Voyages de l'Université de Montréal.

« Ma mère me dit qu'elle n'arrive pas à comprendre, mais moi j'adore les voyages et j'aime mieux me priver d'autre chose », dit Caroline Fortier, étudiante en sciences pures au cégep Édouard-Montpetit.

L'engouement est tel que 51 cégeps et universités ont maintenant leur bureau de voyages alors qu'il n'y en avait que huit en opération en 1980.

Oerlikon en lice pour un contrat de 800 millions \$

Louis-Gilles Francoeur

PLUSIEURS GÉANTS de l'électronique et de l'industrie militaire amorcent présentement le virage final dans une course financière et technologique dont le premier prix sera un contrat fédéral de près de 800 millions \$, destiné à équiper les véhicules des forces armées canadiennes d'un système de communication et de radio.

L'appel d'offres lancé par le gouvernement canadien en septembre 1988 prévoit le dépôt des propositions le 30 avril prochain. Ottawa s'accordera environ un an pour faire son choix.

C'est à cette fin que la compagnie Oerlikon Aerospace de Saint-Jean-sur-Richelieu, vient de se joindre au nouveau groupe Intégral, mis sur pied par Garrett Allied Signal, de Toronto, un de ses sous-traitants dans la fabrication des missiles ADATS. Le groupe Intégral réunit déjà Bendix Avélex Allied Signal, de Montréal, et Leigh Instruments, d'Ottawa, a confirmé au DEVOIR le porte-parole de Garrett, M. Oswald Eichberger.

Ce dernier a précisé que le consortium, déjà fort représentatif des différentes régions canadiennes, négociait présentement avec plusieurs compagnies de l'Ouest canadien en vue de s'y trouver un ou plusieurs partenaires. Les négociations balant leur plein, M. Eichberger n'a pas voulu dévoiler l'identité des compagnies en cause.

LE DEVOIR a aussi appris que la Computing Device Co, d'Ottawa, agirait actuellement comme chef d'une équipe concurrente. Enfin, la compagnie Racall, d'Angleterre, serait aussi sur les rangs. Il y a sûrement d'autres compagnies en lice mais il a été impossible d'en identifier davantage.

Le projet en question a été lancé en septembre 1988 sous le nom de Système tactique de communications (STCCC). Il vise à remplacer les radios vétustes encore en service dans les forces armées, qui peuvent être facilement brouillées et qui ne sont plus compatibles avec les systèmes de l'OTAN et du NORAD. Mais les compressions budgétaires annoncées au printemps par le gouvernement fédéral ont amputé ce projet. Désormais, seules les forces opérationnelles en Europe seront dotées d'un système complet, c'est-à-dire des radios reliées à un commandement régional capable de débiter en outre des ordres informatisés aux différents théâtres d'opération. Au Canada, on se contentera d'équiper les véhicules de radios plus modernes.

L'entrée en lice d'Oerlikon Aerospace (OA) dans ce dossier fait partie de la politique de diversification des activités de cette entreprise, amorcée dès son implantation à Saint-Jean, précise pour sa part le porte-parole de cette compagnie, Mme Christiane Beaulieu. À l'époque, ajoute-t-elle, la compagnie n'était pas sûre d'obtenir le contrat pour les missiles du système de défense anti-aérienne des États-Unis. Oerlikon Aerospace devait dès lors planifier pour, à la limite, vivre seulement avec le contrat des 36 systèmes achetés par le Canada au coût de 648 millions \$. L'implantation globale du système ADATS coûtera au gouvernement fédéral la somme de 1,1 milliard \$.

Depuis, le partenaire américain

d'Oerlikon, la compagnie Martin Marietta, a obtenu un contrat pour 170 ADATS, qui pourrait s'étendre à plus de 500 missiles additionnels d'une valeur dépassant 10 milliards \$, si les tests en cours rencontrent les objectifs des militaires américains.

Oerlikon, a aussi révélé Mme Beaulieu, a eu récemment une « proposition » de la compagnie Martin Marietta, son partenaire américain pour « réorganiser » l'entente qui lie les deux compagnies dans ce projet.

Ces pourparlers, dit-elle, pourraient peut-être déboucher sur la construction à Saint-Jean d'un nombre plus grand d'ADATS que les 70 initialement prévus.

Ce prolongement de la production des ADATS, dit-elle, ajouterait à la stabilité économique anticipée de la politique de diversification des activités d'OA.

Comme son patron, M. Marco Genoni, l'avait fait mercredi dernier, Mme Beaulieu s'inscrit en faux contre l'évaluation de la santé économique d'Oerlikon, contenue dans un « Information Paper » (19 juin 89) à l'usage des membres de la commission sénatoriale américaine des Forces armées, que LE DEVOIR rapportait jeudi dernier.

Le document disait que si le budget 1990 des États-Unis ne poursuivait pas le financement des tests et des achats du programme d'acquisition des ADATS, il était « probable » que les chaînes de production canadiennes et suisses du missile feraient, à l'expiration des commandes faites à partir du budget de l'année fiscale 1989.

Il y a quelques semaines, le Congrès a finalement voté des crédits de 175 millions \$ (US), dont une partie sera investie dans la poursuite des tests réclamés par le Pentagone et le Congrès sur la fiabilité et l'efficacité des ADATS. Une partie importante de ce budget sera consacrée à l'achat de nouveaux ADATS et à amorcer la production de sept autres, révélait aussi M. Genoni.

Quant au partenaire américain Martin Marietta, il ne s'inquiète pas outre mesure de la décision prise il y a deux semaines à Washington de mettre fin à deux volets du programme de défense anti-aérien, dont les ADATS constituent une partie jusqu'ici épargnée dans le jeu des restrictions budgétaires.

Pour sa part, le *Defense Week* du 18 décembre, affirme que la décision de produire en quantité les ADATS (plus de 500 exemplaires) pourrait être retardée de mars 1991 à mars 1993.

Autant du côté américain que canadien, on est plutôt enclin à penser que l'abandon par le Pentagone du projet de missiles FOG-M et d'un programme de détecteurs terrestres par l'armée américaine rendra encore plus nécessaire l'acquisition de missiles anti-avions et anti-hélicoptères comme les ADATS.

Mais en attendant que ces projets se matérialisent, Oerlikon Aerospace entend investir davantage dans la recherche spatiale. OA a jusqu'ici décroché un contrat d'un demi-million de dollars pour une recherche en électro-optique, précise Mme Beaulieu. Mais la firme a signé l'été dernier un mémoire d'entente avec le gouvernement fédéral, lui donnant accès à une enveloppe budgétaire pouvant aller jusqu'à 35 millions \$ si elle présente des projets jugés intéressants. OA prépare aussi d'autres projets en robotique spatiale. Et peut-être même en environnement.

27 décembre par la PC et l'AP

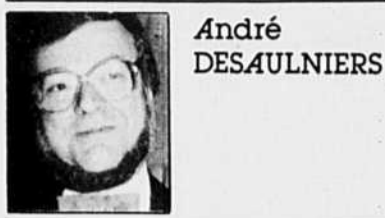
- 1978: le journal Montréal-Matin fondé en juillet 1930 ferme ses portes; décès à Alger du président Houari Boumedienne, chef de l'État algérien depuis deux ans.
- 1972: décès de Lester B. Pearson, ex-premier ministre du Canada et prix Nobel de la paix.
- 1957: sept juges de la Cour d'Appel du Québec déclarent illégale la formule Rand.
- 1947: la République d'Indonésie accède à l'indépendance.
- 1942: une collision entre deux trains fait 33 morts et 117 blessés en Ontario.
- 1610: Samuel de Champlain épouse Hélène Boullé, âgée de 12 ans.
- Il s'est né un 27 décembre: le biologiste Louis Pasteur (1822-1895).

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

DONNEZ... une lueur d'espoir

POINT DE VUE

Une décennie endiablée



André DESAULNIERS

UNE DÉCENNIE s'achève. Une décennie mouvementée, endiablée. Comme tant d'autres chroniqueurs, j'essaierai d'en parcourir le déroulement et d'en saisir quelques indices utiles dans l'avenir.

À la bourse, un vieil adage dit qu'il faut acheter au son du canon et qu'il faut vendre au son du violon. En 1980, pour les Québécois dont les affaires allaient encore bien, le taux marginal d'imposition frisait les 70%. L'emballage des taux d'intérêt en surpasse plusieurs : quand un peu plus tard, les taux à demande dépassèrent 20%, les entreprises au tapis rappelaient lugubrement les mille mouches issues d'un nuage de DDT.

Autre présage ténébreux et redoutable, la poussée spectaculaire du prix de l'or, à plus de 850 \$ US pour une once, corroborait la pertinence des scénarios les plus pessimistes. L'appétit collectif pour le métal-refuge causait la venue d'une multitude sur le trottoir de la Fiducie Guardian, rue Saint-Jacques. Vu que la firme où je travaillais occupait des bureaux dans l'immeuble de Guardian, je devais,

comme mes collègues, me frayer un chemin à travers la file grelottante à 20 degrés sous zéro et expliquer que mon but n'était pas d'y ravir une place mais simplement d'aller vers l'ascenseur qui menait au bureau.

L'on assistait aussi à l'époque aux premiers pas du RÉA, alors surnommé « plan Parizeau ». C'était une façon d'abaisser la taxation de ceux risquant une partie de leurs revenus à la capitalisation de l'entreprise québécoise. Vers 1976 ou 1977, lors d'un « stage » de quelques jours en Bourgogne, j'étais tombé sur un article décrivant le Plan Monory qui permettait un abattement à la base aux contribuables français investissant 5000 francs en bourse. Robert Demers, maintenant mon associé mais alors président de la Bourse de Montréal, transmit mes souvenirs de Bourgogne au ministre des Finances, désireux de mousser l'actionnariat québécois encore peu répandu. Les Bourguignons n'auront ainsi peut-être pas seulement ajouté aux liquidités de nos bonnes tables, mais aussi à celles de nos entreprises!

L'achat d'entreprises par endettement a aussi connu un grand essor depuis 10 ans; on le désigne souvent par son abréviation anglaise, LBO, pour « leverage buy-out ». Pour le financement, l'on avait alors recours à du financement par obligations « de pacotille » ou en américain, « junk bonds ». Il s'agissait tout simplement de viser la domination d'une entreprise à même certains motifs affichés en bas de la

valeur réelle au bilan. Les obligations ainsi émises offraient un rendement alléchant pour le placeur, l'émetteur essayant de faire oublier la faiblesse de son crédit, car le prix de réalisation des actifs soi-disant sous-évalués n'était jamais sûr avant d'autres offres fermes.

L'engouement pour cette forme de financement a encouragé plusieurs présumés financiers, boulimiques devant la possibilité d'avaler de très grandes entreprises avec l'argent des autres, et ceci à presque n'importe quel prix. Parfois, les bénéfices de l'acquisition ont épongé les frais de la nouvelle dette. D'autres fois, la carence de rentabilité a mis le conquérant et les prêteurs dans le même bain d'eau bouillante.

Michael Milken, le plus gros courtier (chez Drexel Burnham) d'obligations de pacotille, a fait fortune en brassant des milliards de dollars de ces valeurs. Il a indiqué de grandes entreprises à des amis, leur offrant des milliards pour les gôber. À 15% ou 17%, il a créé une telle masse que plusieurs tentèrent la grande opération avec l'argent des autres. Toute société non contrôlée devient une cible, d'où une valorisation par anticipation pour toute société candidate. Ces sociétés sont considérables : 1, 5, jusqu'à 25 milliards. Ceci a contribué à la décade des petites entreprises au profit des grandes vers la fin de la décennie. À la longue, les petites avaient mieux fait que les grandes ou grosses. La grande spéculation a renversé cette tendance, et ceci n'est pas un phénomène « RÉAQ »; il est universel. Il est actuellement

conservateur d'être preneur des actions de grandes sociétés à une prime sur la valeur comptable et il est considéré risqué d'acheter celles de petites compagnies à une décote sur cette valeur comptable.

Autre phénomène d'importance depuis 10 ans : les transactions par ordinateurs, appelées « program trading » à New York. Expliquons-les : si un contrat à terme inscrit quelque part, représentant un panier d'actions, se vend à prime ou à escompte vis-à-vis le sous-jacent, des gens vont naturellement vouloir acheter là où c'est bas pour revendre là où c'est moins bas, se faisant aider par des ordinateurs pour identifier rapidement, très rapidement, les écarts et pour en profiter. Là où tout ceci se complique, c'est qu'aux contrats à terme, la foule s'amuse à moins de 10% de mise, alors qu'à la bourse d'actions, il faut de 25% à 50%. Les gouvernements créent des commissions d'enquête pour identifier la cause du krach de 1987. Il s'explique en quelques lignes. Lorsque des aventuriers jouent à la bourse avec trop de crédit, leurs problèmes risquent d'entraîner le reste de la liste où les prix sont fixés par des investisseurs.

Si LE DEVOIR et ses lecteurs en ont la patience, nous essaierons d'approfondir la teneur de tels sujets et d'en tirer des enseignements pour l'avenir.

Tout le monde vous souhaite une bonne année; je vous souhaite une superbe décennie ! André Desaulniers est président du conseil de McNeil Mantha.

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Mactech (Les Placements)	27-12	10 h 00	Montréal
Louphior	27-12	15 h 00	Québec

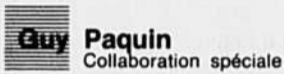
EXPIRATION DE BONS DE SOUSCRIPTION

- Breakwater Resources**
Symbole : BWR.WT
Valeurs : actions ordinaires.
Base de souscription : 2 bons plus 6,60 \$ pour souscrire à 1 action.
Date d'expiration : le 29 décembre 1989.
- Fahnestock Viner Holdings**
Symbole : FHV.WT.B
Valeurs : actions catégorie A.
Base de souscription : 1 bon plus 5 \$ pour souscrire à 1 action.
Date d'expiration : le 29 décembre 1989.
- Industries Lassonde**
Symbole : LAS.WT
Valeurs : actions catégorie A.
Base de souscription : 1 bon plus 6,75 \$ pour 1 action.
Date d'expiration : le 29 décembre 1989.
- Laurasia Resources**
Symbole : LUR.WT
Valeurs : actions ordinaires.
Base de souscription : 2 bons plus 0,45 \$ pour souscrire à 1 action.
Date d'expiration : le 29 décembre 1989.
- Murgold Resources**
Symbole : MGD.WT.C
Valeurs : actions ordinaires.
Base de souscription : 1 bon plus 0,88 \$ pour souscrire à 1 action.
Date d'expiration : le 29 décembre 1989.
- Wharf Resources** - Symbole : WFR.WT
Valeurs : actions ordinaires.
Base de souscription : 1 bon plus 3,50 \$ pour souscrire à 1 action.
Date d'expiration : le 29 décembre 1989.
- NOUVELLE INSCRIPTION**
Nom de la compagnie : Groupe Coscient
Symbole : CST
- ÉCHEANCE DU PRIVILÈGE DE CONVERSION**
Equity Silver Mines
Symbole : EST.PR.A
Valeurs : actions privilégiées 1,60875 \$ série 1.
Conversion : 1 action privilégiée est convertible en 2 actions ordinaires.
Date limite pour exercer votre privilège : le 29 décembre 1989.

Ces renseignements sont fournis par **Tassé**

SCIENCE ET TECHNOLOGIES

Des chercheurs montréalais découvrent un des secrets de la maladie d'Alzheimer



LA MALADIE d'Alzheimer a révélé à une équipe de chercheurs montréalais un de ses secrets les plus fondamentaux, ce qui les rend optimistes quant à la mise au point de méthodes de dépistage hâtif du mal et, possiblement, quant au développement de médicaments capables de bloquer le processus de destruction des activités cérébrales.

Les docteurs Paul Averbach, John Richardson et Edith Zorychta ont montré le lien entre l'apparition d'îlots dits de plaque sénile, responsables de la destruction des contacts neuronaux, et leur précurseur, une formation de globules protéiques présents dans tous les cerveaux d'adultes humains sains.

La découverte du précurseur, un

microsphère densément remplie de protéines, constitue en elle-même un événement, puisqu'il y a fort longtemps qu'on a identifié une nouvelle structure dans le tissu cérébral. Mais, ce qui importe le plus, c'est le lien étroit qui existe entre la microsphère et ce que l'on suppose être un de ses états nocifs, la plaque sénile.

L'équipe du docteur Averbach a montré, à ce jour, qu'il existe au moins 15 indices liant la microsphère protégée à la plaque sénile. Le plus déterminant de ces indices est que les trois chercheurs ont pu produire in vitro de la plaque sénile à partir de microsphères. Le phénomène, de l'avis du docteur Averbach, est si naturel que, même expérimentalement, il est presque spontané. On trouve les deux structures dans les mêmes parties du cerveau, localisées aux points de contacts synaptiques les plus fins.

Un autre indice troublant est qu'à

mesure que la fréquence des microsphères décroît, celle des globules de plaque sénile s'accroît, laissant supposer que les premières se transforment peu à peu dans les secondes. Finalement, certains états intermédiaires entre les deux structures ont été identifiés. Comme l'explique le docteur Richardson, « Nous connaissons le chaînon manquant. » Ce qui manque encore douloureusement, c'est la connaissance du mécanisme qui pousse une structure caractéristique du cerveau sain à devenir un des plus terribles ennemis de l'activité cérébrale.

Afin de trouver une réponse à cette question cruciale, l'équipe du docteur Averbach a lancé une SPEQ, la SPEQ Alzheimer inc., dans le but de financer la prochaine ronde de recherches. On espère que les fonds recueillis, 2,5 \$ millions au maximum, permettront de produire un modèle précis de la protéine des microsphères. Une fois connue, la substance contenue dans DMS (« dense microsphere »), on espère identifier des sous-produits de sa transformation en plaque sénile. Si de tels produits existent et qu'ils sont présents dans le sang de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer aux premiers stades, on serait en présence du premier test de dépistage hâtif de la maladie.

« C'est qu'actuellement, précise le docteur Zorychta, le diagnostic de la maladie est terriblement difficile à établir. On part de symptômes comportementaux qui peuvent aussi bien relever de tumeurs ou d'autres troubles du cerveau. Et, vous comprendrez toute la réticence qu'un médecin peut avoir à procéder à une biopsie du tissu cérébral. Si nous pouvons montrer que le précurseur, en se transformant en plaque sénile, laisse des traces biochimiques dans le sang, nous aurons mis la main sur une méthode de diagnostic cer-

taine. »

L'entreprise du docteur Averbach et de ses deux principaux associés, Produits pharmaceutiques DMS inc., a un autre objectif avoué, trouver une gamme de médicaments capables d'enrayer la transformation du précurseur en plaque sénile. « Nous ne travaillons pas sur des stimulants de la mémoire pas plus que sur le remplacement des neurotransmetteurs détruits par la plaque. Nous nous attaquons à la racine du mal. »

Déjà, plusieurs centaines de produits ont subi les tests d'efficacité mis au point par DMS inc. Certains semblent prometteurs, mais le docteur Averbach refuse de crier victoire. « Il peut se passer plusieurs années avant que nous obtenions des résultats satisfaisants sur des animaux de laboratoire. Ensuite, le médicament devra jouir d'une bonne absorption orale et n'être pas toxique. Finalement, les autorités canadiennes, américaines, européennes et japonaises devront procéder à des essais cliniques sur des humains. La route est encore longue et le processus est trop hasardeux pour faire de vaines promesses. »

Pour l'instant, DMS inc. a signé de nombreux contrats de licence avec des compagnies pharmaceutiques à travers le monde. Ces accords permettent aux compagnies de tester leurs médicaments suivant la méthode mise au point par DMS et, si les résultats permettent le développement de médicaments mis sur le marché, DMS touchera des redevances sur les ventes.

La Commission des valeurs mobilières du Québec a reconnu que les brevets détenus par DMS inc., ainsi que les accords de licence que la compagnie a passés avec des multinationales de la pharmacie, avaient une valeur technologique potentielle de 12,5 \$ millions. Cette somme est donc inscrite au prospectus de la



L'équipe du docteur Averbach a lancé la SPEQ Alzheimer dans le but de financer la prochaine ronde de recherches.

SPEQ Alzheimer comme celle du capital de la compagnie avant la présente émission.

Bien qu'il reste certains détails à peaufiner avant que l'émission soit disponible au public, on a toutes les raisons de croire que les 250 000 actions ordinaires de la SPEQ Alzheimer inc. seront mises en vente au début janvier 1990 et que l'offre se clôturera à la fin janvier. Il s'agit d'une

La CÉE négocie avec la RDA

BRUXELLES (AP) — Les ministres de la CÉE ont décidé de renoncer au mandat autorisant la Commission européenne à entamer des négociations avec la RDA en vue d'un accord de coopération commerciale et financière avec ce pays, a annoncé un porte-parole de la Communauté.

Cette décision signifie que les négociations pourront commencer au début de 1990 et s'achever d'ici la fin du mois de février, a-t-on appris de même source.

Selon le porte-parole, le conseil des ministres de la Communauté a donné son accord à une demande des autorités est-allemandes pour que la CÉE abolisse les quotas en vigueur sur la plupart des produits agricoles et industriels en provenance de RDA, plutôt avant la mi-1990, dans un geste de soutien aux réformes en cours.

AVIS DE RACHAT

Conseil scolaire de l'île de Montréal

Obligations à fonds d'amortissement, 10,75%, échéant le 9 février 1996

Avis public est par les présentes donné aux détenteurs des obligations mentionnées ci-dessus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal rachètera le 9 février 1990 pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes ou partie de ces obligations tel qu'indiqué ci-dessous, à 100% du leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date de rachat.

Nombres des obligations à coupons de 1 000 \$, portant le préfixe C13-M-, rachetées en totalité :

0009	0283	0325	0400	0502	0576	0758	1437
0110	0299	0365	0408	0508	0580	0761	1487
0182	0303	0387	0423	0511	0594	0871	1496
0238	0318	0397	0493	0569	0748	1170	

Nombres des obligations à coupons de 5 000 \$, portant le préfixe C13-V-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros :

020	1 000 \$	160	1 000 \$	228	1 000 \$	259	1 000 \$
041	2 000 \$	174	1 000 \$	229	1 000 \$	260	1 000 \$
061	1 000 \$	176	1 000 \$	231	1 000 \$	263	1 000 \$
062	1 000 \$	194	2 000 \$	233	1 000 \$	268	1 000 \$
064	1 000 \$	196	1 000 \$	236	1 000 \$	270	1 000 \$
066	1 000 \$	197	2 000 \$	245	1 000 \$	271	1 000 \$
078	1 000 \$	208	1 000 \$	246	1 000 \$	280	1 000 \$
092	1 000 \$	209	1 000 \$	249	1 000 \$		
101	1 000 \$	216	1 000 \$	253	1 000 \$		
146	1 000 \$	224	2 000 \$	254	1 000 \$		

Nombres des obligations à coupons de 25 000 \$, portant le préfixe C13-A-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros :

002	5 000 \$	083	5 000 \$	162	5 000 \$
021	10 000 \$	086	5 000 \$	177	5 000 \$
033	5 000 \$	111	5 000 \$	201	5 000 \$
044	5 000 \$	113	5 000 \$	210	5 000 \$
080	5 000 \$	143	10 000 \$	221	10 000 \$

Nombres des obligations à coupons de 100 000 \$, portant le préfixe C13-B-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros :

018	10 000 \$	019	5 000 \$	020	10 000 \$
-----	-----------	-----	----------	-----	-----------

Nombres des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe C13-N-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros :

022	5 000 \$	149	5 000 \$	161	5 000 \$	170	5 000 \$
025	1 000 \$	156	1 000 \$	162	23 000 \$	176	1 000 \$
108	5 000 \$	157	17 000 \$	164	408 000 \$	179	6 000 \$
111	1 000 \$	158	5 000 \$	166	5 000 \$	180	5 000 \$
120	1 000 \$	159	1 000 \$	167	10 000 \$	181	3 000 \$

Une copie de cet avis de rachat a été envoyée par la poste aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives ou d'obligations à coupons immatriculées quant au principal seulement qui sont rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 9 février 1990 et seront payées en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Montréal, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 9 février 1990. L'intérêt dû le 9 février 1990 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations identifiées dans cet avis comme rachetées cessera de courir le et après le 9 février 1990.

Montréal, le 15 décembre 1989. Conseil scolaire de l'île de Montréal
Clément Janelle, c.a.
Directeur des services financiers

Ordre des comptables agréés du Québec

Lordre dans les affaires

COOPERS & LYBRAND
ALIBERTÉ LANCTÔT
Comptables agréés
LE WINDSOR
1170, rue PEEL, Montréal (Québec) H3B 4T2
(514) 876-1500
2, Place Québec, (Québec) G1R 2B5 — (418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN, PINSKY
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
• Montréal • Repentigny • Laval • Longueuil
• Pointe-aux-Trembles • Îles de la Madeleine
845-9253

HYDE HOUGHTON
Comptables agréés
Montréal — Toronto — Woodstock — London
Associés de Montréal
John W. Armour, C.A. — Michel Bienvenue, C.A.
Donald W. Burke, F.C.A. — W. Farrell Hyde, C.A.
Pierre Lussier, C.A. — Robert Roy, C.A.
James A. Sherriff, C.A. — Ronald Singer, F.C.A.
Colin T. West, C.A.
4150 rue Ste-Catherine ouest, Suite 600,
Montréal H3Z 2Y5 — 931-0841
International — Moore Stephens, bureaux à travers le monde.
680, rue Sherbrooke ouest, 7^e étage, Montréal, Québec H3A 2S3 Téléphone (514) 288-3256

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 200,
Montréal (Québec) — H3P 3C8
Tél.: (514) 342-4740 — Béliographie: 737-4049
Représentation internationale: Intercontinental Accounting Associates

POISSANT THIBAUT
PEAT MARWICK THORNE
Comptables agréés
1155 boul. René-Lévesque ouest, bureau 2100
Montréal (Québec), H3B 2J9 — (514) 879-3300
Membre de Klynveld Peat Marwick Goerdeler ayant plus de 650 bureaux à travers le monde.



Santé!

Un toast à la modération



L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DU QUÉBEC

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS VISA M.C. PAR TELEPHONE 286-1200

LE DEVOIR REPRESENTANT(E)
Pour une promotion temporaire sur les campus universitaires
CONDITIONS: Début janvier 1990
• Horaire flexible • environ 8 \$/heure et plus
EXIGENCES: Personnes autonomes et enjouées
CAMPUS: Montréal • Québec • Ottawa • Hull
Communiquer avec Claude Moureaux (514) 844-3361 (jour)

391 Antiquités
PHOTOS OFFICIELLES de presse militaire de la guerre 14-18, articles allemands et antiquités, 670-0089
394 Collections, Monnaie, Timbres
COLLECTION DE TIMBRES neufs et usagés de grande valeur, Canada et provinces, enveloppes, histoire postale du Bas-Canada, album de tous pays du monde: Michel Morin, (514) 378-5664.
PEAU DE SERPENT 14 pieds de long, bien tanné. 1300 \$. 276-0440.
395 Oeuvres d'art
ACHÈTE AUJOURD'HUI Oeuvres d'art, tableaux, gravures, bronzes, statues, ivoire, verre, porcelaine, meubles antiques et règlement de succession. Rapide et discret. Service de 24 heures assuré. V.G.C. INC. 735-4286

695 Automobiles à vendre
RELAXEZ EN PORSCHE TURBO 86 (22.000 km) VALEUR À NEUF 125.000.00 \$ 621-8496 VENTE RAPIDE 28-12-89
PORSCHE TARGA 1984 (47.000 km.) couleur bourgogne. 386-1970 28-12-89

101 Propriétés à vendre
BORD DE L'EAU, Fleuve Saint-Laurent. Cottage en pierre, 12 pièces, foyer monumental, terrain, vue splendide sur le fleuve, 6 salles de bains, salle à manger 30x20, 50, terrasse Bellefleur, Lavaltrie. Prix: 360 000 \$.
Pierre Majeau, F.R.I. (1) 759-7951 T.A. LAN. crts. 28-12-89

122 Condos à vendre
HABITAT 67 CONDOMINIUM À VENDRE (PRIVÉ)
• Terrasse avec vue spectaculaire sur fleuve et ville
• 4 chambres, 3 salles de bains
• 2 stationnements intérieurs
• Air conditionné, système d'alarme
• Bus privé pour centre-ville
• Courts de tennis
Appelez: M. Simon ou Mme Lee lundi au vendredi (9h00 à 17h00) 844-2844 28-12-89

259 Espaces commerciaux à louer
LIBRE, industriel et commercial à louer ou à vendre. Idéal pour PME. 3,000 p.c.a. 277-3781, R. Nantel.
268 Espaces industriels à louer
A BAS PRIX, MTL 1000 à 5000 p.c.a., béton, giclers, 600 volt, quai, 1er mois gratuit. Lun. au vend. 9 à 5h p.m. 270-4027.
BOUCHERVILLE 7000 - 21 000 p.c.a., 23 pi. de haut, possibilité pont roulant, De Mortagne/autoroute 20. 449-3807.
P.A.T.: Parc industriel rue April, 20 000 p.c.a., hauteur 18', 2 portes duck + 2 portes entrée directe, près autobus, 2 entr. 500 volts, 400 amp. A sous-louer pour 5 ans, 4 25\$ p.c.a. Immédiatement. Jour: 645-1608. Soir, fin de sem. 631-5937.
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 4000 + 2000 p.c.a., élect., stationnement, bureau. 648-4616, 662-0248.

577 Astrologie, ésotérisme
ANALYSE PERSONNELLE Médium: cartes et tarots. Louise: 933-9790.
578 Santé
MASSAGE PROFESSIONNEL, suédois, énergétique, par praticiens diplômés, au centre les 5 Éléments, 627-5958.
MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen: douleur, relaxation, sportif. 3 Ave. Cornwall, V.M.R. 738-7917.
591 Occasions d'affaires
ECLATANT! #1 dans l'industrie. Cie internationale. Les possibilités: 8 revenus, 6 chiffres. Allocation auto. M. Robert: (514) 278-2774.
VOTRE REVENU VOUS SATISFAIT-IL? Laissez vos talents augmenter vos revenus, époux peuvent travailler ensemble. 737-9898.
599 Offres de services
AUTOCAD Dessinateur tous genres de projets par autocad pour les PME ou autres. Très grande expérience. M. Attia, 687-2395.
GOVERNANCE de courte durée, très fiable, durant vos déplacements, voyages, etc. 354-2435.

DECES
Bissonnette, Pierre-André - À l'hôpital Civic d'Ottawa, le 23 décembre 1989, à l'âge de 65 ans, est décédé Pierre-André Bissonnette, fils de feu Marc Bissonnette et de feu Corinne Laflamme. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Pierrette (née Cousineau), ses enfants, Ariane, Guillaume et Sophie, ses petits-enfants, Julien et Michel, sa soeur Louise (épouse de Charles Daudelin), sa belle-fille, Jane Lamb, son grand-père, Stephan Reichhold, ainsi que de nombreux parents et amis.
Les funérailles se sont déroulées dans la stricte intimité le 26 décembre. Un service commémoratif aura lieu le 8 janvier à 14 h en l'église Saint-Jean-Baptiste, 96 rue Empress, à Ottawa. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. L'on peut obtenir des renseignements supplémentaires auprès de Hulse and Playfair, tél. (613) 748-1200.
Au lieu de fleurs, un don à la Société du cancer serait apprécié.
Après une carrière diplomatique distinguée, Pierre-André Bissonnette a occupé le poste de solliciteur général adjoint et, par la suite, celui de conseiller supérieur au Bureau du Conseil privé. Jusqu'à récemment, il était président de la Commission mixte internationale (Canada-États-Unis). Il a été nommé officier de l'Ordre du Canada, le 21 décembre 1989.
Ledoux, Gilles - À Montréal, le 26 décembre 1989, est décédé M. Gilles Ledoux, 66 ans, époux de Danielle Hébert, Père de Danielle et Suzanne. Grand-père de Olivier.
Il laisse également ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.
Il sera exposé aux salons Urgel Bourgeat Limitée, 4780 De Salaberry, Montréal. Les funérailles auront lieu le 28 courant, en l'église Ste-Odile et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges.
Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
Heures des visites, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

101 Propriétés à vendre
AUBAINE - 17 599, GOUIN-OUEST: Grand split, piscine creusée, air climatisé central, etc. 130,000\$. 686-4634
LAVAL, grand semi-détaché pour balance d'hypp. 139 000 \$ à transférer immédiatement. Urgent! Soir: 627-0316
REPERTIGNY Bung dét., rénové, abri d'auto, piscine creusée, 8 pces, 2 s./b. 94,500 \$ Taxes 1,000 \$ 581-4869

137 Maisons de campagne à louer
BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG, près St-Benoit, 3 chambres, s/séjour spacieux, foyer pierre, idéal ski. 819-567-9209 ou 819-847-1782.
149 Terrains à vendre
VILLE DE SUTTON, 3 lots de 66 X 100, accès à l'aqueduc, vue imprenable du Mont Sutton, 3,10 \$/pi.ca. après 17h, 342-9134.
160 App. et log. à louer
PROFILS des maintiens de nos 740, Place Fortier, Ville St-Louis.
TRÈS BEAUX 3 1/2, 4 1/2 chaufés, éclairés, climatisés, poêle et frigo fournis, piscine int., sauna, stationnements int. et ext., diorama, etc. Près des centres commerciaux et des moyens de transport.
VISITE LIBRE DE 9h à 21h 333-3222 NE LAISSEZ PAS PASSER LA CHANCE qa se termine bientôt! 08-01-90

275 Locaux à louer
NOUVEAU Locaux disponibles maintenant dans mail non-couvert, adjacent Greenberg Rue St-Jean-Baptiste Pointe-aux-Trembles S.P. HOLDINGS 327-1901 Courtiers Protégés 28-12-89
275 Locaux à louer
AA AU 2080 BOUL. ST-LAURENT, Mtl, 4000 à 18 000 p.c.a. Idéal. Commerce, grossiste, industrie. 287-7164.
AHUNTSIC Local commercial à louer 384-0851, 385-0853
PLACE COMMERCIALE, bureaux chauffés, éclairés, air climatisé central, ménage à l'inf. 387-8123, après 17h
PLACE FRONTENAC Bureaux 2,000 à 10,000 p.c. et magasin à louer. Coin métro Frontenac. M. Charest: 526-8294.
BILLARD avec arcade situé à Valleyfield, bon prix, demandez Denis ou Claude. 1-337-8377.
COMPTOIR DE NETTOYAGE Rue Masson, à Rosemont Inf: 257-9396
DÉPANNAGE BRÉALTY - VENTE RAPIDE - BON PRIX, 522-2587.
GARAGE Mécanique, peinture, débosselage, équipé, secteur Laurier, près du métro. Demandez Carlos: 288-5852.
MARCHÉ D'ALIMENTATION Richelieu, Région Lanaudière, avec sous-bâtisse. 1-886-3811, 1-886-5282.
NETTOYEUR à vendre, prix réduit 26,000\$. 669-9548 ou 663-8622.

371 Ordinateurs
AT 286 640K Moniteur couleur 14", 12 lecteur 5 1/4". Garantie 1 an. 333-8889
AT VGA: Carte minitel, disques durs 40 MB, 1.995\$ neuf. Garantie un an. Tél: 333-9033
BON ORDINATEUR IBM PC 1 an de garantie S.V.P. Appeler: 333-9240
MONTRÉAL-NORD SPÉCIAL DÉCEMBRE Souris MD-G7 gratuit avec chaque système complet. INFORMATIONS ARCHIMÈDE 4327, Charlevoix, 329-0371
375 Instruments de musique
PIANO à QUEBEC de marque Chickering en acajou noir, prix \$8,000, discutable, valeur \$18,000. Après 18h, 525-0768.
PIANO DE MARQUE BELL, datant de 1900, bois de rose, architecture, bonne condition, 2500 \$, 363-7533.
VIOLONS, altos, violoncelles, contrebasse, aussi très bons archets, prix sacrifice, d'un collectionneur, 744-0956.
385 Lingerie, Fourures
MANTEAU chat Sauvage long, plumes peaux, style classique, 7 ans, 1 an usure, 875 \$, 382-5293.
MANTEAU VISON pour homme, taille 42, black diamond, neuf, valeur 8000 \$ pour 5000 \$, 274-8462.

551 Déménagement
A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 933-9491.
DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.
GILLES JOUIN TRANSPORT INC Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.
559 Entretien, réparations, rénovations
AAA A BON PRIX Ferais tous genres de travaux. 589-7177.
ESTIMATION GRATUITE Maintenance, poseur de gyproc, lièvre de joints, peinture et réparations de tous genres. 474-4234, 670-5624.
PEINTURE SICO, tirage de joints, lavage, rénovation, travail soigné, Marcel Desloges, 641-3883.
561 Décoration intérieure
CONFIEZ LA DÉCORATION de votre commerce et demeure à nos spécialistes. Plans et maquettes fournis par décorateurs diplômés. André Jolicoeur inc.: 939-2503.
571 Peintres, peinture
PEINTURE ET PLANCHER Estimation gratuite. 1h: 150 \$, 2h: 250 \$, 3h: 325 \$ 271-4563.

101 Propriétés à vendre
LAVAL, grand semi-détaché pour balance d'hypp. 139 000 \$ à transférer immédiatement. Urgent! Soir: 627-0316
REPERTIGNY Bung dét., rénové, abri d'auto, piscine creusée, 8 pces, 2 s./b. 94,500 \$ Taxes 1,000 \$ 581-4869

137 Maisons de campagne à louer
BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG, près St-Benoit, 3 chambres, s/séjour spacieux, foyer pierre, idéal ski. 819-567-9209 ou 819-847-1782.
149 Terrains à vendre
VILLE DE SUTTON, 3 lots de 66 X 100, accès à l'aqueduc, vue imprenable du Mont Sutton, 3,10 \$/pi.ca. après 17h, 342-9134.
160 App. et log. à louer
PROFILS des maintiens de nos 740, Place Fortier, Ville St-Louis.
TRÈS BEAUX 3 1/2, 4 1/2 chaufés, éclairés, climatisés, poêle et frigo fournis, piscine int., sauna, stationnements int. et ext., diorama, etc. Près des centres commerciaux et des moyens de transport.
VISITE LIBRE DE 9h à 21h 333-3222 NE LAISSEZ PAS PASSER LA CHANCE qa se termine bientôt! 08-01-90

275 Locaux à louer
NOUVEAU Locaux disponibles maintenant dans mail non-couvert, adjacent Greenberg Rue St-Jean-Baptiste Pointe-aux-Trembles S.P. HOLDINGS 327-1901 Courtiers Protégés 28-12-89
275 Locaux à louer
AA AU 2080 BOUL. ST-LAURENT, Mtl, 4000 à 18 000 p.c.a. Idéal. Commerce, grossiste, industrie. 287-7164.
AHUNTSIC Local commercial à louer 384-0851, 385-0853
PLACE COMMERCIALE, bureaux chauffés, éclairés, air climatisé central, ménage à l'inf. 387-8123, après 17h
PLACE FRONTENAC Bureaux 2,000 à 10,000 p.c. et magasin à louer. Coin métro Frontenac. M. Charest: 526-8294.
BILLARD avec arcade situé à Valleyfield, bon prix, demandez Denis ou Claude. 1-337-8377.
COMPTOIR DE NETTOYAGE Rue Masson, à Rosemont Inf: 257-9396
DÉPANNAGE BRÉALTY - VENTE RAPIDE - BON PRIX, 522-2587.
GARAGE Mécanique, peinture, débosselage, équipé, secteur Laurier, près du métro. Demandez Carlos: 288-5852.
MARCHÉ D'ALIMENTATION Richelieu, Région Lanaudière, avec sous-bâtisse. 1-886-3811, 1-886-5282.
NETTOYEUR à vendre, prix réduit 26,000\$. 669-9548 ou 663-8622.

371 Ordinateurs
AT 286 640K Moniteur couleur 14", 12 lecteur 5 1/4". Garantie 1 an. 333-8889
AT VGA: Carte minitel, disques durs 40 MB, 1.995\$ neuf. Garantie un an. Tél: 333-9033
BON ORDINATEUR IBM PC 1 an de garantie S.V.P. Appeler: 333-9240
MONTRÉAL-NORD SPÉCIAL DÉCEMBRE Souris MD-G7 gratuit avec chaque système complet. INFORMATIONS ARCHIMÈDE 4327, Charlevoix, 329-0371
375 Instruments de musique
PIANO à QUEBEC de marque Chickering en acajou noir, prix \$8,000, discutable, valeur \$18,000. Après 18h, 525-0768.
PIANO DE MARQUE BELL, datant de 1900, bois de rose, architecture, bonne condition, 2500 \$, 363-7533.
VIOLONS, altos, violoncelles, contrebasse, aussi très bons archets, prix sacrifice, d'un collectionneur, 744-0956.
385 Lingerie, Fourures
MANTEAU chat Sauvage long, plumes peaux, style classique, 7 ans, 1 an usure, 875 \$, 382-5293.
MANTEAU VISON pour homme, taille 42, black diamond, neuf, valeur 8000 \$ pour 5000 \$, 274-8462.

551 Déménagement
A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 933-9491.
DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.
GILLES JOUIN TRANSPORT INC Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.
559 Entretien, réparations, rénovations
AAA A BON PRIX Ferais tous genres de travaux. 589-7177.
ESTIMATION GRATUITE Maintenance, poseur de gyproc, lièvre de joints, peinture et réparations de tous genres. 474-4234, 670-5624.
PEINTURE SICO, tirage de joints, lavage, rénovation, travail soigné, Marcel Desloges, 641-3883.
561 Décoration intérieure
CONFIEZ LA DÉCORATION de votre commerce et demeure à nos spécialistes. Plans et maquettes fournis par décorateurs diplômés. André Jolicoeur inc.: 939-2503.
571 Peintres, peinture
PEINTURE ET PLANCHER Estimation gratuite. 1h: 150 \$, 2h: 250 \$, 3h: 325 \$ 271-4563.

101 Propriétés à vendre
LAVAL, grand semi-détaché pour balance d'hypp. 139 000 \$ à transférer immédiatement. Urgent! Soir: 627-0316
REPERTIGNY Bung dét., rénové, abri d'auto, piscine creusée, 8 pces, 2 s./b. 94,500 \$ Taxes 1,000 \$ 581-4869

137 Maisons de campagne à louer
BORD DU LAC MEMPHRÉMAGOG, près St-Benoit, 3 chambres, s/séjour spacieux, foyer pierre, idéal ski. 819-567-9209 ou 819-847-1782.
149 Terrains à vendre
VILLE DE SUTTON, 3 lots de 66 X 100, accès à l'aqueduc, vue imprenable du Mont Sutton, 3,10 \$/pi.ca. après 17h, 342-9134.
160 App. et log. à louer
PROFILS des maintiens de nos 740, Place Fortier, Ville St-Louis.
TRÈS BEAUX 3 1/2, 4 1/2 chaufés, éclairés, climatisés, poêle et frigo fournis, piscine int., sauna, stationnements int. et ext., diorama, etc. Près des centres commerciaux et des moyens de transport.
VISITE LIBRE DE 9h à 21h 333-3222 NE LAISSEZ PAS PASSER LA CHANCE qa se termine bientôt! 08-01-90

275 Locaux à louer
NOUVEAU Locaux disponibles maintenant dans mail non-couvert, adjacent Greenberg Rue St-Jean-Baptiste Pointe-aux-Trembles S.P. HOLDINGS 327-1901 Courtiers Protégés 28-12-89
275 Locaux à louer
AA AU 2080 BOUL. ST-LAURENT, Mtl, 4000 à 18 000 p.c.a. Idéal. Commerce, grossiste, industrie. 287-7164.
AHUNTSIC Local commercial à louer 384-0851, 385-0853
PLACE COMMERCIALE, bureaux chauffés, éclairés, air climatisé central, ménage à l'inf. 387-8123, après 17h
PLACE FRONTENAC Bureaux 2,000 à 10,000 p.c. et magasin à louer. Coin métro Frontenac. M. Charest: 526-8294.
BILLARD avec arcade situé à Valleyfield, bon prix, demandez Denis ou Claude. 1-337-8377.
COMPTOIR DE NETTOYAGE Rue Masson, à Rosemont Inf: 257-9396
DÉPANNAGE BRÉALTY - VENTE RAPIDE - BON PRIX, 522-2587.
GARAGE Mécanique, peinture, débosselage, équipé, secteur Laurier, près du métro. Demandez Carlos: 288-5852.
MARCHÉ D'ALIMENTATION Richelieu, Région Lanaudière, avec sous-bâtisse. 1-886-3811, 1-886-5282.
NETTOYEUR à vendre, prix réduit 26,000\$. 669-9548 ou 663-8622.

371 Ordinateurs
AT 286 640K Moniteur couleur 14", 12 lecteur 5 1/4". Garantie 1 an. 333-8889
AT VGA: Carte minitel, disques durs 40 MB, 1.995\$ neuf. Garantie un an. Tél: 333-9033
BON ORDINATEUR IBM PC 1 an de garantie S.V.P. Appeler: 333-9240
MONTRÉAL-NORD SPÉCIAL DÉCEMBRE Souris MD-G7 gratuit avec chaque système complet. INFORMATIONS ARCHIMÈDE 4327, Charlevoix, 329-0371
375 Instruments de musique
PIANO à QUEBEC de marque Chickering en acajou noir, prix \$8,000, discutable, valeur \$18,000. Après 18h, 525-0768.
PIANO DE MARQUE BELL, datant de 1900, bois de rose, architecture, bonne condition, 2500 \$, 363-7533.
VIOLONS, altos, violoncelles, contrebasse, aussi très bons archets, prix sacrifice, d'un collectionneur, 744-0956.
385 Lingerie, Fourures
MANTEAU chat Sauvage long, plumes peaux, style classique, 7 ans, 1 an usure, 875 \$, 382-5293.
MANTEAU VISON pour homme, taille 42, black diamond, neuf, valeur 8000 \$ pour 5000 \$, 274-8462.

551 Déménagement
A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 933-9491.
DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.
GILLES JOUIN TRANSPORT INC Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.
559 Entretien, réparations, rénovations
AAA A BON PRIX Ferais tous genres de travaux. 589-7177.
ESTIMATION GRATUITE Maintenance, poseur de gyproc, lièvre de joints, peinture et réparations de tous genres. 474-4234, 670-5624.
PEINTURE SICO, tirage de joints, lavage, rénovation, travail soigné, Marcel Desloges, 641-3883.
561 Décoration intérieure
CONFIEZ LA DÉCORATION de votre commerce et demeure à nos spécialistes. Plans et maquettes fournis par décorateurs diplômés. André Jolicoeur inc.: 939-2503.
571 Peintres, peinture
PEINTURE ET PLANCHER Estimation gratuite. 1h: 150 \$, 2h: 250 \$, 3h: 325 \$ 271-4563.

LES MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 Horizontalement
1—Bienfait. — Exact.
2—Exempter. — Sept.
3—Opinion. — Agent de Louix XV. — Dévot.
4—Ruisselet. — Sui-avant le bord.
5—Rubioid. — Voie. — Troublé.
6—Promptitude. — Molybdène.
7—Singe-araignée. — Dieu des Vents.
2 Verticalement
1—Déresser. — Déca.
2—Parasite de l'intestin. — Tuyau d'un moteur.
3—Yankee. — Epeautre.
4—Contesta. — Monnaie chinoise. — Lui.
5—Incliner. — Céréale.
6—Richesse. — Possédé. — Attitude du corps.
7—Pif. — Prénom masculin.
8—Chapelle. — Issu. — Cobalt.
9—Oiseau palmipède. — Vrai.
10—Tunique de l'oeil. — Route rurale. — Américium.
11—Élément chimique.
12—Racaille. — Humeur visqueuse. — Métal précieux.
Solution de samedi
M I S S O U R I E C U A R T I A N S E N C O N C O T R E I N V E N T U P I C O U P I E R E R R U E I D I O T E E O N D O L M E N M R I T U E L E R I G E S T R E S O T E R E N O M C A N I N E A O P E R E S O T M A R I A N A N I D E N D E M I E O S L O

ON A DE L'ESPACE POUR VOUS
LES ESPACES À BUREAUX DES ANNONCES CLASSEES 286-1200 LE DEVOIR

LA METEO
Accu-Weather® prédictions météorologiques jusqu'à midi, le 27 décembre
y compris les hautes et basses températures pour les villes.
Situation générale: la neige cessera graduellement de tomber ce matin et sera suivie de vents forts qui causeront de la poudrière. Les routes seront grandement affectées par les rafales. Ces vents apporteront également une masse d'air très froid. Les températures varieront de moins 25 à Ottawa et Montréal, jusqu'à moins 35 degrés celsius en Abitibi et au Lac Saint-Jean ce matin.
Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Beauce généralement ensoleillé et très froid. Vents modérés causant de la poudrière par endroit. Max.: -20. Min.: -25. Demain: faible neige passagère.
Estrie généralement ensoleillé et très froid. Températures stationnaires à près de -20. Vents modérés causant de la poudrière en matinée. Demain: faible neige passagère.
Lac-St-Jean, Saguenay généralement ensoleillé et très froid. Max.: -20 à -25. Min.: -30. Demain: faible neige passagère.
La Tuque, Réserve-faunique-des-Laurentides généralement ensoleillé et très froid. Vents modérés en matinée. Max.: -20. Min.: -30. Demain: faible neige passagère.
Charlevoix et Rivière-du-loup généralement ensoleillé et très froid. Températures stationnaires à près de -20. Vents modérés en matinée. Demain: faible neige passagère.
Rimouski-Matapédia ciel variable avec averses de neige dispersées surtout le long du littoral. Dégelage en après-midi. Max.: -20. Min.: -22. Demain: généralement ensoleillé avec quelques flocons de neige.
Ste-Anne-des-monts et Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé et Parc-Forsillon, un peu de neige en matinée. Ciel variable avec possibilité d'averses de neige le long du littoral. Températures à la baisse pour atteindre -18 en fin de journée. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km/h causant de la poudrière. Demain: ciel variable.
Basse-Côte-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest, Anticosti: averses de neige dispersées en matinée. Dégelage par la suite. Températures à la baisse pour atteindre -18 en fin de journée. Vents du nord de 30 à 50 km/h causant poudrière. Demain: ciel variable.
Ottawa-Hull-Cornwall: généralement ensoleillé. Ennuagement en après-midi. Max.: -18. Min.: -28. Demain: généralement nuageux avec quelques flocons de neige.
MONTREAL
Généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée. Max.: -18. Min.: -28. Demain: généralement ensoleillé et très froid. LEVER DU SOLEIL: 7 h 34 COUCHER: 16 h 17
QUEBEC
Abitibi-Témiscamingue: ennuagement suivi de faible neige passagère en après-midi. Max.: -18 à -20. Min.: -35. Probabilité de précipitation de 60 %. Demain: ensoleillé avec passages nuageux et froid. Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite. Faible neige passagère en soirée. Max.: -20. Min.: -35. Probabilité de précipitation de 50 %. Demain: ensoleillé et très froid. Pontac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite. Quelques flocons de neige en soirée. Max.: -20. Min.: -30. Demain: nuageux avec éclaircies. Laurentides: généralement ensoleillé. Ennuagement en après-midi. Max.: -16. Min.: -30. Probabilité de précipitation de 40 %. Demain: Nuageux avec éclaircies.
Ottawa-Hull-Cornwall: généralement ensoleillé. Ennuagement en après-midi. Max.: -18. Min.: -28. Demain: généralement nuageux avec quelques flocons de neige.



Pierre Paradis; plusieurs surprises l'attendaient au ministère de l'Environnement.

Paradis avoue avoir une longue pente à remonter avec l'Environnement

Désillusionné après deux mois mais point découragé

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

PLEIN DE FOUGUE le jour de sa prestation de serment comme ministre de l'Environnement, Pierre Paradis a perdu depuis deux mois et demi certaines de ses illusions, ayant réalisé qu'il dirige un ministère en retard et incapable d'assumer le leadership qui lui revient.

En entrevue, ce jeune ministre de 39 ans ne peut que constater que son ministère est « en réaction constante face aux attentes de la population » qui, a-t-il ajouté, en fait se méfie énormément.

C'est un tableau sombre que M. Paradis a dressé, soulignant que son premier objectif est, désormais, de rattraper ce retard.

Il faut réorganiser le ministère, lui donner de véritables ressources humaines et financières, boucher les nombreux trous qui rendent inopérantes les lois environnementales et donner plus de pouvoir au Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE). Le ministre a reconnu que son plus important défi sera d'obtenir pour son ministère les 50 millions \$ promis pendant la campagne électorale. Une promesse qui ne pourra être ignorée, a-t-il dit, s'adressant ainsi au ministre des Finances et au premier ministre Bourassa.

Parmi les nombreux problèmes qui, en deux mois et demi, ont fait réaliser à Pierre Paradis que « oui, c'est plus difficile qu'on pensait », celui de la « Balmét » lui aura fait perdre le plus d'illusions. Lui qui avait promis de régler ce dossier vite et bien s'est retrouvé « avec une prise » contre lui.

Ce dossier est grave. Bien plus grave que celui des BPC de Saint-Basile, car cette usine de traitement de résidus de plomb a été la cause d'intoxication au plomb de plus de 300 travailleurs et de 42 enfants alors qu'au ministère on suivait le dossier depuis 1974.

Premier problème découvert par M. Paradis, celui des lois souvent inopérantes de son ministère. Rien ne semble autoriser le ministre à ordonner la décontamination du site de l'usine de la Balmét à Saint-Jean.

Les lois environnementales du Québec sont pleines de lacunes, dira-t-il à plusieurs reprises pendant l'entrevue, affirmant avoir « l'impression que les trous ont été bâtis dans les lois ».

Le deuxième problème constaté dans le dossier de la Balmét aura été l'absence de ressources. Lors qu'il a voulu présenter un projet de loi pour boucher ce trou, il en a été incapable, faute de ressources suffisantes et adéquates.

« Ne pas être capable de livrer sur le plan technique des choses faciles (comme celles-là), ça m'inquiète », dit M. Paradis qui, reprenant une observation faite plus tôt au début de la semaine, a ajouté : « On semble incapable de passer de la réflexion à l'action ».

Ce commentaire qui avait été reçu comme une douche froide par les fonctionnaires de l'Environnement n'a pas été fait par inadvertance, explique le ministre. Il a voulu, dit-il, faire état publiquement de ses frustrations parce que les signaux déjà donnés aux fonctionnaires ne semblent pas compris.

Pierre Paradis, qui n'a jamais eu la réputation dans les autres ministères qu'il a dirigés de savoir stimuler ses fonctionnaires, ne veut pas aller jusqu'à dire qu'ils se traînent les pieds. L'histoire même du ministère explique bien des choses, dit-il.

Ce jeune ministère a été construit à l'envers, centralisé à Québec alors que dans les régions où sont les besoins et l'action, il n'y a presque pas de monde. Dans la Montérégie où se trouve située la Balmét, les fonctionnaires font face à l'explosion du développement industriel sans toutefois pouvoir compter sur des ressources additionnelles pour en contrôler les séquelles environnementales.

L'Environnement, qui fut au début un appendice des Affaires municipales, n'a jamais eu une véritable culture environnementale, ajoute M. Paradis qui rappelle que ses fonctionnaires sont venus de plusieurs autres ministères avec d'autres mentalités. Ceux qui ont une culture environnementale sont des jeunes, engagés comme occasionnels, qui évidemment n'ont pas droit aux promo-

tions, ajoute-t-il.

Cette absence de culture environnementale explique certaines attitudes, notamment le fait que le ministère soit l'un des plus fermés et que la Commission Charbonneau a dû se battre pour obtenir l'information nécessaire à son enquête sur les déchets dangereux. Sur ce plan, le ministre a donné le choix à un de ses sous-ministres, Cécile Cléroux, de partir ou de modifier ces attitudes.

Le ministère n'a pas, par ailleurs, les ressources nécessaires. On ne peut tout faire avec 1400 fonctionnaires et un budget réel qui est à peine le tiers du budget des Affaires culturelles, dit-il en faisant allusion au fait que l'essentiel de son budget va aux municipalités pour le programme d'assainissement des eaux usées. Un programme à l'efficacité fort contestable, dira-t-il au passage.

Ce programme prévoit des investissements de 6 milliards \$; il est rendu à mi-chemin. On vient tout juste de réaliser que les concepteurs avaient oublié qu'il pleuvait au Québec : lorsqu'il pleut, les usines débordent et ne sont plus opérationnelles pour au moins 48 heures. Comme il pleut en moyenne tous les cinq jours, on peut juger de la rentabilité des 3 milliards \$ dépensés, dit le ministre.

Désillusionné, Pierre Paradis n'est pas pour autant découragé. Au contraire, il se dit déterminé à rattraper le retard accumulé. Déjà depuis son arrivée, il a restructuré le ministère, lui donnant une organisation où les responsabilités lui semblent bien définies. Cela était capital, dit-il, donnant l'exemple des industries qui avaient 16 portes d'entrée au ministère et qui en profitaient pour se jouer des fonctionnaires.

La récente restructuration ne sera toutefois efficace, estime le ministre, que si les ressources humaines du ministère sont augmentées. Pour cela, il faut de l'argent. Malgré un budget de 416 millions \$, M. Paradis est l'un des ministres les plus pauvres puisque 327 millions \$ vont directement en transferts.

Des 50 millions \$ demandés, la majeure partie ira à renforcer la présence régionale du ministère où il faut compter sur un plus grand nombre d'inspecteurs et d'enquêteurs. Il

faut aussi, pour appuyer cette police verte, des « procureurs verts » capables d'entamer les poursuites, dit-il.

Un autre dossier auquel le ministre attache beaucoup d'importance est la réorganisation du BAPE à qui il veut donner plus de pouvoirs. Bientôt, le BAPE aura autorité sur les grands projets industriels qui devront passer par des études d'impacts et des audiences publiques.

Le Comité ministériel de l'aménagement et du développement régional présidé par Lise Bacon a accepté le principe et il reste au conseil des ministres à se prononcer. Cela pourrait être fait en même temps que sera nommé le nouveau président de cet organisme.

De la même façon, il y a peu de doute dans l'esprit du ministre que les projets hydroélectriques de la Baie James devront faire l'objet d'un processus d'audiences publiques. Il est évident que l'on ne peut laisser Hydro-Québec être juge et partie dans ses dossiers, dit M. Paradis qui doit, en plus, faire face à la volonté d'Ottawa d'intervenir dans ce dossier. Québec est prêt à collaborer avec Ottawa mais pas à lui concéder le leadership, a-t-il précisé.

Ces changements qui se préparent au BAPE et à la Baie James témoignent de l'évolution des mentalités au sein du gouvernement. Le meilleur atout de Pierre Paradis est, dira-t-il, la présence au sein du Comité ministériel de l'aménagement (qui approuve tous les projets de l'Environnement) d'une série de ministres qui connaissent la musique: Lise Bacon, Gaston Blackburn, Sam Elkas et Robert Middlemiss ont tous une expérience liée au ministère de l'Environnement.

C'est sans hésitation que ce comité a ainsi accepté le principe de créer au sein de chaque ministère des unités relevant du ministère de l'Environnement: un projet qui sera réalisé sur le modèle des contentieux de la Justice dans chacun des autres ministères. Pierre Paradis voit ces unités environnementales comme autant de moyens de multiplier l'action de son ministère dans le reste de l'appareil de l'État.

SPORTS

HOCKEY JUNIOR

Le jeune Fiset mène le Canada à une victoire contre les É.-U.

TURKU, Finlande (PC) — Le gardien Stéphane Fiset s'est montré solide en repoussant 33 lancers et Dave Chyzowski a marqué le but qui a guidé le Canada à une victoire de 3-2 face aux États-Unis en levée de rideau du championnat du monde de hockey junior.

Fiset, membre de la seconde équipe d'étoiles à ce tournoi l'an dernier, a gardé son équipe dans la rencontre en première période, lorsque le Canada a été dominé 14-8 dans la colonne des tirs au but. Les Américains ont tiré profit de nombreuses erreurs des Canadiens en zone défensive.

« Nous avions les mains pleines, a mentionné l'entraîneur-chef Guy Charron au sujet des problèmes des siens en première période. Ils étaient très bien préparés et ils nous ont dominés ».

« Il faut rendre hommage à Fiset. C'était le premier match international pour plusieurs joueurs et Fiset a démontré son expérience en les gardant dans le match ».

Stu Barnes et Kevin Haller ont également marqué pour le Canada, qui bénéficie d'un repos aujourd'hui avant d'affronter la Pologne jeudi.

Rob Gaudreau et Ted Drury ont répliqué pour les Américains.

Fiset a réalisé son meilleur arrêt à la huitième minute de la première période. Bryan Smolinski s'est présenté seul devant lui mais Fiset a fait le grand écart pour repousser de la main son tir des poignets dans le coin de la patinoire. Fiset, qui appartient aux Nordiques de Québec, évolue pour les Tigres de Victoriaville.

Barnes, un choix de première ronde des Jets de Winnipeg en juin dernier et qui porte les couleurs de Tri-City dans la ligue de l'Ouest, a obtenu le premier but de la rencontre à 12:16 du deuxième engagement. Barnes filait à vive allure quand il a freiné rapidement, faisant perdre pied au défenseur adverse qui a glissé dans le coin dans sa chute.

Barnes, posté entre les cercles d'engagement, a récupéré la rondelle et il a décoché un tir des poignets bas qui a déjoué le gardien Chuck Hughes.

Les Américains ont créé l'égalité à 16:33. Gaudreau a hérité de la rondelle après qu'elle eut dévié sur le défenseur Patrice Brisebois, du Titan de Laval, et il a lancé dans un filet ouvert.

Le Canada a profité d'un avantage numérique dès le début du troisième vingt pour reprendre les devants. Barnes, dans le coin gauche, a remis rapidement la rondelle à la pointe. Haller, un choix de première ronde des Whalers de Hartford, a marqué à l'aide d'un dur tir frappé.

Les Américains sont revenus à égalité quand Adrien Plasvic des Blues de St. Louis a été pénalisé pour avoir retenu à 4:19. Après une erreur de Fiset derrière son but, Drury n'a eu aucun mal à compléter.

Il a fallu un bel effort individuel de Chyzowski, des Islanders de New York, pour assurer la victoire aux Canadiens. Il s'est emparé d'une rondelle libre à sa ligne bleue et il a foncé en zone adverse. Après une belle feinte pour confondre la défense américaine, il a déjoué Hughes d'un tir du revers.

FOOTBALL

Les Jets sans gérant

HEMPSTEAD, N.Y. (AP) — Les Jets de New York ont entrepris leur ménage en congédiant Joe Walton et ses instructeurs.

Son congédiement a mis fin à des spéculations qui se sont intensifiées la semaine dernière par l'engagement du directeur général Dick Steinberg, leur premier d.g. des Jets en 12 ans.

« Nous avons dit à Joe Walton et à son équipe d'instructeurs que nous allions faire un changement. En plus, Mike Hickey (le directeur du personnel sur le terrain) a remis sa démission mais les services de Jim Royer, le directeur du personnel professionnel, reste ».

« Tous les départs seront retenus. Je pense qu'il y a eu assez de dommages en une seule journée ».

Walton, qui assistait à la conférence de presse, a dit: « Je n'ai qu'une chose à dire. C'est de souhaiter aux Jets, à Dick Steinberg et spécialement à M. Leon Hess (le propriétaire de l'équipe) la meilleure des chances ».

Walton, qui devait recevoir 800 000 \$ US jusqu'à la fin de la saison 1991, a présenté une fiche de 54-59-1 (incluant les matchs éliminatoires) en sept saisons. Les Jets ont terminé la saison avec une fiche de 4-12 et ils ont été blanchis à deux reprises à leurs trois derniers matchs.

On parlait du congédiement de Walton depuis 1986 quand les Jets avaient perdu leurs cinq derniers matchs alors qu'ils présentaient une fiche de 10-1.



Billy Martin n'est plus

Billy Martin, l'impétueux gérant qui a conduit les Yankees de New York à la conquête de la Série mondiale en 1977 mais qui a été congédié à cinq reprises en raison de son manque de maîtrise de soi, est mort dans un accident d'automobile lundi. Il était âgé de 61 ans. L'accident impliquant une seule voiture s'est produit à Fenton, à proximité de la résidence de Martin, à 17 h 45. Les routes étaient verglacées ces jours-ci dans la région. Martin, joueur de deuxième but des Yankees lors de leurs cinq conquêtes de la Série mondiale dans les années 1950, avait été engagé comme gérant pour la première fois en 1975. Son plus récent congédiement remonte au 23 juin 1988, lorsqu'il a été remplacé par Lou Piniella, l'homme auquel il avait lui-même succédé à la fin de la saison 1987. Il a conservé un dossier de 1258 victoires et 1018 défaites en 16 saisons comme gérant dans les ligues majeures. En plus des Yankees, il a dirigé des équipes au Minnesota, Detroit, Texas et Oakland. Il a guidé les Twins au championnat de la section ouest de la Ligue américaine en 1969 et les Tigers au même honneur dans la section est en 1972. Il a mené les Yankees aux séries de championnat en 1976 et 1977. En 11 saisons comme joueur, Martin a conservé une moyenne de .257 avec 64 circuits et 333 points produits. « Il me semble que je viens de perdre un membre de ma famille, a déclaré le propriétaire des Yankees George Steinbrenner dans un communiqué. Nous étions ensemble pas plus tard que mercredi dernier lorsqu'il s'est adressé à 2000 jeunes défavorisés à Tampa. Il accordait beaucoup d'importance à ces rencontres car il n'avait pas eu cette chance quand il était jeune. » Billy, qui qu'on ait pu dire, allait travailler étroitement avec Bucky (Dent, l'actuel gérant des Yankees) cette année et il était très heureux dans son rôle ».

Martina, l'athlète féminine de la décennie

par l'Associated Press

À L'ÂGE de 33 ans, Martina Navratilova traverse une nouvelle étape dans sa carrière et personne ne le sait mieux qu'elle.

Elle est entourée d'une armada de jeunes vedettes montantes, plusieurs d'entre elles étant encore adolescentes. Elle est toutes motivées par la fièvre de victoires, l'ivresse de tenir à bout de bras un trophée, l'excitation d'ajouter un autre titre à leur palmarès.

Navratilova connaît très bien toute cette gamme d'émotions.

De 1982 à 1986, elle a occupé le premier rang du classement féminin mondial. Elle a alors connu des séquences de 74 et 58 victoires consécutives. Elle a mérité 15 titres en simple du Grand Chelem — un record de six titres à Wimbledon, quatre aux Internationaux des États-Unis, trois à l'Omnium d'Australie et deux à Roland-Garros. Son total de 50 titres du Grand Chelem n'est surpassé que par les 66 de Margaret Court.

C'est cette série de succès qui a fait de Martina Navratilova un choix logique au titre d'athlète féminine de la décennie par Associated Press. Navratilova a reçu 283 votes au scrutin mené auprès des journalistes et commentateurs. Elle a ainsi nettement dominé sa jeune rivale Steffi Graf, qui a obtenu 69 votes.

Florence Griffith-Joyner (61), Jackie Joyner-Kersey (30), Nancy Lopez (27), Katarina Witt (4), Ingrid Kristiansen (3), Evelyn Ashford (2) et Grete Waitz (2) ont suivi dans l'or-

dre. A 57 reprises durant sa carrière, Navratilova a enlevé les titres en simple et en double du même tournoi. John McEnroe domine chez les hommes avec 29 doubles victoires.

En 1986, elle est devenue seulement la deuxième dame dans l'histoire moderne du tennis à remporter 1000 matches, rejoignant sa rivale de toujours Chris Evert, qui avait atteint cette marque en 1984.

Evert, qui s'est retirée après les Internationaux des États-Unis cette année, s'est révélée au cours des années sa rivale la plus acharnée. Ensemble, elles ont animé l'une des plus grandes rivalités du sport. Elles se sont affrontées à 80 reprises en 15 ans, séquence qui a commencé à Akron en 1973 et qui s'est terminée à Chicago en 1988. Navratilova détient une priorité de 43-37 sur Evert, dont 14-8 dans les épreuves du Grand Chelem et 7-2 à Wimbledon.

En compagnie de Pam Shriver, elle a formé l'une des équipes de double qui a connu le plus de succès dans l'histoire. Elles ont remporté un record de 190 matches consécutifs du 24 avril 1983 au 6 juillet 1985.

Le temps a toutefois modifié sa perception des choses.

« Le tennis n'est pas la chose la plus importante dans ma vie », a-t-elle déclaré cette année, la deuxième consécutive où elle n'a pas gagné un titre du Grand Chelem.

« Je ne suis pas prête à tout sacrifier pour le tennis. Je l'ai fait pendant cinq ou six ans. Je suis peut-être trop mûre pour le faire maintenant. »

1989, la pire année des Expos

(PC) — Les Expos de Montréal ont connu sans contredit en 1989 la saison la plus décevante de toute leur histoire, surtout parce que cette campagne était remplie de promesses qui finalement n'ont pas été tenues.

La formation de départ de Buck Rodgers laissait présager de grandes réalisations. Tim Wallach et Tim Lincecum étaient des valeurs sûres. Andres Galarraga s'améliorait constamment et gagnait en maturité. Hubie Brooks, qui en était à son année d'option, s'était présenté au camp d'entraînement plus en forme que jamais au cours de sa carrière. Les quatre « grands » allaient conduire l'équipe vers les sommets.

Les Expos comptaient sur les vétérans Andy McGaffigan et Joe Hesketh pour la longue relève.

Et puis, le directeur général David Dombrowski a réalisé ce qu'on qualifie de coup de maître le 26 mai quand il a fait l'acquisition du gaucher Mark Langston, des Mariners de Seattle. Dombrowski a cédé trois jeunes lanceurs, Holman, Johnson et Harris pour faire l'acquisition de Langston. C'était payer cher, mais le gaucher, spécialiste des retraits sur

des prises, devait être le genre de joueur capable de porter l'équipe sur ses épaules et de lui faire franchir les dernières étapes vers le championnat.

Mais, comme cela s'est produit à quelques reprises au cours de leur histoire, les Expos ont failli à la tâche dans les dernières semaines.

Smith n'a pas gagné avec la régularité qu'il affichait en début de saison, ses coéquipiers n'appuyaient plus Martinez en attaque, Langston n'était pas aussi efficace qu'on avait cru, Brooks connaissait une de ses pires saisons et Galarraga continuait d'accumuler les retraits sur des prises.

Finalement, les Expos n'ont pu faire mieux que de gagner 81 matches et d'en perdre autant pour boucler la campagne avec un retard de 12 matches sur les Cubs de Chicago, champions de la section.

Mais les déceptions n'allaient pas s'arrêter là pour les Expos.

L'après-saison devait cacher des épisodes tout aussi douloureux. En effet, Mark Langston, Bryn Smith et Pascual Perez devaient accepter des contrats mirobolants.

HOCKEY

Ligue nationale

Vendredi
Montreal 2, Buffalo 2
New Jersey 5, Phil'phie 4
Toronto 5, Chicago 3
Samedi
Detroit 5, Boston 6

Pittsburgh 6, Islanders 8
Buffalo 6, Québec 5
Minnesota 3, Hartford 4
Rangers 2, Washington 3
St. Louis 2, New Jersey 3
Phil'phie 5, Montreal 3
Chicago 7, Toronto 5

Calgary 1, Edmonton 2
Vancouver 1, L. A. 4
Hier
Hartford à Québec
Toronto à Boston
Detroit à Buffalo
New Jersey à Rangers
Pittsburgh à Washington
Chicago à St. Louis
Minnesota à Winnipeg

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

	Section Charles Adams					pts	
	pj	g	p	n	bp		
BUFFALO	37	22	9	6	129	110	50
MONTREAL	39	20	14	5	126	108	45
BOSTON	36	19	14	3	124	107	41
HARTFORD	37	19	17	1	127	124	39
QUEBEC	36	6	25	5	110	173	17

Conférence Lester Patrick

	Section James Norris					pts	
	pj	g	p	n	bp		
PHILADELPHIE	37	17	16	4	135	120	38
NEW JERSEY	36	17	16	3	144	141	37
NY RANGERS	36	15	15	6	114	112	36
WASHINGTON	35	15	16	4	118	119	34
PITTSBURGH	35	14	18	3	142	152	31
ISLANDERS NY	37	13	20	4	125	143	30

Conférence Clarence Campbell

	Section James Norris					pts	
	pj	g	p	n	bp		
CHICAGO	37	21	14	2	149	135	44
MINNESOTA	37	17	18	2	123	132	36
TORONTO	38	18	20	0	156	166	36
ST. LOUIS	35	14	15	6	121	118	34
DETROIT	35	11	19	5	109	134	27

Conférence Connie Smythe

	Section Lester Patrick					pts	
	pj	g	p	n	bp		
EDMONTON	37	19	11	7	148	122	45
LOS ANGELES	36	19	14	3	165	143	41
CALGARY	37	16	12	9	150	124	41
WINNIPEG	34	14	15	5	110	123	33
VANCOUVER	37	11	19	7	117	136	29

Ce soir

Montreal à Vancouver
NY Rangers à Pittsburgh
Detroit à Toronto
Washington au N.J.
Philadelphie à Edmonton
Calgary à Los Angeles

Demain

St. Louis à NY Islanders
Minnesota à Chicago

Les meneurs

	Parties d'hier non incluses		pts
	b	a	
Gretzky, LA	18	58	76
Lemieux, Pit.	21	46	67
Nicholls, LA	26	35	61
Messier, Edm.	20	37	57
Robitaille, LA	29	24	53
Turgeon, Buf.	18	35	53
Hull, St.L.	29	20	49
Francis, Har.	17	31	48
Yzerman, Det.	23	24	47
Oates, St.L.	11	36	47
Lafon ne, Isl.	27	18	45
Nieuw dyk, Cal.	24	21	45
Tocchet, Phi.	18	25	45
Savard, Chi.	12	33	45
Gartner, Min.	22	24	44
Craven, Phi.	14	30	44
Kurri, Edm.	18	25	43

CULTURE ET SOCIÉTÉ



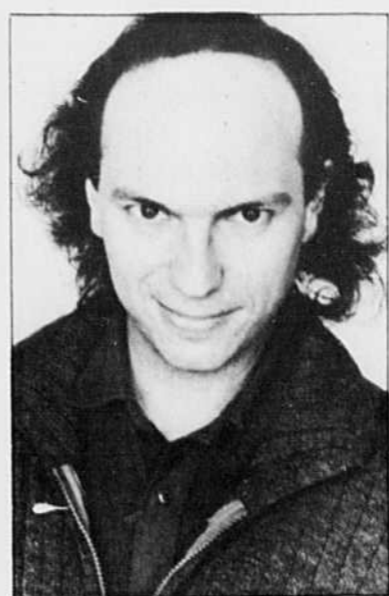
Michael Jackson



John Taylor



Madonna



Michel Rivard



Mitsou



Prince

Les 500 meilleurs clips de la décennie à Musique Plus

Marcel Jean

Qu'ont en commun Madonna, Duran Duran, Michael Jackson, Mitsou et Prince ? Ce sont des vedettes rock, dites-vous. Oui, mais encore ? Leur salaire est plus élevé que le vôtre... C'est bien sûr vrai, mais continuez de chercher... Vous les avez tous vus dans des vidéo-clips... Voilà, bravo, vous-y êtes !

En effet, ces cinq stars du rock sont de véritables créations de l'ère du clip. Plus que les rockers de la génération précédente, c'est leur image qu'ils ont vendue. Les croix et les dentelles de Madonna chantant *Like A Virgin*, les moues boudeuses de Mitsou filmées en Super 8 dans *Bye Bye mon cowboy*, voilà des mo-

ments clés de l'histoire récente de la musique pop : en quelques secondes deux looks s'imposent, deux étoiles naissent. La musique et l'image deviennent indissociables.

Lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur les années 80, on réalise que le vidéo-clip restera sans aucun doute le phénomène le plus important à s'être imposé dans le paysage audio-visuel. Ce nouveau médium a eu un impact certain sur la musique, la télévision et le cinéma, entre autres choses, et on mesure encore mal la portée qu'il pourrait avoir dans les années qui viennent. En fait, le clip est peut-être l'annonce de quelque chose de beaucoup plus gros, un phénomène que l'on perçoit encore mal.

A l'occasion du dernier week-end de la décennie, Musique Plus nous offre l'occasion de mesurer l'évolution du vidéo-clip en présentant, de façon continue, entre le 30 décembre à 20h et le 1er janvier à 18h, une compilation des 500 meilleurs clips des dix dernières années.

On y verra sans doute les chefs-d'œuvre du genre, certains réalisés par des spécialistes (Jean-Baptiste Mondino, Steve Barron, Godley and Creme, Russel Mulcahy, etc.), d'autres par des cinéastes reconnus. On sait, en effet, que Jean-Luc Godard a travaillé avec les Rita Mitsouko (*Andy*), Martin Scorsese avec Michael Jackson (*Bad*) et, à l'échelle

québécoise, Yves Simoneau avec Michel Rivard (*Le Privé*).

Dans les 500 clips, on retrouvera certainement plusieurs Madonna (dont les retentissants *Like A Virgin* et *Like A Prayer*, tous deux l'œuvre de Mary Lambert) et plusieurs Michael Jackson (dont le désormais célèbre *Thriller*, ce très long clip réalisé par John Landis en hommage à *Night of the Living Dead* de George Romero), mais aussi des œuvres d'artistes plus en marge. Parmi ceux-là, on peut espérer voir le très pictural *Bizarre Love Triangle*, que le peintre Robert Longo a réalisé pour New Order, ou encore l'exceptionnel *Another Kind of Love* que le cinéaste d'animation Jan Svankmajer a signé pour Hugh Cornell.

Toujours du côté des belles surprises que devrait réserver ces deux jours de visionnements, mentionnons les clips réalisés par le Polonais Zbigniew Rybinski. Déjà récompensé d'un Oscar du meilleur film d'animation et du grand prix du festival d'Annecy pour *Tango*, il y a quelques années, Rybinski est mieux connu au Québec depuis le dernier Festival du Nouveau Cinéma, où certaines de ses œuvres en vidéo à haute définition ont été présentées. Pionnier des nouvelles images, Rybinski a des éclairs de génie dans sa façon de triturer le médium, souvent avec humour et toujours avec virtuosité.

Parmi ses réalisations les plus notables, soulignons sa collaboration avec le groupe Art of Noise (le terrifiant *Close to the Edit*, véritable clip-manifeste à la gloire des synthétiseurs, de même que *Paranoia* et *Dragonet 1987*), ainsi qu'avec Lou Reed (le splendide et burlesque *The Original Wrapper*, de même que *No Money Down*). Des clips à conserver dans votre vidéothèque privée.

Ceux qui auront le courage d'atteindre la 46e heure de diffusion (ou la prudence de n'allumer le téléviseur qu'à 17h le 1er janvier), sauront qui remportera le titre de meilleur clip de l'histoire. Nos pronostics ? Les paris sont ouverts. Le jury peut choisir de couronner une super-production dont l'impact médiatique a été sans égal en choisissant *Thriller*, de Michael Jackson, qui a marqué le tournant définitif d'une partie de l'industrie du clip vers le cinéma. On peut aussi remonter plus loin dans le passé en primant l'un des premiers grands clips artistiques : *Rock II* et son univers d'automates élaboré par Godley and Creme pour le jazzman Herbie Hancock. Dans la même veine, impossible d'oublier l'exceptionnel *Sledgehammer* de Peter Gabriel, une réalisation d'inspiration surréaliste de Steven Johnston.

Si le jury privilégie la légèreté, il pourrait pencher pour *Take On Me*, de A-Ha, pour lequel le réalisateur Steve Barron a créé l'amusante his-

toire d'une fille perdue dans une bande dessinée. Inversement, si le jury décide d'aller vers les œuvres plus audacieuses, on pourrait voir en tête de lice un clip comme *Road to Nowhere* de Talking Heads, une co-réalisation entre David Byrne et Steven Johnston, ou le *C'est comme ça* que Jean-Baptiste Mondino a mis en images pour les Rita Mitsouko, ou encore le *Close the Edit* d'Art of Noise réalisé par Rybinski.

Cela sans oublier qu'en 1988, Musique Plus décernait le titre de meilleur clip de l'année à *When We Was Fab* de l'ex-Beatle George Harrison, une réalisation de Godley and Creme. Quant aux clips de 1989 qui

pourraient se retrouver bien placés au classement, mentionnons *Manchild* de Neneh Cherry (une œuvre très plastique de Jean-Baptiste Mondino) et *We Didn't Start the Fire* de Billy Joel (une évocation de 40 ans d'histoire des États-Unis signée par Chris Blum, qui va jusqu'à faire brûler une immense photo d'Oliver North).

Finir la décennie en regardant quelques clips, voilà une bonne façon de vivre avec son temps. Une bonne façon, aussi, de casser les préjugés et de constater qu'au-delà du sexisme et de la violence que plusieurs ont dénoncés, l'industrie du clip a accouché de nombreux joyaux.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Verdi.** Le Metropolitan Opera présente l'opéra en quatre actes de Verdi, *Aida*, avec Plácido Domingo, Aprile Millo et Dolora Zajick. L'orchestre est dirigé par James Levine. PBS 20h.

★ **La poune et le clochard.** Andrée Boucher reçoit les confidences de deux des plus excentriques vedettes du Show-biz québécois : Claude Blanchard et Rose Ouellette. TQS 20h.

★ **Carrières.** Un party de bureau tourne au défilé collectif, comme il arrive souvent dans la réalité, à *Jeux de société*. Les interprètes principaux de ce téléroman sont Benoît Girard, Hélène Mercier et Louise Danis. R.-C. 20 h30.

★ **The Eighties.** Le réseau américain NBC présente une rétrospective de huit grands événements survenus dans les années 80. Tom Brokaw anime cette émission spéciale. NBC 22h.

★ **Suspense en couleurs.** Tourné en 1941, le premier film de John Huston, *The Maltese Falcon*, met en vedette Humphrey Bogart, Mary Astor et Peter Lorre. Un détective tente de découvrir une statuette de prix. La version présentée ce soir a été colorisée. CBC minuit.

EN BREF...

Un cadeau musical

BERLIN-EST (AFP) — Le chef d'orchestre américain Leonard Bernstein a dirigé le jour de Noël, au théâtre de Berlin-Est la neuvième symphonie de Ludwig van Beethoven, pour célébrer « la fête de retrouvailles de tous les Berlinoises à l'occasion de l'ouverture du Mur ».

Retransmis en direct par la télévision et la radio nationales de RDA et par écran géant aux centaines de Berlinoises massés sur la place de l'Académie de la capitale est-allemande, le concert qui se termine par le célèbre « Hymne à la Joie », a été conçu par Leonard Bernstein comme « cadeau pour les Berlinoises, fête de la joie en l'honneur de la liberté et de la compréhension entre les peuples ».

La dernière symphonie du grand musicien allemand a été interprétée par un ensemble international de musiciens venant de l'orchestre philharmonique de Londres, de l'orchestre de Paris, de l'orchestre de

Dresde (RDA), de l'orchestre du théâtre Kirov de Léningrad, du chœur de la radio bavaroise ainsi que de la Philharmonie de New York. Y participaient également solistes June Anderson, Waltraut Meier et Klaus Koening.

La neuvième symphonie avait déjà été jouée au Philharmonique de Berlin-Ouest samedi soir. Le concert avait été retransmis sur écrans géants accrochés à la Gedächtniskirche au cœur de Berlin-Ouest, pour ceux qui n'avaient pu avoir de place.

McCartney se recycle

LONDRES (AFP) — Paul McCartney a un grand projet musical : une œuvre pour orchestre philharmonique et chœurs, à laquelle il a commencé à travailler en collaboration avec le compositeur et chef d'orchestre américain Carl Davis, a annoncé hier l'ancien Beatle dans une interview radiodiffusée.

La première est prévue pour 1991

et doit coïncider avec le 150e anniversaire de l'orchestre philharmonique royal de Liverpool, qui exécutera, avec les chœurs de l'orchestre et ceux de la cathédrale de Liverpool, l'œuvre co-signée par Paul McCartney.

FAMOUS PLAYERS
CANNES 1989
GRAND PRIX DU PUBLIC
MANIKA
UNE VIE PLUS TARD...
La Parisienne 1:30-4:00
5:30-9:00

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MERCREDI 27 DÉCEMBRE

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE A 22:00

- Concerto pour piano no. 5 op. 73 Empereur (Beethoven)
- Molto adagio extr. quatuor à cordes en la mineur op. 132 (Beethoven)

DEMAIN SOIR, 22:00

- Symphonie no. 49 en fa mineur (Haydn)
- Quatuor à cordes en sol K. 387 (Mozart)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

Federal Environmental Assessment Review Office Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales

EXAMEN DU PROJET DE DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL SUR LE PROJET D'EXPANSION DU PORT DE MONTRÉAL

OTTAWA, LE 18 DÉCEMBRE 1989 — La Commission d'évaluation environnementale chargée de l'examen du projet d'expansion du Port de Montréal a publié aujourd'hui un projet de directives pour examen par le public.

La Commission invite donc tous les intéressés à commenter ce projet de directives. On peut obtenir une copie du projet de directives aux adresses mentionnées ci-dessous.

Tout commentaire devra être soumis en écrit à la Commission au plus tard le 26 janvier 1990. La Commission examinera alors les commentaires reçus et finalisera les directives d'étude d'impact qu'elle remettra à la Société du Port de Montréal.

Une fois l'étude d'impact terminée, elle sera remise à la Commission qui la rendra publique. Une période d'examen, au sujet de la conformité avec les directives, sera accordée aux participants. Une fois cet examen terminé, la Commission tiendra des audiences publiques à Montréal et dans la région du projet.

La Commission préparera ensuite un rapport pour les ministres de l'Environnement du Canada et du Québec ainsi que pour le Ministre fédéral des Transports.

Pour de plus amples informations, veuillez écrire ou contacter:

Guy Rivierin
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales
Édifice Fontaine, 13ième étage
200, boul. Sacré-Coeur
Hull (Québec)
K1A 0H3
(819) 997-2244 (à frais virés)

Yves Leblanc
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
5199, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1T 3X9
(514) 873-7790

Solange Millette
Bureau d'information
Commission d'évaluation environnementale
Projet d'expansion du Port de Montréal
4800, rue Marie-Victorin
B.P. 579
Contrecoeur (Québec)
JOL 1C0
(514) 587-5040

DISQUES COMPACTS

Sur 3 notes!



UNE NOTE DE QUALITÉ

Une sélection exceptionnelle des meilleures interprétations. Des disques choisis un à un. Des disques rares. Des disques importés.

UNE NOTE LÉGÈRE

Des prix vraiment bas.

UNE NOTE PARTICULIÈRE

Un lieu spécialisé en musique classique, opéra... et variétés classiques.

ET ENCORE BIEN D'AUTRES BONNES NOTES!

Et quelques intégrales...

Mozart: Concertos pour piano, Alfred Brudel, Philips (10 D.C.) 164,95\$	Jacques Brel (10 D.C.) 185,00\$
Olivier Messiaen: Erato (17 D.C.) 230,00\$	Léo Ferré (11 D.C.) 199,99\$
Bach: Oeuvres d'orgue, H. Walcha, Archiv (12 D.C.) 154,99\$	Georges Brassens (11 D.C.) 199,99\$

5173 Côte des Neiges, 2e étage
Montréal, Québec
tél.: 737-9483



Côte des Neiges

N	Swail
S	Queen Mary

Heures d'ouverture: du dimanche au vendredi: 12h00-21h00 samedi: 9h00-17h00

DISQUES COMPACTS

LA MAGNÉTOTHÈQUE

Des livres-cassettes pour les aveugles



Déjeuner-bénéfice 1989

Merci d'avoir été des nôtres!

Prix

Raymond-Charrette 1989

Pierre Péladeau

Président et chef de la direction Québecor Inc.

Prix

Meritas 1989

Jean-Pierre Bélanger

Vice-président exécutif
Banque Nationale du Canada

Julien Bessette

comédien, Studio de Montréal

Jean Foutieau

Service radiophonique de Lecture

Janine Matuszewski

traductrice, Studio de Québec

Rémi Perron

Directeur opérationnel, Bell Canada

Nous remercions

nos commanditaires pour leur généreuse collaboration à ce déjeuner-bénéfice:

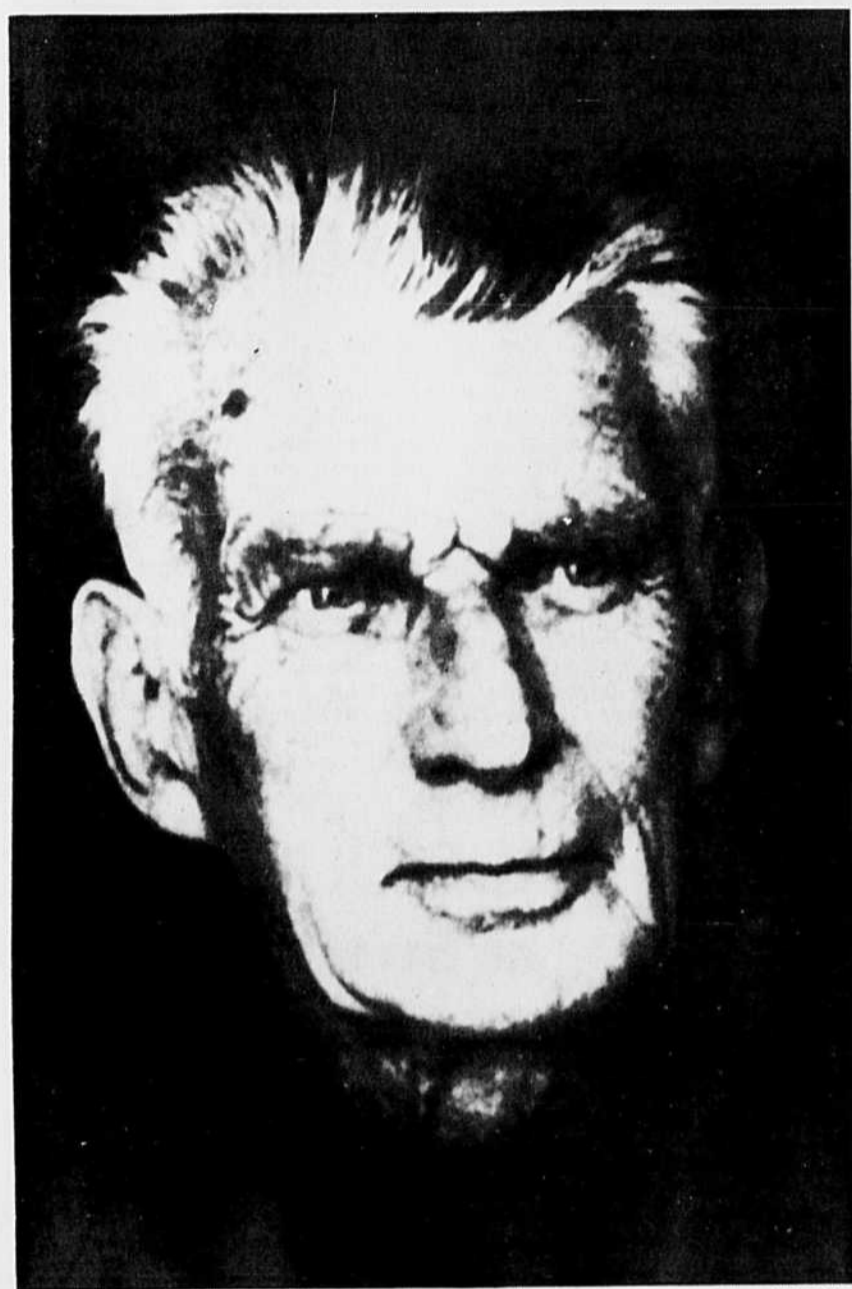


Bombardier Inc.

Corporation du Groupe La Laurentienne
Fonds de Bienfaisance des Cies Molson
Poissant Thibault Peat Marwick Thorne
Produits Pétro-Canada Ltée
Produits Shell Canada Ltée
Scotia McLeod

Montréal, mercredi 27 décembre 1989

Beckett s'est éteint dans le grand secret qu'il avait cultivé



Samuel Beckett, 1906-1989

par Christine Pouget
 de l'Agence France Presse

PARIS - « Oh finir. N'importe comment n'importe où ». Dans *Soubresauts*, son oeuvre ultime parue en novembre, Samuel Beckett semblait mettre un point final à une oeuvre et une vie vouée à dire l'indicible malaise d'être au monde.

A 83 ans, celui qui vient de s'éteindre était une légende. Prix Nobel de littérature, auteur de plus d'une cinquantaine d'oeuvres (romans, pièces pour le théâtre, la radio, poèmes et nouvelles), nul plus que lui, sinon Cioran, n'aura cultivé le secret, même dans la mort.

Mort vendredi, il a été inhumé mardi matin à Paris dans la plus stricte intimité, sans que rien n'ait filtré de ses derniers moments.

Traits ravinés, joues creusées par une faim qu'aucun pain terrestre n'a pu rassasier, oeil métallique, nez busqué, Samuel Beckett que ses intimes appelaient « Sam », ressemblait à un aigle.

Dans son petit appartement, « l'Irlandais de Paris », avec son épouse française décédée récemment, avait poussé le secret jusqu'à n'avoir qu'un seul intermédiaire avec l'extérieur, Jérôme Lindon, président des éditions de Minuit, son éditeur depuis 1950.

Considérant que son oeuvre est « une tache sur le silence », il disait : « Mes personnages n'ont rien, je travaille sur l'impuissance, l'ignorance ». Rarement auteur, de son vivant, n'aura pourtant suscité autant d'exégèses et d'articles.

Sur sa vie, Beckett gardait le même pessimisme : « Elle est terne et dépourvue d'intérêt. Les professeurs la connaissent mieux

que moi. Rien ne compte que l'écriture ».

Celui qui disait « Le péché capital, c'est de naître » est né un vendredi 13 avril 1906 à Foxrock, dans la banlieue de Dublin, où son père était métreur-vérificateur.

Après des études au Trinity College de Dublin, ce jeune homme grave se destine à l'enseignement. En 1928, il arrive à Paris. Lecteur d'anglais à l'École normale supérieure de Paris, il rencontre Sartre. Mais c'est la découverte de James Joyce, vieillissant et presque aveugle, autre Irlandais installé à Paris, qui va être déterminante.

De retour à Dublin en 1930, il abandonne l'enseignement et partage son temps entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne. En 1937, il se fixe en France et se lie avec le peintre Bram Van Velde, qui lui inspire l'essai *Le Monde et le pantalon*.

À cette époque, il écrit en anglais des essais sur Joyce et Proust et publie à Londres en 1938 son roman *Murphy*, écrit entre 1934 et 1936, mais qui n'obtient aucun succès.

Son roman *Watt* écrit alors marque un tournant et un adieu pour de longues années à l'anglais. C'est en français qu'il deviendra célèbre et il ne reprend sa langue natale qu'une quinzaine d'années plus tard dans des pièces radiophoniques et sa pièce *Oh les beaux jours*.

Il compose à Paris entre 1946 et 1950 ses principales oeuvres en français et publie en 1951, les deux premiers volets de la trilogie constituée par *Molloy* et *Malone meurt* suivis de *L'Innommable* en 1953. Il disait dans ce dernier : « Cependant, je suis obligé de par-

ler. Je ne me tairai jamais. Jamais ».

Le metteur en scène, Roger Blin monte en janvier 1953 *En attendant Godot*, et se bat pour l'imposer. La pièce est accueillie diversement par la critique. Deux clochards, Estragon et Vladimir, clowns dérisoires d'un cirque désert, se perdent dans un dialogue absurde.

Inscrite au répertoire de la Comédie française, traduite en 40 langues, y compris le japonais, *Godot* est devenu, depuis lors, un classique contemporain.

Précédé de *Fin de partie* en 1957 avec les poubelles-refuges, *Oh les beaux jours* en 1963 montre la déchéance d'une vieille femme ensevelie jusqu'à la taille puis jusqu'au cou.

Humour, violence et interrogation du néant se retrouvent dans ses romans. Ses héros se dépouillent de leur enveloppe charnelle, tendant à l'abstraction absolue. Dans *Murphy* publié en français en 1947, un homme devient infirmier dans un asile puis se tue, dans *Molloy* en 1951, un écrivain monologue sur sa vie ratée, dans la chambre de sa mère morte et dans « Malone meurt » (1951), un agonisant se raconte des histoires insignifiantes. A la fin de *L'Innommable* (1953), le narrateur n'est plus qu'une « grande bouche idiote, rouge, lippue, bavuse ».

Soubresauts, sa dernière oeuvre, se réduit à 21 pages et 2000 mots, comme une épure finale et une plainte de celui « qui a renoncé avant de naître ».

« Personne n'a su mêler comme lui la dérision, l'humour avec le tragique », disait Roger Blin. Un mélange unique, une oeuvre-limite, héritière de rien et suivie de personne.

CASSE-NOISETTE Éveiller l'émotion à travers le surnaturel

Casse-Noisette

Une production des Grands Ballets canadiens.
 Chorégraphie : Fernand Nault.
 Musique : Tchaïkovsky.
 Décors : Peter Horne.
 Costumes : François Barbeau.
 Éclairages : Nicholas Cernovitch. Les danseurs principaux : Andrea Boardman (la Reine des neiges), Rey Dizon (son Cavalier), Seung-Hae Joo (la Fée Dragée), Kenneth Larson (son Cavalier), Edward Hillier (le docteur Drosselmeyer).
 Spectacle présenté à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts jusqu'au 2 janvier.

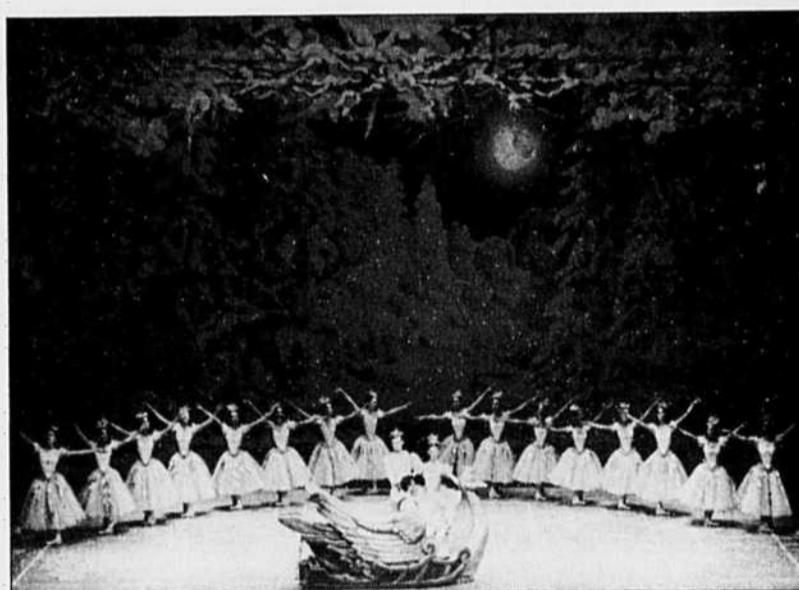
Mathieu Albert

DEPUIS 25 ANS, c'est la même chose. Dès la levée du rideau, la réalité est évacuée au profit du surnaturel, le cours normal des choses se détraque, l'existence, prise en otage par la féerie, ne répond plus qu'à la loi désormais souveraine du fantastique. Et depuis 25 ans, la réaction dans la salle est toujours la même : les gamins sont sidérés devant cette histoire de Noël qui tourne subitement au miraculeux, devant ces personnages qui n'arrêtent pas de déferler en garnison sur la scène, devant ces décors et ces costumes dont le luxe et la richesse des coloris renvoient à l'inconcevable.

Le *Casse-Noisette* de Fernand Nault, que les Grands Ballets canadiens ressuscitent pour une vingt-cinquième saison, se classe facilement au rang des chefs-d'oeuvre des pièces conçues pour le public juvénile. Et ceci, non seulement à cause de l'opulence de la mise en scène — ce qui, en fait, serait insuffisant pour en faire une oeuvre majeure — mais surtout à cause de toute la sagacité dont fait preuve le chorégraphe dans sa façon de marier le déploiement du faste à la franche cocasserie de son humour.

De toutes les versions de *Casse-Noisette* que nous avons vues jusqu'à présent, c'est incontestablement celle de Fernand Nault qui réussit le mieux à parler le langage de l'enfance. Du début à la fin, le chorégraphe parvient avec une facilité étonnante à synthétiser simultanément deux fréquences : celle de la danse tout d'abord, qui est toujours aussi impeccable, et celle de la drôlerie enfantine, que Fernand Nault manie avec toute la ruse qu'il peut y avoir chez un vrai conteur d'histoire.

Si la magie du ballet est demeurée intacte jusqu'à aujourd'hui c'est probablement parce que le chorégraphe s'efforce toujours de faire vivre une émotion à travers le merveilleux. Même si désormais on connaît la chorégraphie par coeur, même si on a cessé d'être surpris par le coup de canon qui survient durant la bataille entre les souris et les soldats de bois, même si on sait précisément à quel moment la neige va se mettre à tomber à la fin du premier acte, on ne peut pas s'empêcher de continuer à s'émerveiller. On ne peut pas résister non plus devant tout le charme qu'il y a dans cette histoire, et encore moins devant l'avenue de la petite Clara — l'héroïne du ballet —, presque troublante d'émotion lorsqu'elle



Deux scènes de *Casse-Noisette*, le spectacle traditionnel des Fêtes.

descend de son carrosse pour être accueillie par la Fée Dragée au royaume des bonbons.

À travers tout le ballet, il y a quelque chose qui dépasse le simple niveau de la splendeur matérielle. Il y a comme un esprit particulier, une sensibilité dans l'art de raconter qui transcende la beauté immédiate des décors et des costumes. C'est comme si toute la candeur que le chorégraphe avait voulu injecter à son oeuvre atteignait, par le détour d'une singulière métamorphose, la dimension d'une émotion authenti-

que, vraie, palpable parmi tout le cortège des personnages qui défilent en cohorte à travers la scène. L'extravagance franchit le cap de la simple parade du grandiose pour devenir une féerie habitée par la vie.

Et c'est là, précisément, dans cet équilibre qui s'installe entre le faste et l'émotion, que réside le secret de l'étonnante longévité dont a été capable jusqu'à maintenant le *Casse-Noisette* de Fernand Nault. Le chorégraphe nous tend un piège. On y succombe tous les ans, comme de vrais gamins.

CINEMA / chronique

Les Noces de papier au Festival international de Berlin



France LAFUSTE

RÉALISÉ par Michel Brault pour Radio-Québec, *Les Noces de papier* a été sélectionné par le Festival international de Berlin pour représenter le Canada en compétition officielle en février prochain.

Post-produit en vidéo pour la télévision, ce film qui raconte l'histoire d'un mariage blanc entre un immigré clandestin (Manuel Aranguiz) et un professeur (Geneviève Bujold) sera remonté

sur support 16mm, gonflé en 35 mm et sous-titré en allemand pour pouvoir faire partie de la compétition officielle.

Pour Films Transit qui détient les droits de ventes du téléfilm à l'étranger, il s'agit d'une onzième participation au Festival de Berlin et d'une troisième présence en compétition officielle. *Anne Trister*, le film de Léa Pool, avait en effet été présenté en 1986 et *Life Classes*, de MacGillivray en 1988.

Pour la première fois, tous les films de la compétition officielle de cette 40^e édition du Festival seront aussi présentés au cinéma Kosmos de Berlin-Est. Tout un événement!

L'AQCC contre la censure

LA MENACE de censure que les autorités tunisiennes font peser sur le film *Les sabots en or* du cinéaste

Nouri Bouzid a amené l'Association québécoise des critiques de cinéma (AQCC) à adresser une lettre au ministre de la Culture et de l'Information de ce pays. « Pour unir notre voix à toutes celles qui défendent la liberté d'expression et demander la levée d'interdits et de toutes formes de censures en cinéma » a-t-on déclaré à l'AQCC.

Le texte se lit comme suit : « Nous avons appris avec consternation que le film de Nouri Bouzid, *Les sabots en or*, est menacé de censure par les autorités tunisiennes. En acceptant de se plier aux coupures qu'on exige de lui, Nouri Bouzid se retrouverait dans la position humiliante de renier les propos qu'il tient dans son film. C'est pourquoi l'Association québécoise des critiques de cinéma vous prie de faire tout ce qui est en votre pouvoir, Monsieur le ministre,

pour lever l'interdit qui pèse sur cette oeuvre en lui permettant d'être distribuée en Tunisie dans son intégralité. »

Les sabots en or se déroule trente ans après l'indépendance. Youssef, un intellectuel de 45 ans revit les grands moments de sa vie, de la recherche de ses enfants au fanatisme de son frère, vétérinaire converti à un islamisme intégriste.

Ce film de 1988, co-produit avec la France, a été présenté au dernier Festival des films du monde dans sa version intégrale. Quant à Nouri Bouzid, il a été invité à participer aux prochains Rendez-vous du Cinéma québécois. Considéré comme l'un des cinéastes les plus prometteurs d'Afrique du Nord (il s'est illustré avec un premier long métrage marquant, *L'homme de*

cedres, réalisé en 1986), Bouzid a été emprisonné pour ses opinions de gauche tout comme les membres du groupe « Perspectives tunisiennes » dont il faisait partie.

Lech Walesa au grand écran

HÉROS dans la vie, le leader du mouvement Solidarité et le Prix Nobel de la paix 83 sera aussi le héros du film produit conjointement par la Warner Bros et la Mount Company. Le tournage devrait commencer dans les prochains jours.

Stages à Parlimage

ENTRE AUTRES stages conçus pour tous ceux qui veulent connaître l'envers du décor et les trucs du cinématographe, Parlimage, centre de formation en cinéma, vidéo et

télévision qui tient bon la barre depuis 11 ans, propose pendant 6 jours, les 20, 21, 27, 28 janvier et les 10 et 11 février, un travail sur la transition avant d'aborder les étapes ultimes du synopsis et du scénario.

Les candidats scénaristes devront au préalable résumer en une page maximum une idée de film qui leur servira de point de départ. Autres secrets divulgués en janvier et février dans des stages similaires : Ceux du métier de recherchiste-TV et de monteur vidéo.

Cinéma pour enfants

Dans ce délicieux film d'animation, *Petit-Pied le Dinosaur*, genre d'odyssée lyrique, Petit-Pied devient le Bambi de la préhistoire. Un rendez-vous gratuit à la Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal. 14 h.